

Philippe DUFIEUX  
Romain BILLARD

Histoire  
Architecture  
et Patrimoine

# LYON

# 6<sup>e</sup>



Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon  
Association pour la promotion  
du patrimoine de Lyon 6<sup>e</sup>





In memoriam Paul Feuga (1930-2014)



Double page précédente : Vue aérienne de l'arrondissement © Ville de Lyon / Muriel Chaulet.  
Fig. 1 – J.-M. Darmet, *Plan de la ville de Lyon et ses environs*, 1854,  
gravure en taille douce, Lyon, Archives municipales (2 S 571)  
© Gilles Bernasconi.

« Oser bâtir sur le frère du Rhin,  
Un pont de bois de pièces si débiles,  
Qui semblent être au premier vent fragiles,  
C'est se montrer des eaux le souverain.  
Oui, oui, Morand, pour un si bel ouvrage  
Qui réunit l'utile aux agréments,  
Pour cet emploi de tes rares talents  
Je dois te rendre un solennel hommage. »

Pascal Julien, *La Brotiade ou les Plaisirs des Brotteaux* (1779)

# Sommaire

- 7 PRÉFACE
- 10 DES BROTTAUX À LA CITÉ INTERNATIONALE
- 14 I – MORAND ET LES BROTTAUX
  - L'extension de la cité*
  - Le plan Morand pour les Brotteaux*
  - Un champ de martyrs*
- 24 II – UN TERRITOIRE EN DEVENIR : DE LA RÉVOLUTION AU SECOND EMPIRE
  - La ville de la Guillotière*
  - Le monument du Siège*
  - Les divertissements des Brotteaux*
  - La défense de la rive gauche*
  - Une terre de mission*
- 38 III – UN NOUVEL ARRONDISSEMENT
  - L'œuvre du Second Empire*
  - Le parc de la Tête d'Or*
  - Les expositions internationales*
  - Gothiques et romans*
  - Les équipements de la Troisième République*
- 62 IV – LES FASTES DE L'ARRONDISSEMENT
  - Les quais du Rhône*
  - L'axe Saxe-Foch*
  - Le boulevard des Belges et le quartier des Brotteaux*
  - Investissement, modes de vie et représentation*
  - Normes et réglementation*
- 86 V – L'ENTRE-DEUX-GUERRES ET L'ART DÉCO
  - Une modernité tempérée*
  - Le monument aux morts de l'Île aux Cygnes*
- 110 VI – DE L'APRÈS-GUERRE À NOS JOURS
  - Un âge d'or des résidences de standing*
  - Le développement de l'immobilier de bureaux*
  - La Cité internationale*
  - Un florilège d'architectures contemporaines*
- 122 ÉPILOGUE – UN PATRIMOINE MÉCONNU
- 124 LE 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT EN QUELQUES DATES
- 126 ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE
- 129 CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

# Préface

Ce magnifique livre est le fruit d'une initiative conjointe de l'Association pour la promotion du patrimoine Lyon 6<sup>e</sup>, que nous remercions pour le dévouement de ses membres, et de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement. Nos remerciements vont particulièrement à ses deux auteurs, Philippe Dufieux et Romain Billard, qui ont su si bien mettre en valeur, par l'illustration et par le texte, les richesses patrimoniales dans lesquelles nous vivons, parfois sans en voir tous les détails. Cet ouvrage couronne les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'arrondissement, qui ont eu lieu tout au long de l'année 2017. Mais les beautés qui nous entourent, vous le verrez au fil des pages, sont bien plus anciennes et remontent souvent au XVIII<sup>e</sup> siècle et à l'œuvre immense de l'architecte-urbaniste Jean-Antoine Morand.

Nous sommes très heureux et fiers que cet héritage soit mis en valeur aujourd'hui par ce livre, fruit d'un grand et beau projet, et qu'il puisse ainsi être transmis à tous, et surtout aux jeunes générations, afin qu'elles n'oublient pas d'où nous venons, ce qui nous a faits et pourquoi nous sommes ce que nous sommes. Je vous souhaite une agréable et riche lecture !

Florence Darbon  
Adjoint à la culture et au patrimoine





## Des Brotteaux à la Cité Internationale

Jusqu'à l'annexion de La Guillotière par la Ville de Lyon, à la faveur du décret du 24 mars 1852, la partie septentrionale des Brotteaux demeure indissociablement liée à la commune historique de la rive gauche du Rhône. Lyon est alors divisé en cinq arrondissements, le 3<sup>e</sup> arrondissement recouvrant l'ensemble des territoires de la ville situés sur la rive gauche du Rhône, c'est-à-dire les actuels 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements. Créé par division du 3<sup>e</sup> arrondissement (loi du 17 juillet 1867), le 6<sup>e</sup> arrondissement possède une superficie de trois cent soixante dix-sept hectares – le parc de la Tête-d'Or s'étend à lui seul sur cent dix sept hectares – et compte à l'heure actuelle un peu plus de cinquante mille habitants. Ses limites administratives sont circonscrites au sud par le cours Lafayette, au Nord-Est par le boulevard de Stalingrad tandis que sa frontière avec Villeurbanne suit une diagonale Sud-Est depuis le lycée du Parc jusqu'à l'extrémité orientale du cours Lafayette ; celle-ci séparait le Rhône de l'Isère jusqu'en 1852. Il s'agit d'un territoire étendu, certes, mais très inférieur à l'emprise foncière des 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements, qui couvrent respectivement six cent trente-cinq, neuf cent soixante-quinze et six cent soixante-sept hectares. Alors que ces derniers arrondissements s'étendent démesurément sur la rive gauche, le 6<sup>e</sup> forme un territoire infiniment plus cohérent à l'extrémité Nord-Ouest de la rive gauche. Rappelons brièvement que le terme broteau ou brotteaux désigne une île délimitée par le Rhône ou par l'un de ses bras (lône), créée par les alluvions charriées lors des crues du fleuve qui, en 1840 comme en

1856, dévastent littéralement les quartiers de la rive gauche, de la Guillotière aux Brotteaux. Au fil des siècles, plusieurs îles se développent entre les contreforts de Caluire et les berges de la rive gauche : l'île Chevaline, l'île Lambert ou encore l'île du Consulat. Au cœur de cette vaste plaine alluvionnaire, des fermes s'implantent très tôt sur les parties les plus hautes afin d'échapper aux crues. Ce territoire inondable, longtemps formé de marais et de lônes, perdure tardivement – pour ainsi dire jusqu'à l'aménagement du parc de la Tête-d'Or au début du Second Empire ; les berges de la Feysine à Villeurbanne en constituent aujourd'hui encore le prolongement naturel. Ce dialogue séculaire avec le fleuve reflète l'une des données essentielles de l'histoire des Brotteaux [fig. 1-2] et il en va de même de son vis-à-vis, à compter du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, avec celui des Terreaux qui voit la sédentarisation du pouvoir consulaire en face du futur arrondissement. On comprend dans ces conditions l'importance que revêt à l'époque contemporaine l'endiguement du fleuve tout autant que son franchissement. Longtemps marqués par leur caractère rural, ces territoires, situés aux marges de la ville, connaissent un développement rapide au XIX<sup>e</sup> siècle [fig. 3]. Cette dernière remarque s'applique en particulier à la Guillotière – le plus ancien quartier de la rive gauche du

Fig. 2 (page précédente) – Charles-François Nivard, *Bords du Rhône à Lyon*, 1804, huile sur toile, 166 x 257 cm, Lyon, musées Gadagne.

Fig. 3 – Etienne Curny, *Hôtel particulier 47 boulevard des Belges*, vers 1910.



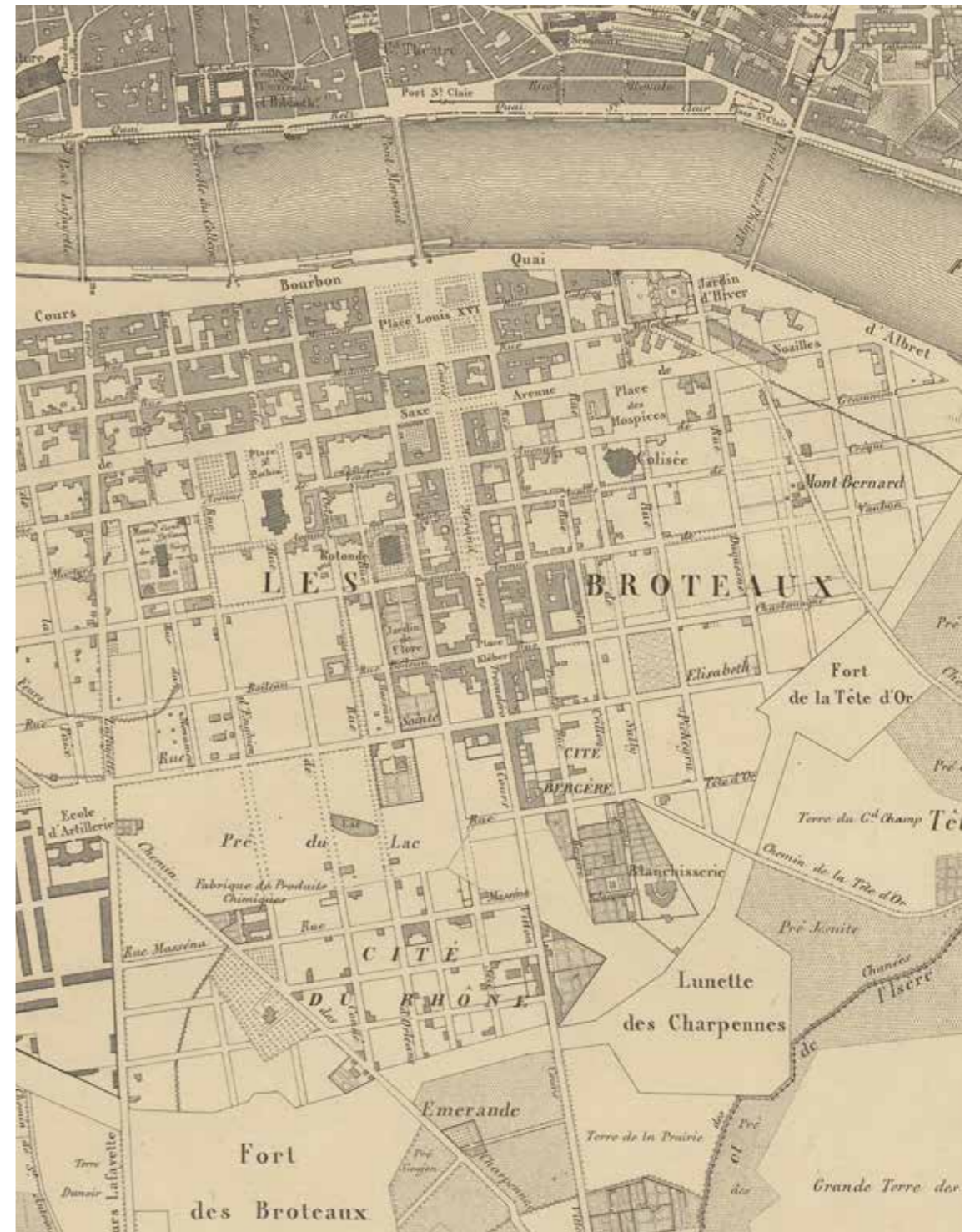
Rhône – dont le bourg se structure au fil des siècles le long d'une rue tortueuse débouchant sur le pont éponyme franchissant le Rhône. Au nord, les Brotteaux ne sont encore qu'un champ marécageux lorsque Jean-Antoine Morand (1727-1894) élabore son célèbre plan en 1764 et obtient l'autorisation de jeter un nouveau pont sur le Rhône en 1771 – construit trois ans plus tard ; un premier embryon de ville nouvelle se développe autour de la place des Brotteaux [Lyautey]<sup>1</sup>. Outre la qualité et l'ampleur des constructions publiques, c'est en matière d'architecture de la vie privée que le 6<sup>e</sup> arrondissement se distingue tout particulièrement à l'époque contemporaine, conformément à sa vocation résidentielle séculaire. Des immeubles de la place Lyautey à ceux de la Cité internationale, des hôtels du boulevard des Belges au premier building de Lyon (Palais de Flore), du groupe HBM (Habitations à Bon Marché) de la rue Bossuet jusqu'aux résidences de l'avenue de Grande-Bretagne, c'est une véritable histoire de l'habitation humaine à l'époque contemporaine qui se dessine sous les yeux du visiteur, conjuguant modernité et qualité de vie.

L'arrondissement ne saurait toutefois se réduire à cette seule dimension. Si ses franges urbaines se résidentialisent au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, mais encore les avenues Franklin-Roosevelt, Saxe et Foch – ces dernières constituant les véritables *cardo* et *decumanus* des Brotteaux [fig. 4], le cœur de l'arrondissement conserve longtemps sa physionomie de faubourg au sein duquel un bâti modeste côtoie un dense tissu artisanal, à l'exemple de la fraction comprise entre les rues Boileau et Tête-d'Or, au sud de la rue Cuvier qui ne sera démolie qu'au cours des années 1960 en raison de sa taudification. Il en va de même du quartier de Bellecombe qui dialogue avec Villeurbanne. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, de nombreuses activités industrielles se développent ainsi sur le territoire de l'arrondissement, on songe en particulier au constructeur automobile

Luc Court, implanté rue Robert, comme à la firme Rochet-Schneider, fondée en 1889 par Édouard Rochet et Théodore Schneider qui s'installent place Saint-Pothin [Edgard-Quinet] à l'emplacement de l'actuel lycée Édouard-Herriot et commencent par fabriquer des cycles et des tricycles à pédales. C'est à proximité du parc de la Tête-d'Or que Tony Garnier (1869-1948) construit également l'usine de meubles Mercier et Chaleyssin en 1913. C'est dire combien l'arrondissement possède un visage multiforme. Pour qui s'intéresse à l'architecture et au patrimoine, franchir le Rhône réserve en réalité bien des surprises. Il est vrai que le parc de la Tête-d'Or a longtemps joué le rôle de l'arbre qui cache la forêt, comme si l'arrondissement se résumait au chef-d'œuvre des frères Bühler avec ses grilles emblématiques. C'est un patrimoine exceptionnel mais assurément trop méconnu qui s'offre aux visiteurs alors même que souvent, ces derniers ne s'aventurent guère au-delà du Vieux-Lyon et de la Presqu'île. Longtemps située à la périphérie des quartiers historiques de la ville, la rive gauche n'en possède pas moins ses lettres de noblesse depuis le projet de Morand et l'envol de montgolfières en 1784 jusqu'aux fusillades de la Terreur en 1793. C'est encore aux Brotteaux que Laurent Mourguet monte son premier spectacle de Guignol en 1808. C'est au parc de la Tête-d'Or que se tiennent les expositions universelles de 1872 et de 1894 mais également la Foire internationale de Lyon à compter de 1916, jusqu'à la construction de la Cité internationale sur le même site par Renzo Piano entre 1994 et 2006. À l'époque contemporaine, l'exceptionnel développement rhodanien de l'arrondissement s'impose en réalité comme l'une des façades privilégiées de la ville aux deux fleuves.

<sup>1</sup> La place prendra successivement le nom de place Louis-XVI (1823), de place du Pont-Morand (1826), place Béranger (1848), place Morand (1871) et place Maréchal-Lyautey (1944).

Fig. 4 – Eugène Rembielinski (géographe et graveur) et Laurent Dignoscyo (ingénieur et géographe), *Plan topographique de la ville de Lyon et de ses environs*, 1848 (édition corrigée en 1852), Kaepplin imprimeur, lithographie, Lyon, Archives municipales (2 S 574).



# I - Morand et les Brotteaux

Longtemps resserré dans ses limites administratives, Lyon amorce une évolution majeure au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à la faveur de nouveaux projets urbains qui s'engagent sous la pression foncière [fig. 5]. L'idée de prolonger le quai du Rhône en amont des Terreaux est envisagée dès la construction de l'hôtel Tolozan, mais l'entreprise présente un défi technique et financier d'envergure puisque celle-ci commande la rectification du cours du fleuve en le rejetant sur sa rive gauche. En 1749, le Consulat confie l'opération à Jacques-Germain Soufflot (1713-1780) qui crée une société immobilière pour réunir les fonds et qui s'associe à l'architecte Melchior Munet. Le programme consiste à redresser le cours du Rhône au moyen d'un quai et de créer un nouveau quartier sur les terrains gagnés sur le fleuve, l'ensemble étant délimité par une rue parallèle au quai (rue Royale) et trois rues transversales, aux extrémités desquelles deux places sont aménagées. Les travaux débutent en 1758 et, dès son achèvement cinq ans plus tard, Saint-Clair devient un quartier élégant bénéficiant d'une promenade prisée par les Lyonnais. À compter de 1771, Antoine Rater poursuit l'opération en ouvrant le cours d'Herbouville sur des terrains appartenant à l'abbaye des Dames de Saint-Pierre. Ces opérations se révèlent indispensables en raison de l'accroissement de la population : de cent quatorze mille habitants en 1760, la cité en compte cent quarante-six mille en 1785. Le dernier chantier du siècle touche au lotissement du couvent des Célestins après la suppression de l'ordre

des propriétés religieuses, qui devait considérablement s'amplifier au lendemain de la vente des biens nationaux, permet de répondre ponctuellement aux besoins liés au développement de la population dans l'attente de projets plus ambitieux.

## L'extension de la cité

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la crise économique et les finances du Consulat ne permettent plus de conduire des aménagements d'envergure sur le modèle de la place Royale – achevée en 1725 – et de la place des Terreaux. En lotissant progressivement leurs tènements, les grandes abbayes (Saint-Martin d'Ainay et Saint-Pierre) et les nombreux ordres religieux ont permis de contenir le développement urbain dans les limites historiques de la cité. À la veille de la Révolution (1773), le plan géométral de Joubert compose une ville de palais dont les imposantes ordonnances, qui s'alignent dans les cartouches du plan, contrastent vivement avec la réalité d'un réseau viaire encore médiéval. Sur cette vue célèbre s'esquissent déjà, il est vrai, les projets d'extension qui devaient profondément façonner la physionomie du confluent. Alors que le Consulat est exsangue financièrement, les grands propriétaires fonciers suscitent et accompagnent les mutations urbaines spectaculaires de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : les recteurs de l'Hôtel-Dieu, l'archevêque, les riches

Fig. 5 – Louis Gautier-Dagoty, *Projet d'un plan général de la ville de Lyon et de son agrandissement en forme circulaire dans les terrains des Brotteaux*, 1775, gravure et lavis, 59,5 x 43,5 cm, Lyon, Archives municipales (14 II P 411) © Gilles Bernasconi.



marchands, sans oublier les ordres religieux. En ce domaine, Soufflot jouera un rôle majeur dans le processus de transgression des anciennes limites de la ville à la faveur de la construction du quartier Saint-Clair, mais plus encore de la nouvelle façade de l'Hôtel-Dieu. Ces opérations ont été précédées par l'ouverture ponctuelle de voies au sud de la Presqu'île, qu'il s'agisse de la rue de la Charité (1728), de la rue Vaubecour (1730) ou de la rue d'Auvergne (1738) que l'ingénieur et sculpteur Michel Perrache (1726-1779) développe dans un ambitieux plan d'extension qui vise à réunir la Presqu'île aux îles du Confluent. La plus importante, l'île Mogniat, est acquise par le Consulat en 1735 et fait l'objet d'un premier projet de réunion étudié par l'architecte Guillaume-Marie Delorme (1700-1782). Malgré l'opposition du Consulat, Perrache prévoit dès 1766 l'achèvement d'un axe Nord-Sud reliant les routes de Paris et de Bourgogne à celle du Languedoc par le pont de La Mulatière – achevé en 1782 –, la régularisation du cours des fleuves et leur jonction, l'organisation d'un service de meunerie destiné à rentabiliser l'opération et l'accroissement des limites administratives – et donc fiscales – de la ville. L'apprenti entrepreneur forme une compagnie à cet effet et réunit promptement des financements. Commencés en 1772, les travaux se révéleront extrêmement laborieux et ne seront finalisés qu'au début des années 1830. En 1770, le projet est corrigé par Soufflot au profit d'un échiquier orthogonal délimitant une grande place centrale carrée. Entre 1772 et 1776, une digue de deux kilomètres et demi surmontée d'une chaussée est élevée et permet désormais le remblaiement de l'espace conquis sur le fleuve pour créer une nouvelle étendue constructible. Mais Perrache avait largement sous-estimé les quantités de terre nécessaires aux remblais et cherche à s'en procurer à tout prix. Dans

l'attente, les eaux stagnantes du Rhône, enfermées à l'intérieur de la chaussée et des digues, forment un immense marais nauséabond. En 1788, seulement un tiers des remblais a été réalisé. Si le canal des moulins et la gare d'eau sont creusés à la fin du siècle, le lotissement n'est que théorique ; le quartier est longtemps inondable et insalubre. La crue de 1778, qui détruit la première digue et la mort de Perrache survenue l'année suivante, fragilisent très tôt la compagnie qui, privée de ressources – les moulins n'ayant jamais fonctionné –, se trouve au bord de la faillite à la veille de la Révolution. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la ville se tourne vers sa façade orientale à la faveur de la reconstruction de la façade de l'Hôtel-Dieu, confiée dès 1739 à Soufflot, mais aussi l'aménagement du quartier des Brotteaux sous l'égide de l'architecte Jean-Antoine Morand.

En 1735, le Consulat de Lyon se porte acquéreur du domaine de l'Émeraude aux Brotteaux avant de le céder la même année aux Hospices civils de Lyon qui avaient déjà acquis le domaine de la Part-Dieu grâce au legs viager de madame de Servient (Catherine Mazonod) qui intervient en 1734, soit vingt-trois ans après la catastrophe dite du pont sur le Rhône du 11 octobre 1711 qui vit périr deux cent quarante et une personnes lors d'une bousculade provoquée notamment par le carrosse de madame de Servient. Ce qui a été longtemps considéré comme une donation « réparatrice » de Catherine Mazonod en faveur des pauvres de la ville ne constitue en réalité qu'une cession contre une rente viagère<sup>2</sup>. Dans les années qui suivent, les Hospices civils procèdent à de nombreuses acquisitions, à l'image de la propriété Léotard (1706) et de la ferme

<sup>2</sup> Antoine Vachez, *La Donation de la Part-Dieu aux Hospices. La légende et l'histoire*, Lyon, Mougins-Rusand, 1888, 14 p.

Bernard (1731), au point de se rendre propriétaires de l'essentiel des terrains situés à proximité du Rhône. Mais il n'est toujours pas question d'aménager cette vaste plaine qui est de nouveau inondée lors de la crue de 1754. Deux ans plus tard, une digue est élevée sous l'égide du Consulat ; engagés en 1759, les travaux ne s'achèvent que dix ans plus tard. Elle est prolongée par la digue des Brotteaux en 1774. Peu après, les Hospices se rendent propriétaires de l'ancien lit du Rhône ainsi détourné ; ce nouveau terrain leur est attribué par le Consulat en dédommagement des fonds avancés pour la construction de la digue. Le cours du fleuve se voit ainsi détourné légèrement plus à l'ouest, sur l'emplacement de l'actuel lac du parc de la Tête-d'Or. Il faudra attendre 1763 pour que les Hospices se rendent propriétaires du bandeau de terrain le long du Rhône, sur près d'un kilomètre de large, offrant ainsi une façade fluviale au domaine de la Part-Dieu. En 1780, leurs possessions sont estimées à quatre cent quatre-vingts hectares. C'est dans ce contexte que Jean-Antoine Morand élabore son célèbre « plan général de la ville de Lyon et de son agrandissement en forme circulaire dans les terrains des Brotteaux ».

### **Le plan Morand pour les Brotteaux**

Destiné initialement à la carrière religieuse, Morand s'oriente vers la peinture dès 1744 et se lie avec le peintre Donat Nonotte (1708-1785) et Soufflot avant d'étudier à Paris auprès de Jean-Nicolas Servandoni (1695-1766) qui donnera les dessins du baldaquin de l'église Saint-Bruno des Chartreux, achevé par Soufflot entre 1736 et 1744. Originaire de Briançon, Morand s'installe à Lyon en 1744. En 1757, le Consulat le nomme peintre et architecte de la Ville, dernière charge qui lui permet d'être associé, à compter de 1757, à

l'opération du quartier Saint-Clair et d'être chargé par Soufflot d'en diriger les travaux ; signant trois immeubles dont celui du 16 quai Saint-Clair [auj. André-Lassagne] qu'il habita. L'architecte prend sa part à de nombreux chantiers contemporains parmi lesquels l'aménagement de la salle du Concert de Lyon (1753) et de la chapelle de la Visitation de Notre-Dame, dite des artisans ou des affaneurs au collège de la Trinité (1754), la décoration de la nouvelle salle de spectacle construite par Soufflot (1754-1756), et participe aux préparatifs liés à la réception de Louis XV à Lyon en 1759. La même année, il se rend en Italie, à Parme, à Florence ainsi qu'à Rome ; voyage au cours duquel sa vocation d'architecte l'emporte visiblement sur celle de peintre. C'est ainsi qu'en 1759-1760, Morand aménage le théâtre royal de Parme dans la perspective du mariage de l'infante Isabelle avec l'archiduc Joseph<sup>3</sup>.

L'architecte réfléchit peu après au moyen de valoriser le territoire de la rive gauche du Rhône, rendu accessible à partir des Terreaux au moyen d'un système de bacs à trilles mis en service dans les années 1740 par les recteurs de l'Hôtel-Dieu. Dès le début des années 1760, Morand envisage d'urbaniser la rive gauche du Rhône au débouché d'un pont de bois traversant le fleuve qui est ouvert aux piétons le 7 avril 1775. Le 3 juillet 1765, il fait l'acquisition du pré Deschamps situé sur la rive gauche du Rhône aux Brotteaux et s'y installe dix ans plus tard dans une maison construite autour de 1770. Son confrère Antoine-Marie Perrache compte parmi les premiers investisseurs. En 1767, le Consulat refuse d'agréer le plan de l'architecte mais approuve le principe d'un second pont

<sup>3</sup> Sylvain Chuzeville, *Vie, œuvre et carrière de Jean-Antoine Morand, peintre et architecte à Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat en histoire de l'art, sous la direction de Philippe Bordes, Université Lumière-Lyon 2, 2012, p. 15.

sur le Rhône, soulevant l'opposition des recteurs de l'Hôtel-Dieu qui entendent conserver leur mainmise sur ce territoire. En réalité, le lotissement des Brotteaux n'est pas envisageable sans la construction d'un nouveau pont sur le Rhône. Le 4 janvier 1771, Louis XV donne son accord, à la condition de dédommager l'Hôtel-Dieu qui s'engage par ailleurs à céder les terrains nécessaires à l'établissement du pont. Le 5 septembre 1775, le comte de Provence, futur Louis XVIII, inaugure l'ouvrage et décore Morand de l'ordre de Saint-Michel. Le pont Saint-Clair, dit aussi pont Morand, s'impose d'emblée comme un chef-d'œuvre de charpenterie (Chuzeville), composé de dix-sept piles sur lesquelles repose une structure légère composée de fermes autonomes ; l'ouvrage est conçu pour résister à l'impétuosité du Rhône sans gêner la navigation<sup>4</sup> [fig. 6]. Morand fait valoir ici une culture technique qui s'apparente à celle des ingénieurs des Ponts et Chaussées dont l'école est fondée en 1747. Longtemps pourtant, la faisabilité de l'ouvrage demeure sujette à discussions. La science de l'ingénieur transparait également dans une variante du projet d'aménagement du quartier des

<sup>4</sup> Ibid., p. 241.

<sup>5</sup> Ibid., p. 165-166.

Fig. 6 – Jules Sylvestre, *Vue de l'ancien pont Morand en bois et du quai d'Albret*, d'après un daguerréotype pris en 1844, tirage argentique, 13 x 17 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 3314).

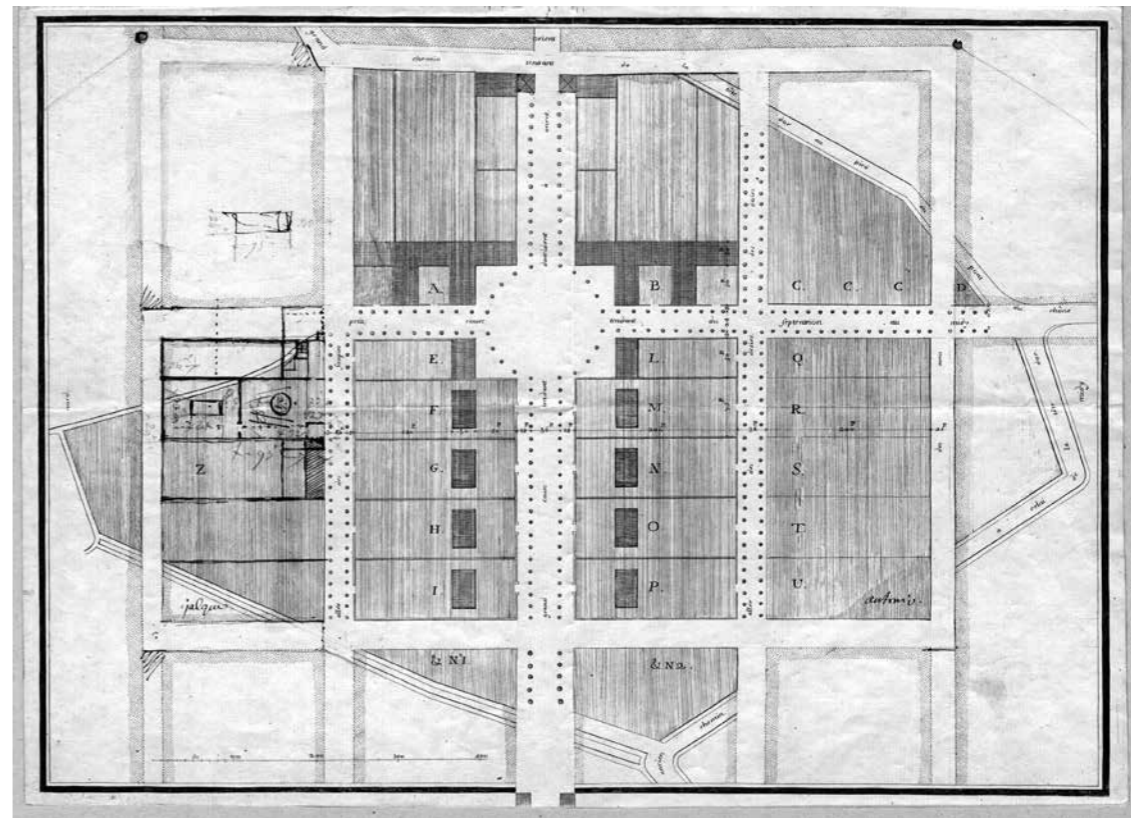
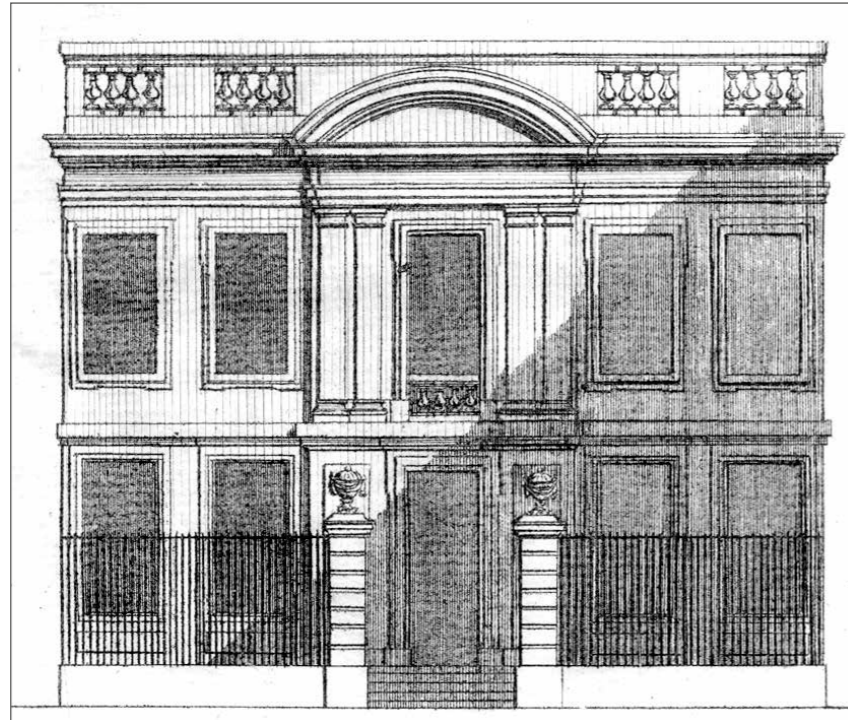


Fig. 7 – Jean-Antoine Morand, *Plan géométral du Pré Morand*, s. d. [1765], gravure, 34,4 x 46,7 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (Chomarat Est. 5085).

Brotteaux visant à entourer celui-ci d'un canal de dérivation (1766). Si le pont remporte un vif succès de curiosité – vingt-cinq mille passages sont enregistrés le premier jour (7 avril 1775) –, le lotissement des terrains se heurte à la résistance des Hospices et ceux-ci peinent à trouver des acquéreurs. L'architecte organise pourtant des manifestations pour valoriser le nouveau quartier, à l'image des envols de montgolfières les 19 janvier et 4 juin 1784. Le *Projet d'un plan général de la Ville de Lyon*, conçu en 1764 et présenté en juillet 1766, englobe un territoire étendu très au-delà du pré Deschamps, raison pour laquelle Morand cherche successivement le soutien du Consulat et de l'intendant. En outre, l'opération demeure entièrement privée, Morand s'inspirant des montages mis au point par Soufflot lors du lotissement du quartier Saint-Clair<sup>5</sup>. En d'autres termes, les travaux sont financés par les revenus provenant des péages du pont. Jusqu'à l'ouverture du pont Morand, le vieux pont de la Guillotière constituait le seul franchissement du Rhône au niveau de la cité rhodanienne. De



Fig. 8 – Jean-Antoine Morand, Élévation géométrale de l'un des seize pavillons qui doivent être construits dans les parties latérales du grand cours du Pré Morand, s. d. [1765], gravure, 18 x 15,5 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (Chomarat Est. 5088).



1775 à 1780, divers échanges de parcelles interviennent entre Morand et l'Hôtel-Dieu, un accord général est signé en 1780 entre tous les intéressés, qu'il s'agisse de l'architecte, du Consulat, des Hospices et du chapitre primatial qui détient un droit de censive sur les Brotteaux, c'est-à-dire une redevance applicable sur les terres. C'est ainsi que dès 1781, les Hospices civils de Lyon commencent à vendre les terrains délimités par le pré Morand qui ne représente alors que huit parcelles du projet de 1764 et se situe à l'intérieur des terres, autour de l'actuelle place Kléber [fig. 7]. Pour viabiliser son opération, Morand devait donc acquérir ou englober, d'une manière ou d'une autre par achat ou association, le périmètre reliant le futur pont à ses parcelles. Le plan en damier dégage plusieurs places dont une principale qui ouvre sur les quais au niveau du pont, cette dernière devant devenir une place royale à l'esprit de son concepteur. Les îlots affectent essentiellement un développement Nord-Sud dans le

<sup>6</sup> Ibid., p. 180.

<sup>7</sup> Dans les années 1780, l'architecte travaille également pour les loges maçonniques de la Bienfaisance et de la Sagesse, installées aux Brotteaux, la première est achevée en 1784 et inaugurée l'année suivante. La loge de la Sagesse, à laquelle Morand est affilié depuis 1787, se portera acquéreur de la propre maison de l'architecte, à charge pour lui de conformer les lieux à leur nouvelle destination. Ibid., p. 279.

dessein de dégager de vastes parcelles sur les quais du Rhône ainsi que sur l'avenue projetée reliant La Guillotière à l'extrémité septentrionale du nouveau quartier. Le dessin définitif du lotissement est arrêté par Marin Decrénice (1721-1794) en 1780 avant d'être homologué par le Parlement de Paris le 4 janvier de la même année. Son *Plan de distribution des terrains des Brotteaux à vendre appartenant à l'Hôpital Général du Grand Hôtel Dieu de Lyon* servira de trame viaire à l'urbanisation de la rive gauche. En mars 1772, une compagnie est formée en vue du lotissement des Brotteaux, son capital se monte à trois cent soixante mille livres<sup>6</sup>.

La mise en œuvre du pré Morand entre 1775 et 1780, sur un ensemble de parcelles dont le centre correspond aujourd'hui à la place Kléber, est celui d'un lotissement de seize pavillons identiques avec jardins, organisé autour d'une place rectangulaire. Morand projette en outre de construire des maisons des champs ordonnées selon deux voies principales, la « Grande Allée » (actuel cours Franklin-Roosevelt) et la rue Boileau. De cet ambitieux projet, seules quelques maisons furent construites, dont celle de l'architecte (*La Paisible*, vers 1785). L'architecte fournira plusieurs modèles de maisons décorées d'ornements néo-classiques, certaines offrant un avant-corps surmonté d'un fronton, d'autres des façades à fresque qui évoquent les décors de Le Brun à Marly. Mais cette ville idéale restera pour ainsi dire à l'état de projet et rares sont les constructions qui se conformeront aux intentions originelles [fig. 8]. Toujours soucieux d'améliorer l'attractivité du quartier, Morand construit une glacière dont les travaux coïncident avec l'ouverture du pont au public. Les Brotteaux deviennent bientôt un lieu à la mode ; Antonio Spreafico, glacier-limonadier, s'installe au pré Morand dès 1775. C'est précisément

devant les pavillons du célèbre glacier que se déroule la seconde ascension en montgolfière à partir des Brotteaux qui a lieu le 4 juin 1784 en présence du roi de Suède Gustave III [fig. 9]. Le caractère paysager des lieux ne sera pas négligé, de façon à créer des promenades ombragées qui ne tarderont pas à séduire les Lyonnais ; l'importance dévolue à la végétation dans les représentations graphiques du plan d'aménagement en témoigne tout particulièrement<sup>7</sup>.

### **Un champ de martyrs**

Les événements de la Révolution devaient singulièrement ralentir l'activité de l'architecte et interrompre brutalement cette dynamique. Morand est d'ailleurs écarté de la fête de la Fédération qui se déroule à la ferme de la Tête-d'Or le dimanche 30 mai 1790 pour laquelle l'architecte Claude-Ennemond Cochet (1760-1835) élève, avec la complicité du sculpteur Joseph Chinard (1756-1813), un temple de la Concorde sous la forme d'un imposant rocher escarpé ponctué de quatre entrées en forme de temple dorique, conjuguant pittoresque et primitivisme hellénisant. Les événements s'enchaînent dramatiquement dans les années qui suivent, la ville devenant très tôt un foyer d'agitation et de conspiration majeur. Le 14 juillet 1791, la seconde fête de la Fédération se tient sur le champ de Mars au sud de la grande allée des Brotteaux. Le 29 août 1792, la statue équestre de Louis XIV place Bellecour est détruite ainsi que le relief de la façade de l'hôtel de ville. À partir de mars 1793, la Révolution se radicalise sous l'action de Marie-Joseph Chalier qui impose un temps le jacobinisme et la terreur. Puis, une municipalité provisoire chasse les représentants de la Convention et fait juger Chalier qui est guillotiné le 17 juillet 1793 place des Terreaux. Cette

exécution provoque la rupture de la ville avec la Convention en accusant le caractère contre-révolutionnaire de la « rébellion » lyonnaise. La Convention décrète alors le siège de la ville et élève Chaliier en martyr de la République. Les Lyonnais défendent la plaine des Brotteaux à partir de postes de combat aménagés autour du pré Morand tandis que l'armée de la Convention bombarde la Presqu'île à partir de la ferme de la Part-Dieu et de la ferme de la Tête-d'Or. Après trois mois de résistance, le 9 octobre 1793, l'armée conventionnelle entre dans la cité par les portes de Saint-Just et de Vaise. La répression s'abat sur la ville, les jacobins reprennent le pouvoir et appliquent le célèbre décret de la Convention du 12 octobre 1793 : « La Ville de Lyon sera détruite [...] Lyon fit la guerre à la Liberté ; Lyon n'est plus ». Les démolisseurs s'acharnent sur Pierre-Scize et les façades de Bellecour. Jusqu'en avril 1794, deux mille personnes sont guillotonnées sur la place des Terreaux ou fauchées par la mitraille aux Brotteaux. Au cours du siège de Lyon en 1793, Morand est chargé de fortifier son pont dit aussi « pont Saint-Clair » sur le Rhône et d'en démolir plusieurs arches afin de ralentir la progression de l'armée dépêchée par la Convention. Sa participation au siège lui vaut de mourir *révolutionnairement*, il est guillotiné place des Terreaux le 24 janvier 1794. Après le 9 Thermidor, les violences cessent et les Brotteaux deviennent le lieu de commémoration du martyrologe politique de Lyon. Le 29 mai 1795, un cénotaphe est inauguré sur le lieu même des fusillades. Dessiné par Cochet avec la collaboration de Chinard pour les statues allégoriques et de François Delandine (1756-1820) pour les inscriptions, le monument se compose d'un tombeau ponctué de lares et de draperies funèbres au milieu duquel s'élève une colonne surmontée d'une urne encadrée par deux femmes voilées

portant des lacrymatoires. Aux angles, des thuriféraires brûlent des parfums et de l'encens. Ce premier monument disparaît en janvier de l'année suivante au cours d'un incendie. Bien que la question de son relèvement soit évoquée à plusieurs reprises sous l'Empire, ce n'est qu'au retour des Bourbons qu'un nouvel édifice voit le jour. Ces événements dramatiques devaient sceller la vocation mémorielle des Brotteaux comme champ des martyrs de la Révolution en cristallisant une page essentielle de l'histoire contemporaine de la cité.

Fig. 9 - Jean-Jacques de Boissieu, *Le Départ de la montgolfière aux Brotteaux* (détail), 1784, lavis d'encre de Chine avec rehauts à la plume sur papier, 50 x 47 cm, Lyon, musées Gadagne.

Ce dessin, l'un des plus ambitieux du graveur Jean-Jacques de Boissieu, représente un épisode emblématique du progrès scientifique et technique de la fin du règne de Louis XVI : le 19 janvier 1784, Joseph de Montgolfier et Jean-François Pilâtre de Rozier réalisent dans la plaine des Brotteaux le deuxième vol habité à bord du Flesselles, l'aérostat le plus grand jamais construit. Une foule nombreuse assiste à l'événement ; les curieux comme les scientifiques accourent parfois de loin, à l'image du physicien Horace-Bénédict de Saussure, venu de Genève. L'intérêt de l'artiste se porte tout autant sur le pittoresque de la foule que sur l'environnement urbain figurant dans le lointain les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse, mais surtout l'immense façade du nouvel Hôtel-Dieu érigée par Jacques-Germain Soufflot, dont le dôme semble faire écho à l'ascension du ballon.





## II - Un territoire en devenir : de la Révolution au Second Empire

Les événements de la période révolutionnaire devaient provisoirement freiner le développement du quartier des Brotteaux d'autant que, contrairement au projet concurrent de Perrache qui étend les limites administratives et fiscales de Lyon, le lotissement de Morand se situe sur le territoire de La Guillotière. Ajoutons également que la vente des biens nationaux qui intervient au lendemain de la Révolution libère de nombreuses emprises urbaines qui sont livrées à l'urbanisation entre les années 1790 et 1810. Ce n'est que sous la Restauration que la rive gauche connaît son véritable essor ; sa population augmente significativement : de six mille habitants en 1800, elle atteint dix mille

âmes vingt ans plus tard. De nombreuses activités industrielles et artisanales se développent dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle au sud de La Guillotière : roulage, chimie, vitriolerie, verrerie, fabriques, fours à chaux, brasseries [fig. 10]. Après la crue dévastatrice de 1825, une digue est construite en aval du pont Saint-Clair et trois ans plus tard, un troisième pont est élevé sur le Rhône : il s'agit du pont Lafayette, conçu par les ingénieurs Favier et Lagarenne. Le même Favier construira le premier pont de la Feuillée en 1831. Quatre arches du pont Morand sont

Fig. 10 – Tony Desjardins, *Fontaine de la place Lyautey*, 1865.

Fig. 11 – Antoine Duclos, *Vue du pont Morand sous la neige*, huile sur toile, 550 x 810 cm, 1824, Lyon, Musée Gadagne (inv. 83.5.1).



emportées lors de cette dernière crue [fig. 11]. Mais ces ouvrages ne suffisent pas à endiguer durablement le Rhône d'autant que les crues se succèdent à une fréquence régulière : 1830, 1836, 1840, 1845, 1846, 1856. Les zones basses de la rive gauche sont fréquemment submergées : en juillet 1812, un lac artificiel se forme aux Brotteaux dans une prairie. Le vaste territoire de la rive gauche du Rhône s'urbanise lentement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans le cadre de trois plans d'extension successifs établis pour La Guillotière – commune indépendante jusqu'en 1852 – et leur mise en œuvre partielle, qu'il s'agisse de celui d'Antoine Scève (1827), de celui de Van Doren (1843-1846) comme du *Plan topographique de la Ville de la Guillotière* dressé par l'architecte-vooyer de la ville Christophe Crépet en 1845<sup>8</sup>. Dans un territoire comme celui de la rive gauche, tout ou presque est à faire en ce début de siècle. Les différents plans d'alignement, qui ne seront que partiellement suivis, poursuivent la logique du plan Morand en le développant essentiellement à l'échelle de La Guillotière dans le dessein de relier les Brotteaux et la commune historique de la rive gauche. Pour autant, ce sont véritablement les logiques de circulations à partir de la Presqu'île qui prévaudront largement dans l'établissement de ces documents de références notamment au regard des ponts existants ou projetés sur le Rhône, qu'il s'agisse du pont Lafayette, élaboré en 1818 et ouvert au public en 1829, de la passerelle du Collège, livrée en 1844, comme du pont de l'Hôtel-Dieu ou de l'Hôpital [Wilson] construit entre 1837 et 1839. Jusqu'au Second Empire, la rive gauche du Rhône est en proie à des inondations catastrophiques – les plus importantes ont lieu en 1840 et en 1856 – qui mettent en relief la fragilité des constructions élevées dans des matériaux de médiocre qualité

<sup>8</sup> Anne-Sophie Cléménçon, « Le plan Crépet de 1845, projet utopique ou modèle pour le troisième plan d'extension de la Guillotière ? », Jeanne-Marie Dureau (dir.), *Forma urbis, Les plans généraux de Lyon du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, cat. exp., Lyon, Archives municipales, Lyon, Archives municipales de Lyon, 1997, p. 103-109.



Fig. 12 – Jules Sylvestre, *Inondations de Lyon, vue des Brotteaux*, 1856, tirage argentique, 13 x 18 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 3318).

Fig. 13 – Jules Sylvestre, *Inondations de Lyon, vue de l'avenue de Saxe, de l'église et de la place Saint-Pothin*, 1856, tirage argentique, 21 x 27 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 0109).

Fig. 14 – Hippolyte Lazerges, *Napoléon III visitant les inondés de Lyon cours Morand le 2 juin 1856*, huile sur toile, 1857, 301 x 205 cm, Compiègne, musée national du château (Inv. 20559) © RMN-Grand Palais / Gérard Blot.

sur des terrains concédés par les Hospices civils de Lyon au moyen de baux emphytéotiques de quinze à vingt ans. Un bâti de maisons à pans de bois et de pisé se développe de La Guillotière aux Brotteaux principalement dans la première moitié du siècle dans un contraste saisissant avec les constructions publiques élevées en pierre et en maçonnerie. Les photographies prises au lendemain des inondations de 1856 soulignent l'ampleur des dévastations et la violence de la crue [fig. 12-13]. Les rares immeubles qui résistent – outre l'église Saint-Pothin qui émerge intacte – sont ceux construits sur des terrains vendus par les Hospices à compter de 1824. En 1856, la situation est tellement dramatique que l'empereur en personne vient visiter les sinistrés [fig. 14]. L'année suivante, une nouvelle digue est érigée tandis qu'il est désormais fait interdiction de construire intégralement en pisé de terre.

### **La ville de La Guillotière**

Au début de la monarchie de Juillet, les îlots urbanisés correspondent approximativement à ceux dessinés par Morand au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire aux huit à dix parcelles tracées autour



de l'actuelle place Kléber, auxquelles s'ajoutent les huit îlots qui composent le cours qui porte le nom de l'architecte au début du siècle suivant [auj. Franklin-Roosevelt]. L'urbanisation se poursuit également autour de la place Louis XVI [auj. Lyautey], surtout en direction de La Guillotière, reliée aux Brotteaux par le cours de Bourbon [auj. de la Liberté], qui conduit la place Lyautey à la place du Pont. Pour autant, les deux quartiers n'ont pas encore réalisé leur jonction. Au cours des années 1830-1840, la densification se fera essentiellement le long de cet axe majeur, ainsi qu'en témoigne le *Plan topographique de la ville de Lyon et de ses environs* levé par Eugène Rembielinski et Laurent Dignoscyo en 1847. De nombreuses maisons à loyer s'élèvent le long des principales voies composant un tissu très disparate. Plus que le bâti, ce sont les plantations régulières qui longtemps délimitent les parcelles et les voies. De fait, le rigoureux tracé des Brotteaux a pour effet de mettre en relief le caractère désordonné de l'urbanisation de la commune de La Guillotière dont la population ne cesse d'augmenter en raison de son fulgurant essor industriel. Telles sont les raisons qui motivent l'établissement d'un plan d'embellissement en 1845 par l'architecte-voyer de La Guillotière : Christophe Crépet<sup>9</sup>, qui étudie en particulier le prolongement de la trame de Morand en direction de La Guillotière sans résoudre les épineux problèmes induits par le changement d'axe du cours de Brosses [Gambetta]. Le plan de Crépet aura surtout pour effet de planifier l'urbanisation des terrains compris entre le cours Lafayette et la Grande-Rue de la Guillotière. L'architecte demeure en fonction jusqu'en 1852, date à laquelle La Guillotière est annexée à Lyon. Assécher, niveler, aligner, numéroté, planter, telles sont parmi les principales attributions de l'architecte-voyer en ce début de siècle. Jusque dans les années 1820, sa tâche consiste également à accorder les permissions de voirie et à percevoir les droits, à veiller au respect

des arrêtés municipaux et à surveiller l'état des chaussées en dressant des plans de nivellement et de rectification.

Dès 1802, les Hospices instituent une double gestion parallèle de leur immense patrimoine : la vente et la location du sol<sup>10</sup>. Les ventes peuvent concerner des îlots entiers, vendus au même acquéreur, soit des parcelles d'îlots cédées à plusieurs particuliers. De la taille du lot – de deux cents à mille mètres carrés –, dépend, en règle générale, le type de bâti que l'investisseur envisage de construire. Attentifs à valoriser leurs terrains, les Hospices se gardent pour autant d'édicter des prescriptions à propos de la qualité du bâti. Alors que la place Lyautey est délimitée très tôt par des immeubles soigneusement construits, Henri Vitton (1793-1834), maire de La Guillotière de 1822 à 1830, intervient pour que l'ensemble des îlots sur le cours Morand soient vendus afin de normaliser les élévations de cet axe majeur ; mais l'édile se verra opposer une fin de non-recevoir<sup>11</sup>. Jusqu'à une date très récente, de grands immeubles de rapport cohabitent avec des maisons modestes d'un ou deux étages – ces dernières ont pratiquement disparu aujourd'hui – offrant une idée saisissante des contrastes de gabarit et de physionomie entre les constructions assises sur leur terrain et les autres dont la propriété du sol leur échappe. Cette hétérogénéité du bâti demeure l'un des traits distinctifs de la rive gauche, des Brotteaux jusqu'à Villeurbanne. Les premiers immeubles construits sur leur terrain s'élèvent autour de la place Lyautey et sur les quais du Rhône entre la fin des

<sup>9</sup> En mars 1833, Crépet est nommé agent-voyer ou agent-architecte de La Guillotière avant de succéder à Antoine Scève cinq ans plus tard comme architecte-voyer de la ville.

<sup>10</sup> Anne-Sophie Cléménçon, *La Ville ordinaire. Généalogie d'une rive. Lyon, 1781-1914*, Lyon, Marseille, CAUE du Rhône Métropole, Éditions Parenthèses, 2015, p. 38 et suiv.

<sup>11</sup> Cité par Dominique Bertin et Nathalie Mathian, *Lyon. Silhouettes d'une ville recomposée. Architecture et urbanisme 1789-1914*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2008, p. 122.



Fig. 15-16 – Anonyme, Statues d'Henri IV et de Jeanne d'Albret, 1844 (11 quai de Serbie).

Fig. 17 – Arc et consoles de la chapelle des Gadagne, 1533, provenant de l'église des Jacobins à Lyon (fragments réinsérés au portail du 8 rue Sully).

années 1800 et le début de la décennie suivante. Ces constructions font valoir de solides soubassements en pierre de Villebois qui fut massivement utilisée à Lyon au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Citons en particulier les immeubles du quai de Serbie, ceux de l'îlot situé à l'angle de la place Lyautey et du quai éponyme. Les immeubles des 9, 10 et 11 quai de Serbie présentent un décor inédit formé d'une statue de Sully, érigée à l'angle d'une maison construite en 1844 face à la rue du même nom et de deux statues d'Henri IV et de Jeanne d'Albret [fig. 15-16]. Cet ensemble unique à Lyon constitue

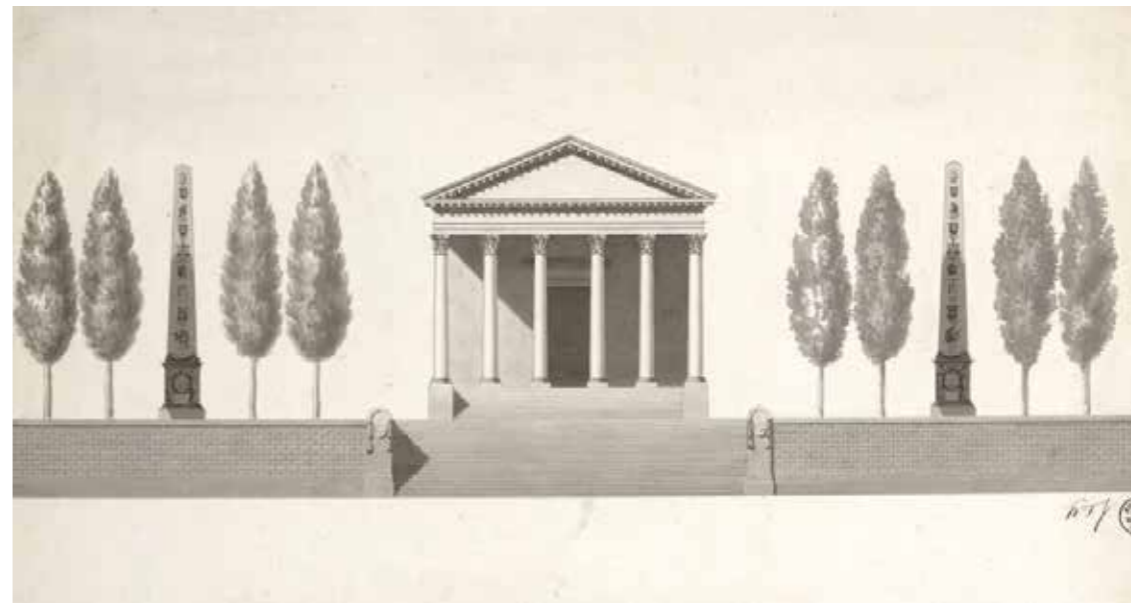


un véritable plaidoyer en faveur du protestantisme, en écho à l'âge d'or du XVI<sup>e</sup> siècle lyonnais<sup>12</sup>. Dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les remplois ne sont pas rares dans la construction d'immeubles de rapport, comme l'illustrent l'arc et les consoles de la chapelle des Gadagne, réinsérés au 8 rue Sully [fig. 17]. Cet insigne vestige, daté de 1533, provient de l'église des Jacobins construite par les Frères prêcheurs au XV<sup>e</sup> siècle et ouvrait sur la chapelle de la famille de Gadagne. L'arc est ici remonté dans le soubassement d'un ensemble immobilier construit vers 1830<sup>13</sup>. La qualité des pierres et le soin apporté à leur appareillage nous rappellent que tous les matériaux employés dans la construction à Lyon sont importés des régions avoisinantes. Dans une ville dépourvue de Parlement et d'Université, c'est la maison du marchand qui impose localement un caractère d'utilité à l'ensemble du bâti et ce, dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Les immeubles des Brotteaux ou *maisons*, selon l'acception couramment utilisée à Lyon, n'échapperont pas à cette

<sup>12</sup> En 1561, Jeanne d'Albret, reine de Navarre, autorise le calvinisme dans son royaume et en 1593, Sully conseille certes à Henri IV de se convertir au catholicisme afin de pacifier le royaume mais refuse lui-même d'abjurer.

<sup>13</sup> Transformée en halle à fourrage à la Révolution, l'église est partiellement démolie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avant d'être entièrement détruite lors des travaux d'aménagement de la préfecture du Rhône dans les bâtiments conventuels. L'arc de la chapelle des Gadagne constitue l'un des rares témoins architecturaux du XVI<sup>e</sup> siècle à Lyon.

Fig. 18 – Jules Sylvestre, L'Avenue de Noailles [auj. avenue Maréchal-Foch], vers 1870, tirage argentique, 19,5x 25,5 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 SA 04-16).



règle, d'autant qu'il faudra attendre le déclassement des dernières fortifications en 1884 sur la façade septentrionale de l'arrondissement (boulevard du Nord) pour que l'hôtel particulier se développe, l'hôtel Vitta constituant un véritable *unicum*. Les grands immeubles de rapport du cours Morand (n° 5 et n° 10 notamment), construits à l'angle des avenues de Saxe et de Noailles [Maréchal-Foch], donnent en réalité la véritable échelle du nouveau quartier [fig. 18].

### Le monument du Siège

En mai 1814, soit un mois après la première abdication de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, l'état-major de la Garde nationale, des anciens combattants du Siège et les survivants des familles de victimes présentent au commissaire du roi, le comte de Noailles, le « vœu du peuple de Lyon d'élever un temple où l'on pût prier pour ses parents et amis morts au champ d'honneur ou sous la hache des bourreaux<sup>14</sup> ». Une commission est formée peu après sous la présidence du comte de Chabrol, préfet du Rhône, afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage du futur monument. Celle-ci entreprend au même moment

Fig. 19 – Frédéric et Ennemond-François Hotelard, *Projet d'Élysée pour les victimes du siège de Lyon*, 1817, élévation principale, 53,3 x 39,8 cm, plume et lavis encre noire, aquarelle sur papier, Archives municipales de Lyon (3 S 1446) © Gilles Bernasconi.

<sup>14</sup> Cité par Maurice de Boissieu, *Le Monument religieux des Brotteaux*, Lyon, Audin, 1925, p. 18.



des démarches auprès des Hospices civils de Lyon en vue de la cession préalable d'une vaste parcelle aux Brotteaux, sur le lieu même des fusillades ; la vente n'intervint que deux ans plus tard, le 1<sup>er</sup> mai 1816, « Cette terre ne peut désormais avoir qu'une seule destination<sup>15</sup> ». Le 21 octobre 1814, une première pierre symbolique est solennellement posée par le comte d'Artois en présence d'une foule nombreuse, une souscription publique est ouverte la même année. Peu après, la commission réfléchit aux grandes lignes d'un cahier des charges : cent trente-deux ares seraient réservés au jardin et à l'esplanade qui doivent entourer la chapelle, sachant que la plus grande longueur du terrain, qui forme un parallélogramme de cent dix-huit par cent douze mètres, serait orientée dans le sens est-ouest. La parcelle est entièrement isolée et circonscrite par quatre voies et demeure, ainsi que l'ensemble de la rive gauche du Rhône, exposée aux inondations ; le monument devra donc être construit sur un

piédestal suffisamment haut pour échapper aux dévastations provoquées par les crues. Les candidats sont invités à produire un monument religieux d'un genre « simple mais noble et qui se fasse distinguer surtout par l'exactitude et l'ensemble de ses proportions plutôt que par des ornements dont il faut être avare, lorsqu'il est question d'un édifice funéraire<sup>16</sup> ». Tombeau, mausolée, cénotaphe ou temple, la commission hésite quant au nom à donner au monument. Il faut dire que le caractère exceptionnel de la commande laisse une certaine latitude aux architectes. Pas moins de vingt et un projets sont reçus. Deux médailles d'une valeur de trois cents francs

<sup>15</sup> Arch. mun. Lyon, fonds Morand, 14 II 40/1, Rapport fait au conseil d'administration des hôpitaux de Lyon, 20 juillet 1814.

<sup>16</sup> *Ibid.*

Fig. 20 – Claude-Ennemond Cochet, *Monument des Brotteaux à Lyon*, encre et lavis sur papier [nombreuses retombes], 1814, 65,3 x 100,1 cm, signé et daté en bas au centre : « Présenté en 1814 à S. A. R. Mgr le comte d'Artois par Cl. Cochet, architecte de Lyon et membre de l'Académie de cette ville. » Archives municipales de Lyon (2 S 947) © Gilles Bernasconi.



chacune sont décernées aux candidats qui se sont particulièrement distingués, la première est attribuée à Antoine-Marie Chenavard (1787-1883), devise « Le soc de la charrue ne soulèvera plus sans pitié les ossements de nos amis et de nos pères », l'autre à un certain Revost, professeur de mathématiques à Lyon, devise « *Pro Rege et Patria* ». La commission attribue également deux mentions, l'une à l'ingénieur des Ponts et Chaussées de La Tombe, l'autre à l'architecte Étienne Grangier. Le conseil décide de se réunir huit jours plus tard pour statuer sur la proposition que la commission entend examiner une nouvelle fois quitte à « adopter un projet qui ne faisait pas partie du concours mais qui moyennant quelques changements lui paraîtrait très convenable et devoir remplir les intentions et répondre aux vues du conseil et des souscripteurs<sup>17</sup> ». Là réside toute l'ambiguïté de la délibération. Si le projet Chenavard semble rallier l'assentiment des membres de la commission, celle-ci entend conserver une entière liberté. Parmi les rares esquisses qui nous sont parvenues figurent deux propositions attribuées à Frédéric Hotelard (1775-1834 [?]), alors architecte de la Ville de Lyon (1807-1814) et à son fils Ennemond-François (1784-1867) [fig. 19]. Malgré cette première médaille, Chenavard n'est donc pas désigné explicitement lauréat du concours et de toute évidence son jeune âge tout autant que son absence de Lyon au moment des débats n'ont guère plaidé en sa faveur. Chenavard participe au concours quelques mois avant de partir pour Rome et conçoit un temple prostyle d'ordre dorique dans une composition rigoureusement axiale qui, d'ouest en est, ordonne le perron d'entrée et son portail, le monument et sa sacristie jusqu'au logement du desservant, isolé à l'extrémité orientale, en surélevant l'ensemble de la parcelle – non pas l'édifice seul – d'une quinzaine de marches. Il est vrai que l'articulation

des dépendances avec le sanctuaire constituait l'une des contraintes majeures du programme auxquelles visiblement de nombreux candidats se sont heurtés. Cette nouvelle « maison carrée » conjugue une observation archéologique rigoureuse – grecque en l'occurrence – adaptée aux besoins culturels contemporains. Au caveau suggéré par le programme, Chenavard substituera des sarcophages. Entre-temps, Cochet fait connaître au public un projet qu'il n'avait pas souhaité présenter au concours quelques mois plus tôt et s'attire bientôt les faveurs de la commission qui s'en porte acquéreur et fait réaliser une maquette en plâtre<sup>18</sup>. Élève de son père et de Brongniart à Paris, prix de Rome 1783, Cochet obtient un premier prix à l'Académie de Parme en 1786 au cours de son voyage en Italie, puis entre peu après dans la maçonnerie pour conforter sa carrière et se fait remarquer par la conception du monument éphémère dédié à Concorde élevé au milieu du camp de la Fédération le 30 mai 1790. Le 22 mai 1817, soit un an après l'ouverture du concours, la commission adopte définitivement les plans de Cochet [fig. 20]. C'est à la pyramide de Caius Cestius, construite à Rome en 12 avant J.-C., que l'architecte se réfère explicitement en conférant à l'édifice un caractère sépulcral qui ne transparaissait pas dans le projet de Chenavard. Si le choix de la commission s'est visiblement porté sur un monument susceptible de marquer les esprits dans le paysage urbain en renvoyant à l'imaginaire utopique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la profonde dichotomie entre la façade principale et la chapelle ne manquera pas de susciter des réserves. Le 28 mai 1819, le monument est inauguré, le 29 septembre 1821 le corps du général

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> Élisabeth Hardouin-Fugier, « Antoine-Marie Chenavard », *Les Peintres de l'âme. Art Lyonnais du XIX<sup>e</sup> siècle*, cat. exp., Musée des Beaux-Arts de Lyon, 1981, p. 203-205.

de Précý, l'héroïque défenseur de Lyon pendant le Siège, est inhumé dans la crypte, précédant de peu l'exhumation des victimes ensevelies dans les champs voisins (1823). Comment ne pas rapprocher le monument lyonnais de la chapelle expiatoire construite par Pierre-François-Léonard Fontaine à l'emplacement du cimetière de la Madeleine à Paris (1815-1826), lieu d'exhumation des corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette ? Mais alors que Fontaine dessine une variation du Panthéon qu'il place au cœur d'un ensemble de galeries composant un *campo santo*, Lyon s'offre un monument d'un autre siècle, celui des Lumières, comme pour dramatiser plus encore l'événement fondateur de son histoire contemporaine.

### **Les divertissements des Brotteaux**

Si La Guillotière concentre l'essentiel des activités industrielles de la rive gauche, celles-ci se révèlent plus disséminées dans sa partie Nord et coexistent avec de nombreux lieux de divertissement, cette dernière vocation se confirmant dès les premières années de la Restauration. Les Brotteaux sont en effet renommés pour leurs établissements : le Colisée, le jardin d'Hiver, la Rotonde, auxquels s'ajoutent de nombreux cafés, glaciers et restaurants. Un véritable parc de loisirs s'aménage au début des années 1820 au cœur du périmètre défini par la rue Duguesclin, la gare des Brotteaux, la rue Cuvier et le cours Lafayette avec stand de tir, restaurant, café-concert, jeux de boules et montagnes russes qui remportent un immense succès. Un établissement concurrent s'installe rue Duquesne en 1822, prend le nom de *Montagnes françaises*, et propose notamment un labyrinthe de glaces. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des cafés et des restaurants s'établissent sur les cours Morand et de Saxe, qu'il s'agisse

du café du Grand Orient comme du café Curtus (remplacé de 1836 à 1891 par la Rotonde). En 1859, ouvre au 145 cours Lafayette une brasserie célèbre qui portera successivement les noms de Brasserie strasbourgeoise, de Brasserie Alsace-Lorraine et de Brasserie de l'Horloge. Au 3 de la place Kléber, se succèdent plusieurs restaurants dont le Chateaubriand, remplacé aujourd'hui par la maison Orsi. Rappelons enfin que de 1897 à 1909, le Palais de glace qui comprenait une patinoire avec orchestre, un restaurant, une brasserie, un salon de thé et un glacier occupe le musée Guimet. À l'angle du cours Vitton et du boulevard du Nord [des Belges] existait jusqu'en 1914 le Grand Café de Monte-Carlo qui s'impose comme l'un des établissements les plus renommés de l'arrondissement. Comment ne pas évoquer la Brasserie des Brotteaux, qui ouvre en 1913 à l'angle de la rue Juliette-Récamier et de la place Jules-Ferry, avec son décor Art nouveau, la Brasserie des Deux-Avenues, à l'angle de l'avenue Thiers et du cours Vitton, le Chalet du Parc et, pour finir, rue Duquesne, le restaurant de la mère Fillioux ?

### **La défense de la rive gauche**

En raison de sa qualité de place-forte majeure contrôlant le grand quart Sud-Est de la France, Lyon voit la réalisation d'imposantes fortifications à compter de la monarchie de Juillet sous la direction du général de brigade Hubert-Félix Rohault de Fleury (1779-1866) – attentif aux réflexions conduites par le baron Haxo qui, dès 1818, avait fait dresser un lever détaillé de la ville. Entre 1831 et 1854, Rohault de Fleury fait construire une série d'ouvrages détachés sur la rive gauche du Rhône destinés à protéger la commune de La Guillotière et le quartier des Brotteaux. Dès la monarchie de Juillet, la rive gauche

voit également l'aménagement d'ouvrages de défense détachés destinés à protéger le flanc oriental de la cité rhodanienne. Le maréchal de camp Hubert Rohault de Fleury, nommé commandant des travaux de défense de Lyon, tiendra compte de l'urbanisation croissante des Brotteaux et de La Guillotière pour élaborer la nouvelle ceinture de forts qui vient compléter les enceintes continues de La Croix-Rousse et de Fourvière. Dès 1831-1832, les chantiers se succèdent avec la construction en 1831 des forts des Brotteaux, de Villeurbanne [Montluc], du Colombier, de la redoute du Haut-Rhône (1854) et de celle de la Tête-d'Or (1832), de la lunette des Charpennes (1842) et de la redoute de la Part-Dieu (1831). À ces ouvrages, s'ajoutent, plus au sud, le fort Lamothe (1831) et celui de la Vitriolerie [quartier Général-Frère] (1840) qui composent la façade défensive de l'Est lyonnais. Les différents projets d'embellissement composeront à leur tour avec ces imposantes enclaves militaires qui entraînent de nombreuses contraintes, notamment en matière de voirie. Le vaste réseau de défenses en arc de cercle qui, de la Croix-Rousse, étend son emprise sur la plaine des Brotteaux et Villeurbanne se dessine dès les années 1830. C'est dans ce contexte que le projet d'un quartier dévolu à l'artillerie voit le jour aux Brotteaux dès 1844, l'État se portant acquéreur cette année-là d'une enclave étendue sur la rive gauche pour la construction d'une caserne destinée à deux régiments d'artillerie. Le 24 février 1843, le choix du site devant accueillir l'école d'artillerie et les deux régiments de la même arme est arrêté à la Part-Dieu et validé par le comité des fortifications le 22 avril 1845. À l'issue de trois études réalisées entre 1843 et 1845, la superficie définitive du tènement est portée à dix-huit hectares cinquante-trois ares et quatre-vingt-seize centiares<sup>22</sup>. Si le tènement principal est dévolu à la

caserne, l'école d'artillerie est placée à l'angle du cours La Fayette et du chemin des Charpennes, dans le prolongement de la rue Sainte-Élisabeth [Garibaldi] élargie, son emprise foncière ne représentant guère plus d'un hectare à l'échelle du site. La qualité de son emplacement est d'offrir un dégagement de vingt-cinq mètres au-devant des bâtiments, c'est-à-dire face à la ville. Cette dernière disposition tient compte du projet de prolongement de la rue Sainte-Élisabeth, conformément aux plans d'embellissement de La Guillotière établis par Van Doren et par Crépet. Si la caserne d'artillerie de la Part-Dieu se retrouvera sur le territoire du 3<sup>e</sup> arrondissement après 1867, son implantation ne sera pas sans incidence sur le développement des arrondissements mitoyens. Dans les années de l'après Seconde Guerre mondiale, cette largeur de vingt-cinq mètres sera précisément appliquée à l'élargissement du tronçon de la rue Garibaldi compris entre la rue Montgolfier et la rue Tronchet, ainsi qu'entre la rue de Sèze et le cours Lafayette. Toujours est-il que l'emprise militaire devait fortement structurer le développement urbain de la cité rhodanienne à l'époque contemporaine et cette remarque s'applique tout particulièrement à la rive gauche du Rhône qui s'impose comme l'aire de développement naturelle de la cité rhodanienne. Aux côtés de l'État, il est un autre acteur qui contribuera activement au maillage de ce nouveau territoire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : l'Église.

<sup>22</sup> Vincennes, Service historique des Armées, 1 VH 1006, extrait des registres du comité des fortifications, 22 avril 1845. Les acquisitions foncières s'élèvent à 862 204 francs, dont 469 940 pour la seule caserne d'artillerie. Philippe Dufieux, « Le fantôme de la Part-Dieu. Du quartier militaire à l'opération du siècle », *Revue d'histoire de Lyon*, 2015, n° 1, p. 121-137.

### Une terre de mission

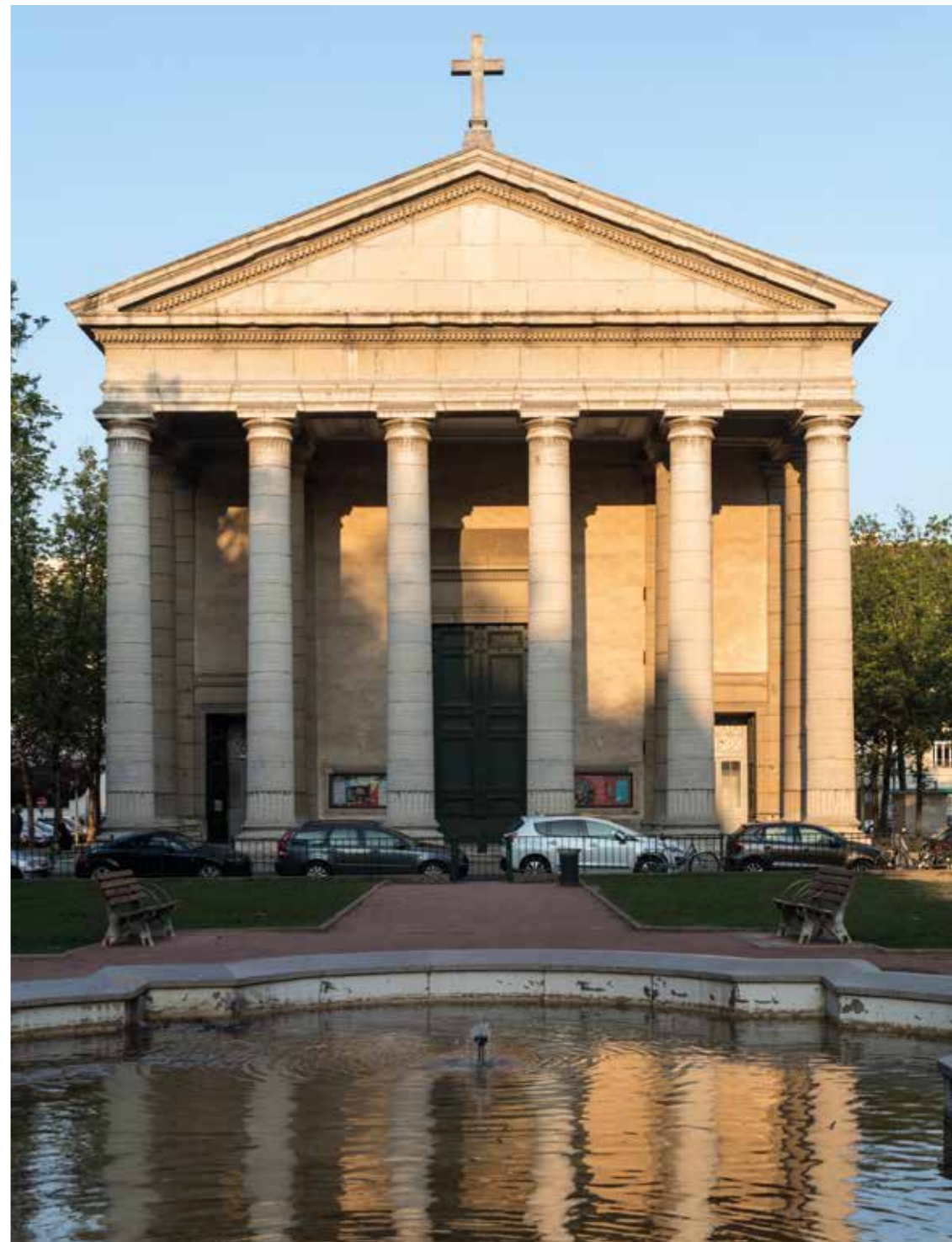
Au lendemain du Concordat (1801), l'Église se réorganise et les sanctuaires sont progressivement restitués. Avant la création de la paroisse Saint-Pothin en 1828, au nord des Brotteaux, l'église Saint-Louis de La Guillotière et le monument expiatoire des Brotteaux constituent les seuls lieux de culte de la rive gauche avec la chapelle des capucins de la Villette. Les douze paroisses créées sous l'épiscopat de monseigneur de Bonald (1839-1870) se situent toutes dans les quartiers en cours de peuplement et d'urbanisation : cinq s'établissent sur la rive gauche du Rhône, quatre complètent l'équipement religieux des pentes et du plateau de la Croix-Rousse tandis que les paroisses de l'Annonciation à Vaise et Sainte-Blandine à Perrache accompagnent le développement de la ville. À l'exception de la Rédemption et de Saint-Eucher, qui desservent les quartiers des Brotteaux et de la Croix-Rousse, ces paroisses nouvelles sont à destination des populations ouvrières. Plus encore peut-être que la Croix-Rousse, c'est véritablement la rive gauche du Rhône qui constitue le territoire de mission de l'Église au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en témoignent les apostolats de Camille Rambaud (1822-1902) à la cité de l'Enfant-Jésus et du père Chevrier (1822-1879) auprès des populations les plus démunies.

Dès 1781, un emplacement est réservé au sud du pré Morand pour la construction d'une église au devant de l'actuelle place Edgard Quinet. Le projet ne verra le jour que près de cinquante ans plus tard. La paroisse Saint-Pothin est créée par une ordonnance royale du 21 juin 1826, ses limites ne sont toutefois fixées qu'en 1827. En 1835, les Hospices font don du terrain et un concours est organisé en vue de la construction de la nouvelle église, remporté par le voyer de La Guillotière,

Christophe Crépet, qui dessine un vaste sanctuaire basilical à trois nefs précédé d'un portique hexastyle dorique [fig. 21]. Le projet sera exécuté de 1841 à 1843 ; l'église Saint-Louis de La Guillotière est d'ailleurs restaurée au même moment. L'église Saint-Pothin possède une décoration intérieure de qualité, comme en témoignent les peintures du chœur et de la coupole réalisées par Étienne Couvet ainsi que les vitraux d'Émile Bégule<sup>23</sup>. L'autel et les tribunes des transepts ont été dessinés par l'architecte Pierre Prunet au début des années 1970. Dans les premières décennies du siècle, le renouveau catholique se matérialise par des variations sur le thème de la basilique paléochrétienne, dans une recherche de primitivisme religieux qui entendait renouer avec les premiers temps du christianisme. Dans cet ordre d'idées, on ne sera pas surpris que la première église élevée aux Brotteaux soit précisément dédiée au saint fondateur de l'Église de Lyon. En réalité, Saint-Pothin et la chapelle expiatoire constituent jusqu'au Second Empire les seuls monuments du quartier.

<sup>23</sup> L'église possède l'un des Mays de Notre-Dame de Paris, *Saint Paul devant Agrippa et Bérénice*, peint par Étienne Villequin en 1656.

Fig. 21 – Christophe Crépet, Église Saint-Pothin, 1841-1843.





### III - Un nouvel arrondissement

**A**u cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Lyon connaît de profondes mutations urbaines dans une évolution qui devait particulièrement toucher la rive gauche du Rhône longtemps marquée par le plus fort développement démographique et industriel ; sa population passe de quarante-trois mille habitants en 1851 à cent douze mille en 1872, tandis qu'à l'inverse, la population de la Presqu'île, de Vaise et de La Croix-Rousse reste plutôt stationnaire. Le 24 mars 1852, les communes de Vaise, de La Croix-Rousse et de La Guillotière sont rattachées à Lyon par décret impérial. S'ouvre alors une nouvelle page de l'histoire des Brotteaux.

#### *L'œuvre du Second Empire*

La nomination l'année suivante du préfet Claude-Marius Vaïsse (1799-1864) marque la définition d'une ambitieuse politique de rénovation urbaine dans la Presqu'île mais également la réalisation d'importants travaux d'utilité publique dans les quartiers situés dans sa proche périphérie. La population ne cessant d'augmenter, le 17 juillet 1867 la partie septentrionale du troisième arrondissement devient le sixième. Ce n'est que sous le Second Empire que l'arrondissement se voit définitivement isolé du fleuve par le renforcement de la digue des Brotteaux et l'aménagement de quais avec leurs bas-ports ; derniers travaux entrepris sous la direction de l'ingénieur Kleitz entre 1859 et 1863. Les quais sont élevés en pierre de Villebois acheminée par bateaux. Le rattachement de La Guillotière à Lyon intègre de fait la rive gauche dans la gestion globale de la ville élaborée par Vaïsse, même si les percées ne s'appliqueront uniquement à la Presqu'île de Lyon. Outre la construction

de quais, les quartiers de la rive gauche bénéficient d'importants travaux d'édilité et d'assainissement : pavage, distribution d'eau et de gaz, construction d'égouts. Sous le Second Empire et la Troisième République, les principaux axes de l'arrondissement sont particulièrement investis, qu'il s'agisse du cours Lafayette et de l'avenue de Saxe, auxquels s'ajoutent des voies secondaires au nombre desquelles la rue Vendôme, qui bénéficie d'un élargissement entre les rues de Sèze et le cours Lafayette, la rue Garibaldi et les quais du Rhône. Ce sont les parcelles d'angles et celles offrant une façade au midi qui sont les plus recherchées par les investisseurs<sup>24</sup>. Le Second Empire s'impose comme une période extrêmement prospère pour les Hospices en raison de la forte augmentation des revenus issus des terrains des Brotteaux<sup>25</sup>. L'urbanisation s'accélère sur les quais du Rhône [fig. 22] ainsi que le long des rues parallèles au fleuve, qu'il s'agisse de la rue Madame [Pierre-Corneille] comme de la rue Monsieur [Molière]. Construit à l'extrémité du quai d'Albret [Serbie], sur les plans de Claude-Anthelme Benoit, l'hôtel Payen compte pour l'une des plus importantes maisons particulières construites à Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'hôtel Vitta [auj. hôtel du gouverneur militaire]. Il développe un plan en U entre cour et jardin ; la cour intérieure ouvre sur la rue Godefroy dans une disposition tout à fait inédite à Lyon tandis que le jardin ferme la composition au nord par des grilles. Les élévations accusent une ascendance néo-Renaissance dans un exercice architectural et stéréotomique savant qui renvoie, par son caractère comme ses détails d'ornementation, à l'architecture

Fig. 22 – Prosper-Édouard Bissuel, Immeuble Ferrand-Holstein, 1887.



palatiale romaine [fig. 23]. Conçue par Tony Desjardins, alors architecte de la Ville de Lyon, la fontaine de la place Lyautey, inaugurée en 1865, est élevée à la demande des habitants des Brotteaux et de la Ville de Lyon pour remercier Napoléon III d'avoir instauré la disparition du péage sur les ponts du Rhône. Le monument se compose d'une imposante vasque surmontée de cinq vasques secondaires alimentées par des gueules de lions qui symbolisent les cinq arrondissements que comptait Lyon sous le Second Empire. Les cinq génies qui représentent respectivement *La Navigation*,

*La Force* (ou *L'Industrie*), *Le Commerce*, *L'Histoire* et *La Géographie* sont réalisés par le sculpteur Clauses. La statue de la *Ville de Lyon* qui couronne la composition est l'œuvre de Guillaume Bonnet ; elle regarde aujourd'hui la rive gauche<sup>26</sup>.

<sup>24</sup> Anne-Sophie Cléménçon, *La Ville ordinaire*, op. cit., p. 113.

<sup>25</sup> Maurice Garden, « Le patrimoine immobilier des Hospices civils de Lyon 1800-1914 », *Cahier d'histoire*, vol. 29, n° 2-3, p. 118-134.

<sup>26</sup> À l'issue des travaux du nouveau pont Morand (1886-1887), la place a été transformée en square et conserve ses kiosques à fleurs dessinés par Charles Meysson (1911-1924).

### Le parc de la Tête-d'Or

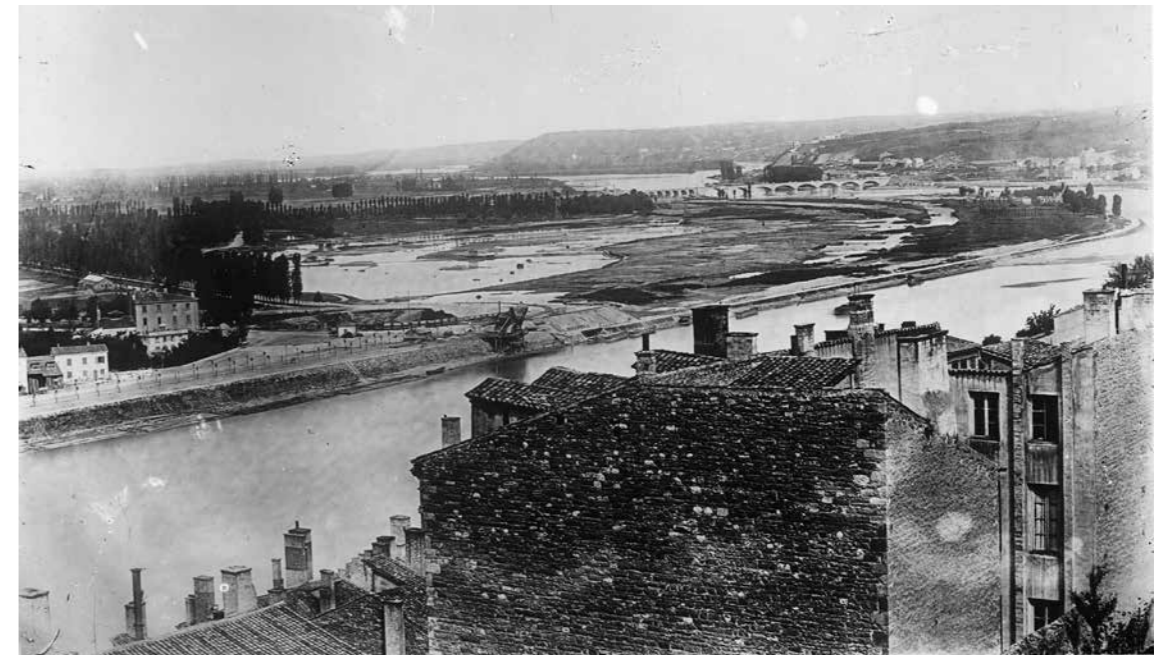
En 1855, le préfet du Rhône décide de créer un vaste parc au nord des Brotteaux et engage des négociations avec les Hospices en vue de l'acquisition par la Ville du domaine de la Tête d'Or [fig. 24-25]. Celui-ci tient son nom d'une légende voulant qu'un trésor comprenant un Christ avec une tête en or ait été enfoui lors des guerres de Religion. En juillet de la même année, l'ingénieur Gustave Bonnet (1810-1875) propose de confier l'étude du projet aux frères Denis (1811-1890) et Eugène Bühler (1822-1907), pépiniéristes et paysagistes renommés. Le programme comprend un parc paysager traversé d'allées de différentes largeurs pour les promenades à pied, à cheval et en voiture, un lac de seize hectares alimenté par le Rhône, une école de botanique, plusieurs serres, une orangerie, une pépinière afin de produire les arbres nécessaires aux plantations des promenades de la Ville ainsi qu'un parc aux daims et une faisanderie<sup>27</sup>. Le projet, qui tient compte des servitudes liées aux bastions militaires de la ligne de défense de la rive gauche, est rondement mené puisque le parc est ouvert au public dès le 1<sup>er</sup> juillet 1858. Il faudra attendre 1898 pour que celui-ci soit ceint d'un mur surmonté d'une grille, achevée en 1902-1903, par les

Fig. 23 – Claude-Anthelme Benoit, *Hôtel Payen*, façade sur la rue Godefroy, 1857.  
Fig. 24 – Jules Sylvestre, *Le Parc de la Tête-d'Or*, vue du site prise en direction du nord-est depuis la colline de la Croix-Rousse avant les travaux d'aménagement, vers 1855, 21 x 27 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 0192).

Fig. 25 (page suivante) – Claude-Antoine Ponthus-Cinier, *Les Collines de la Croix-Rousse et de Fourvière vues depuis le parc de la Tête d'Or*, huile sur toile, 85 x 135 cm, collection particulière © Conan Hôtel d'Ainay.

Contemporain du Central Park de New York, le parc de la Tête d'Or est aménagé par les frères Denis et Eugène Bühler entre 1856 et 1858. Le tableau de Ponthus-Cinier offre un témoignage exceptionnel des premiers aménagements voulus par le maire Claude-Marius Vaïsse. À l'arrière plan, la colline de la Croix-Rousse oppose son enchevêtrement urbain hérissé de cheminées au paysage préservé des coteaux de la colline de Fourvière.

<sup>27</sup> Gérard Corneloup, « Parc de la Tête d'Or », *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, Bachès, 2010, p. 959-963.









spectaculaires portes dessinées par Charles Meysson [fig. 26] à proximité desquelles sera inauguré en 1887 le monument aux Enfants du Rhône, défenseurs de la Patrie (1870-1871) [fig. 27]. Déclassés en 1884, les fossés sont comblés deux ans plus tard pour l'aménagement du boulevard du Nord [Belges]. En 1894, le fort de la Tête-d'Or et celui des Charpennes sont détruits. Sur l'emplacement du premier sera aménagée la seconde entrée du parc, avenue Verguin ; le lycée éponyme sera construit au début du siècle suivant sur l'autre site. Le parc de la Tête-d'Or s'étend sur cent dix-sept hectares, dont sept sont dévolus aux seules collections du jardin botanique et se compose aujourd'hui de plus de huit mille huit cents arbres parmi lesquels des platanes qui atteignent quarante mètres de hauteur, des cèdres du Liban, des tulipiers de Virginie, des ginkgos biloba, des cyprès chauves et des séquoias géants. De nombreuses constructions dessinent l'identité architecturale du parc. Outre la grande serre et la serre des agaves, conçues par Guillaume Bonnet en 1865 – la première est reconstruite de 1877 à 1882 par Théodore Jean-François Domenget [fig. 45] –, la serre Victoria, inaugurée en 1887 (détruite en 1980) et l'orangerie, élevée dans la partie orientale du parc par Tony Desjardins (1865-1871), c'est véritablement le XX<sup>e</sup> siècle qui laissera l'empreinte la plus durable. C'est dans ce site exceptionnel que se déroulent les expositions internationales de 1872 et de 1894<sup>28</sup>.

<sup>28</sup> Un vélodrome est aménagé dans la perspective de l'Exposition internationale de 1894 ; il sera reconstruit entre 1932 et 1933 par les architectes Adrien Robert et Jean Marin.

Fig. 26 – Charles Meysson, *Grilles du parc de la Tête-d'Or*, 1903.

Fig. 27 – Abraham Hirsch [?] et Étienne Pagny (sculpteur), *Monument aux Enfants du Rhône* [monument aux morts de la guerre franco-prussienne de 1870-1871], 1887.

### Les expositions internationales

Les péripéties qui entourent le déroulement chaotique de l'Exposition internationale de 1872 sont restées célèbres<sup>29</sup>. Prévue en 1871, elle ne sera ouverte au public que le 2 juin de l'année suivante en raison de la guerre avec la Prusse. L'exposition est lancée à l'initiative du financier Arthur Jame et de l'architecte Jules Chatron (1831-1884) qui élaborent le projet en 1869 mais échouent à mobiliser les milieux industriels et commerciaux. Une commission se crée, un comité de souscription est formé, toutefois le projet traîne en longueur et se heurte à de multiples problèmes administratifs. Chatron conçoit de vastes bâtiments destinés à accueillir les exposants en bordure des quais du Rhône, desservis par deux ascenseurs. Les constructions se révèlent défectueuses et font l'objet d'un rapport alarmant de la part de l'architecte en chef de la Ville, Abraham Hirsch (1828-1913). De fait, il pleut en abondance dans la galerie des tissus, de multiples malfaçons apparaissent, entraînant plaintes et procès. Un chemin de fer aérien, qui devait être l'une des attractions majeures de l'exposition, ne fonctionne pas ; enfin le 28 juillet 1872, un orage d'une rare violence détruit les verrières du hall d'exposition et endommage les stands ainsi qu'une paroi de la galerie des soieries qui s'écroule. Le résultat financier se révèle catastrophique. Vingt ans plus tard, l'Exposition de 1894, qui prend successivement le nom d'Exposition internationale et coloniale de Lyon, d'Exposition nationale de Lyon et d'Exposition universelle, suscite un vif intérêt de la part des milieux économiques de la ville et se place sous l'égide de la Chambre de commerce de Lyon. Le parc de la Tête-d'Or sera plus largement investi que lors de l'exposition précédente et verra la construction d'une coupole métallique de deux cent vingt mètres de diamètre pour cinquante-cinq mètres de haut [fig. 28]. Quatre ascenseurs conduisent à un promenoir placé à vingt mètres du sol qui remporte un véritable succès auprès des Lyonnais. De nombreux pavillons

<sup>29</sup> Contées avec délices par Gérard Corneloup, « Expositions internationales », *Dictionnaire historique de Lyon*, op. cit., p. 459-461.



Fig. 28 – Jules Sylvestre, *Exposition universelle de Lyon 1894, la grande coupole du palais des expositions* (démolie en 1895), 1894, Patiaud et E. Lagarde (ingénieurs-constructeurs), tirage argentin, 18 x 24 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 1160).



Fig. 29 – Jules Sylvestre, Exposition universelle de Lyon 1894, la porte d'honneur du palais des expositions, 1894, tirage argentique, 24 x 18 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 1156).

Fig. 30 – Jules Sylvestre, Exposition universelle de Lyon 1894, le pavillon de l'Indochine, 1894, tirage argentique, 13,5 x 22 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 SA 11-23).

Fig. 31 (page suivante) – Claude-Anthelme Benoit et Frédéric Benoit, Église de la Rédemption, 1867-1877.

thématiques sont disséminés dans les allées du parc : enseignement, économie sociale, Beaux-Arts, agriculture, chemins de fer, génie civil, forêts [fig. 29]. Les colonies françaises sont également représentées – l'adjectif *colonial* garantit il est vrai aux visiteurs un dépaysement assuré – qu'il s'agisse des pavillons de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indochine [fig. 30] comme de l'Afrique occidentale. De multiples manifestations participent également à l'attractivité de l'exposition : concours de tir, concours de musique, fêtes nautiques, feux d'artifices, concerts-promenades. Lors de l'exposition de 1894, pas moins de trois lignes de tramways et deux lignes de voitures à tractions électriques sont établies pour relier le parc de la Tête-d'Or à la ville sans parler des accès par voie fluviale. L'événement, qui enregistre pas moins de trois millions huit cent mille visiteurs, sera endeuillé par l'assassinat de Sadi Carnot sur lequel tire l'anarchiste italien Caserio rue de la République juste après sa visite à l'exposition le 24 juin ; le président mourra le lendemain.

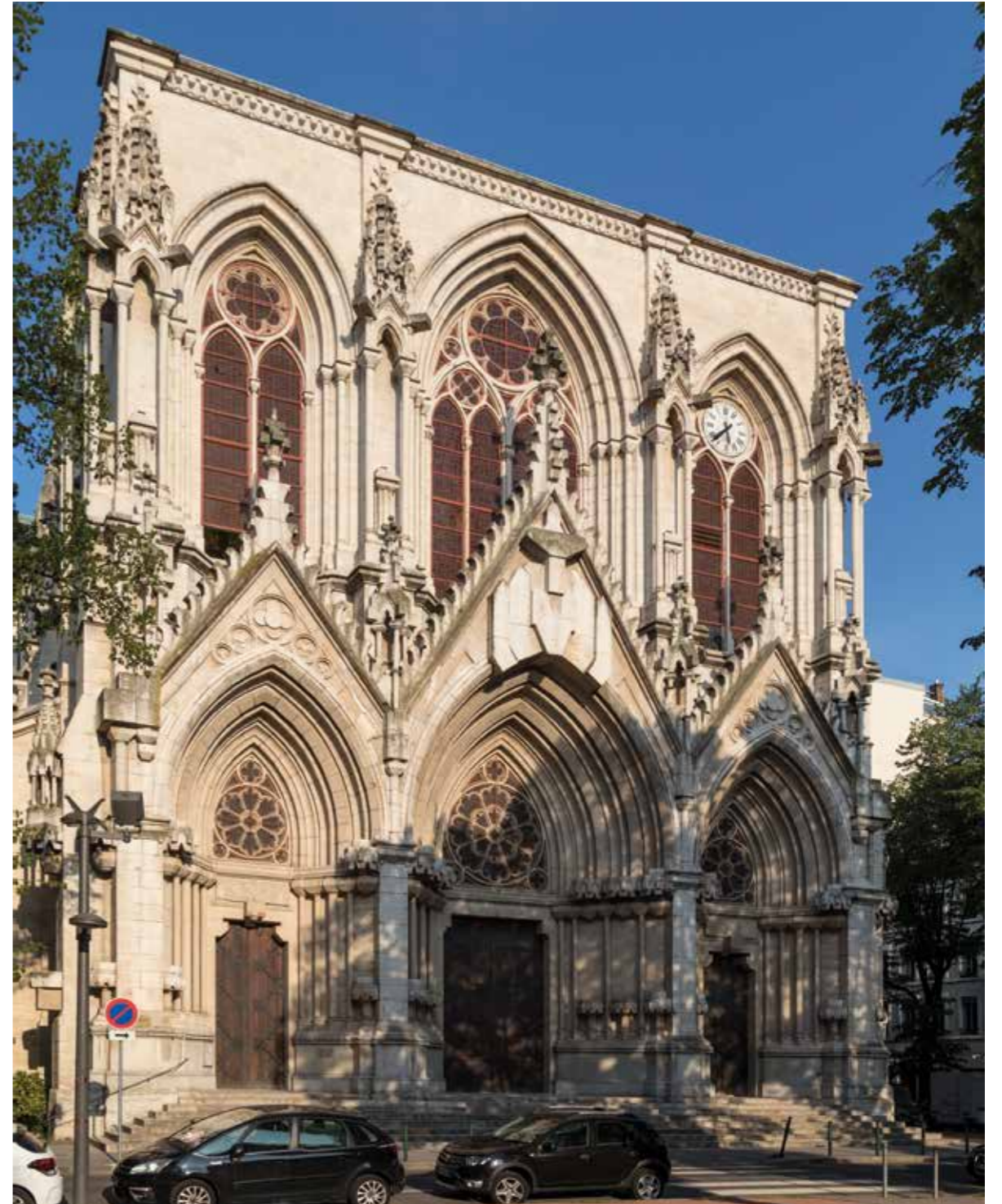
Dès 1908, des consultations sont menées auprès des syndicats professionnels de la ville qui se prononcent en faveur d'une nouvelle exposition universelle et internationale en 1912 qui se tiendra deux ans plus tard. Mais le site des berges du Rhône apparaîtra visiblement trop contraint en ce début du siècle pour une exposition d'envergure. Le choix du quartier de la Mouche et de l'extrémité orientale de la Presqu'île pour la future exposition, un temps envisagée en 1913, s'imposera par pragmatisme à l'esprit de ses organisateurs. L'argument est d'abord d'ordre financier : l'utilisation des abattoirs construits par Tony Garnier à Gerland permet à la Ville de réaliser une économie substantielle. C'est toutefois sur le site des expositions internationales du XIX<sup>e</sup> siècle qu'ouvrira la Foire de Lyon dès 1916.

## Gothiques et romans

Avant la construction d'équipements publics, qui intervient essentiellement à partir de la Troisième République, les édifices religieux constituent d'importants moteurs de développement pour le quartier des Brotteaux, ne serait-ce que du point de vue de la valorisation des terrains. La création d'une nouvelle paroisse au nord de la Guillotière intervient peu après celles de Saint-Maurice de Monplaisir (1843), Saint-André de la Guillotière (1846) et de l'Immaculée-Conception (1855). En 1856, les autorités diocésaines décident alors de doubler la paroisse Saint Pothin en créant une succursale au nord du cours Morand et du cours Vitton, placée sous le vocable de la Rédemption [fig. 31-34]. Les architectes Claude-Anthelme (1794-1876) et Frédéric Benoit dressent les plans d'une vaste église inspirée des cathédrales gothiques du XIII<sup>e</sup> siècle. Le 14 juin 1867, le conseil municipal émet un vote en faveur d'un devis d'un million vingt mille francs, sous réserve que la fabrique ne fasse exécuter dans l'immédiat que la partie comprenant la grande nef et la façade principale et d'ajourner, en cas d'insuffisance de ressources, les clochetons, la flèche et des décors dont l'exécution immédiate ne semble pas indispensable. Les travaux sont poussés jusqu'à ce que le conseil de fabrique, craignant de voir les ressources lui faire défaut, décide de suspendre leur exécution, laissant à pied d'œuvre une certaine quantité de matériaux prêts à être mis en place, des murs dont les élévations sont très différentes et un édifice qui, dans l'état en 1872, ne peut être livré au culte. L'église de la Rédemption possède des proportions grandioses aux allures de cathédrale : soixante-huit mètres de long, trente mètres de large pour vingt-six mètres de hauteur sous voûte, soit

à peu près les dimensions de Saint-Nizier. La Rédemption s'impose de fait comme la plus vaste église paroissiale construite au XIX<sup>e</sup> siècle dans le diocèse de Lyon avec l'Immaculée-Conception de Pierre-Marie Bossan (1814-1888). Claude-Anthelme Benoit meurt en mars 1876 sans voir l'achèvement de son chef-d'œuvre, consacré le 4 novembre 1877. Prévu avec un grand luxe de sculptures, son décor ne fut jamais exécuté. La façade devait être couronnée d'une flèche culminant à quatre-vingt-quatre mètres de haut, cantonnée de deux clochetons, dans un exercice tendant à composer une façade harmonique. Il faut souligner le soin avec lequel s'articulent le chevet à déambulatoire et ses chapelles rayonnantes – rare exemple à Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle – tout en intégrant harmonieusement les sacristies. L'église possède un bel ensemble de vitraux signés notamment par Lucien Bégule et Claudius Lavergne. Dans l'attente de la création de paroisses nouvelles, les ordres religieux apportent souvent leur secours spirituel aux populations : c'est précisément ce qu'il advient des dominicains au milieu du siècle au cœur de l'arrondissement.

La fondation du couvent dominicain du Saint-Nom-de-Jésus revient au père Antonin Danzas, nommé provincial de Lyon en 1858. Les débuts de la fondation furent des plus modestes. En septembre 1856, une parcelle isolée de sept mille cent quatre-vingts mètres carrés est louée aux Hospices civils à l'angle des rues Bugeaud et Tête-d'Or et une petite maison est achetée par Camille Rambaud pour la somme de quatre à cinq mille francs. Au rez-de-chaussée prennent place le réfectoire, la salle commune, la cuisine, le parloir et la bibliothèque. Une première chapelle au dénuement évangélique est bénie en décembre 1856 à laquelle succède, moins de dix ans plus tard, un sanctuaire qui



arbore les fastes aériens de l'âge gothique sur les plans de Louis Bresson (1817-1893). Cette nouvelle chapelle est consacrée par monseigneur de Bonald le 16 août 1863 [fig. 32]. L'aménagement est étudié pour concilier les exigences d'un couvent de stricte observance et dans le même temps d'accueillir des fidèles du quartier. La disposition liturgique du chœur – surélevé sur une crypte – permet à ces derniers de suivre les offices tandis que les religieux sont placés dans des stalles qui formaient un jubé flanqué d'autels en retour ; cette disposition est aujourd'hui détruite. L'autel de la Vierge et celui dédié à saint Dominique témoignent du soin avec lequel l'église fut aménagée. Il en va de même de l'ambitieux programme de vitraux, réalisé entre 1866 et 1888 sous la direction du père Danzas, sur une iconographie dominicaine<sup>30</sup>.

Soucieux d'accompagner l'urbanisation de l'arrondissement, dès le début des années 1870, les autorités diocésaines songent à la création d'une nouvelle paroisse aux Brotteaux. En 1878, Gaspard André (1840-1896), qui signe dans les mêmes années la fontaine des arts de la place des Jacobins (1877-1886) et le théâtre des Célestins (1873-1881), dresse les plans de l'église Saint-Joseph-des-Brotteaux. Confier un tel chantier à un protestant n'allait pas de soi et son maître d'ouvrage sut imposer l'architecte contre les critiques. Ses plans lui valent une première médaille d'or au Salon de Paris en 1884. L'ensemble dégage une grande fermeté : la porte d'entrée est encadrée par de grandes arcatures supportées par de vigoureux pieds-droits épaulés en arrière par deux tours carrées : une coupole est placée à la croisée du transept. André avait prévu un important décor byzantin qui ne fut jamais réalisé. Des questions politiques et financières viennent contrecarrer l'exécution et

interrompre la construction. Le transept et le chœur sont ajournés et l'architecte se borne à couvrir la nef principale, seule partie achevée au XIX<sup>e</sup> siècle. Les travaux commencent en mai 1885 : l'église est consacrée le 28 octobre 1888. Le transept et le chevet ne seront achevés que dans l'entre-deux-guerres par l'architecte Louis Mortamet (1897-1956) [fig. 35].



<sup>30</sup> Philippe Dufieux, « Le Saint-Nom de Jésus de Lyon et les chantiers catholiques contemporains », Jean-Marie Gueullette (dir.), *Un passé recomposé. Fondation et construction du couvent des dominicains de Lyon 1856-1888*, actes de la journée d'études organisée par le couvent et la paroisse du Saint-Nom-de-Jésus et l'équipe Religions, Sociétés et Acculturation du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (15 novembre 2013), *Chrétiens et sociétés*, documents et mémoires, n° 25, 2015, p. 81-98.



Fig. 32 – Louis Bresson, *Église du Saint-Nom-de-Jésus*, 1857-1863.  
Fig. 33 – *Église Notre-Dame de Bellecombe*, 1891-1897.  
Fig 34 (page suivante) – Claude-Anthelme Benoit et Frédéric Benoit, *Église de la Rédemption*, vue du chevet, 1867-1877.  
Fig 35 (page suivante) – Gaspard André et Louis Mortamet, *Église Saint-Joseph des Brotteaux*, vue du chevet, 1888-1930.

La dernière paroisse catholique créée à la fin du siècle est celle de Notre-Dame de Bellecombe à l'extrémité orientale de l'arrondissement [fig. 33], rue d'Inkermann. L'église (1891-1897) doit sa construction aux libéralités de l'industriel lyonnais Félix Serre et de son épouse et s'élève sur leur ancien domaine de Bellecombe. En 1891, Serre offre à la Société civile des écoles de Sainte-Anne-du-Sacré-Cœur une parcelle de mille quatre cent seize mètres carrés et supporte seul les frais de construction de tous les bâtiments qui composent la cité paroissiale : église, écoles, presbytère, patronages. De belles proportions, le sanctuaire se fait l'écho de la diffusion du néo-gothique dans le diocèse de Lyon – symbole à l'esprit des contemporains de progrès social et économique – dans ce quartier fortement industrialisé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Saint-Nom-de-Jésus et Notre-Dame-de-Bellecombe furent érigés en paroisses immédiatement après la Séparation de 1905.

À l'exception notable des dominicains, des capucins et des sœurs de Marie auxiliaire, dont la maison de famille existe toujours à l'angle des rues de Créqui, Vendôme et Bossuet,

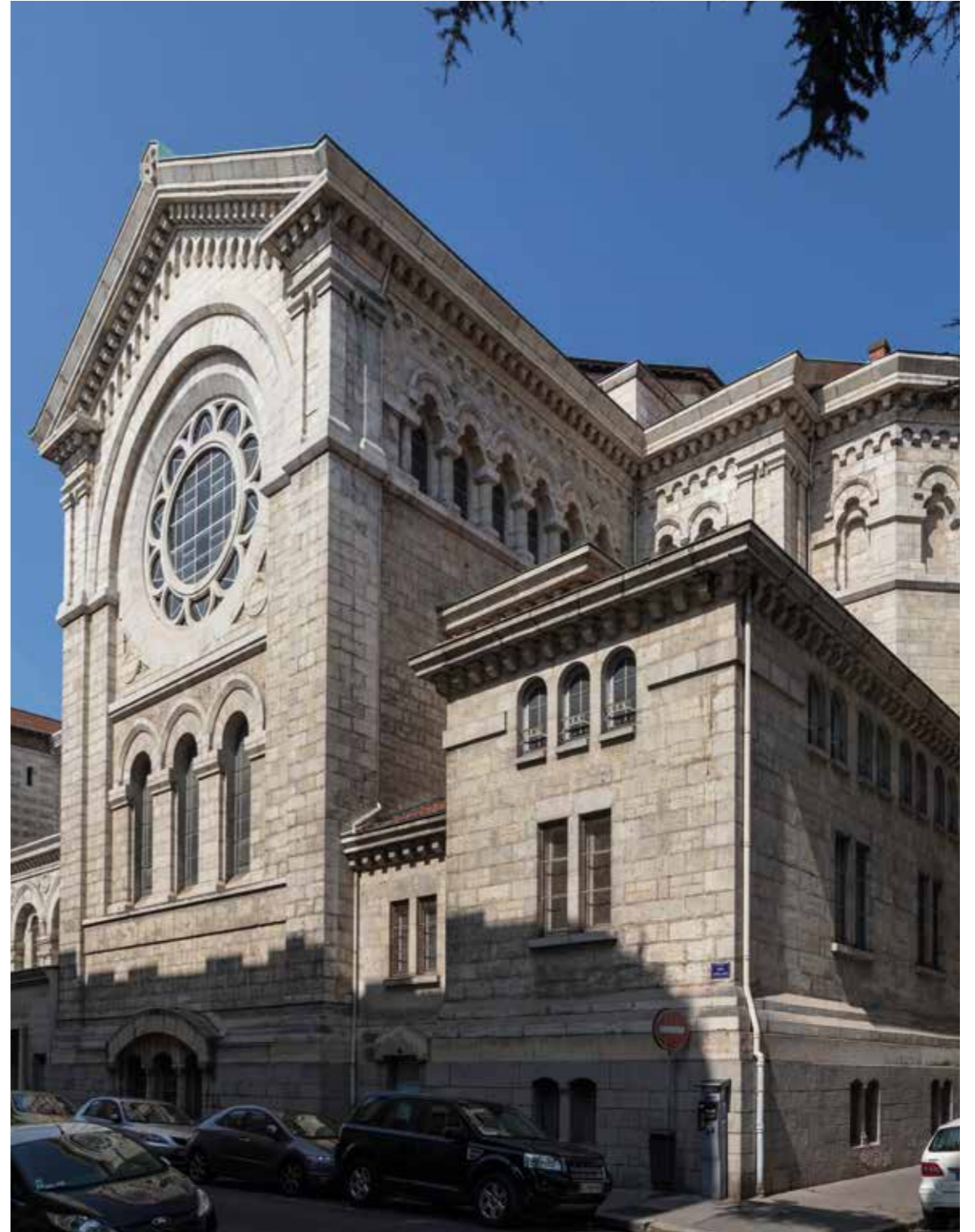




Fig. 36 – François Boiron [?], Externat de la Trinité, façades à l'angle de la rue de Sèze et de la rue Garibaldi, 1893.

Fig. 37 – Paul Pascalon, Monument des Brotteaux, 1898-1908.

Fig. 38 – François Clermont, Église évangélique luthérienne, 1893.

les congrégations religieuses demeurent peu nombreuses dans l'arrondissement où les jésuites font néanmoins construire en 1893 le vaste externat de la Trinité (58 rue de Sèze) [fig. 36]. L'édifice, aux proportions majestueuses, tient compte des prescriptions hygiénistes qui s'appliquent alors aux établissements d'enseignement contemporains ; en témoignent en particulier l'emploi du métal dans la construction et la largeur des couloirs et des escaliers. À la suite de la dissolution des communautés religieuses et de la loi de Séparation en 1905, la Ville entre en possession des bâtiments qui sont dévolus à la nouvelle mairie d'arrondissement, inaugurée le 2 janvier 1913 par Édouard Herriot<sup>31</sup>.

À la veille de la Première Guerre mondiale, Paul Pascalon (1838-1914) élève la nouvelle chapelle de l'école Ozanam (1906-1907), à quelques mètres seulement du monument des Brotteaux (147-149 rue de Créqui), reconstruit par le même architecte quelques années plus tôt, entre 1898 et 1908. Cette troisième chapelle, de style romano-byzantin [fig. 37], succède à la pyramide de Cochet frappée d'alignement et détruite en 1906 afin de réunir les deux tronçons



de la rue de Créqui et des rues Louis-Blanc et Fénelon. On ne peut manquer d'évoquer les chapelles des autres confessions chrétiennes qui s'élèvent dans l'arrondissement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse de l'église évangélique luthérienne (12 rue Fénelon) [fig. 38], construite par François Clermont en 1893, comme de la chapelle anglicane (4 quai de Serbie), consacrée le 18 février 1873 et détruite un siècle plus tard. Les fidèles orthodoxes exilés au lendemain de la révolution de 1917 se réunissent quant à eux, depuis le début des années 1930, à l'église Saint-Nicolas construite dans le quartier de Bellecombe (5 rue Sainte-Genève). Comment ne pas mentionner encore la loge maçonnique du Parfait Silence (détruite), élevée en 1847 au 45 rue Garibaldi, à l'angle de la rue François Tronchet, dont la physionomie romano-byzantine évoquait étrangement l'art de Fourvière.

<sup>31</sup> À la création du 6<sup>e</sup> arrondissement, en 1867, la mairie s'installe au 56 avenue de Noailles, sur le site actuellement occupé par la Chambre de métiers et d'artisanat. Trop à l'étroit, elle déménage en 1893 dans des locaux loués aux 70-72 de la rue Vendôme avant de se sédentariser rue de Sèze quelques années plus tard. Ajoutons que la Société linnéenne de Lyon est accueillie depuis 1921 au troisième étage de l'actuelle mairie de l'arrondissement.

## Les équipements de la Troisième République

À compter de la Troisième République et des lois Ferry de 1881 et de 1882, portant notamment sur l'enseignement primaire obligatoire, les municipalités investissent désormais l'espace urbain aux côtés de l'Église et de l'État. À partir de la loi Goblet (30 octobre 1886), qui organise l'enseignement primaire et la laïcisation du personnel des écoles publiques, il revient en effet aux communes de prendre en charge la construction et la gestion des écoles primaires élémentaires. Entre les années 1880 et la veille de la Première Guerre mondiale, les nombreux établissements d'enseignement qui se construisent dans l'arrondissement témoignent de l'investissement des pouvoirs publics dans l'enseignement qui focalise alors toutes les crispations sur fond de question religieuse. Le dessein de la République s'incarnera tout particulièrement dans les écoles primaires qui sont construites selon un maillage étudié à l'échelle des communes. À sa création, en novembre 1882, le lycée de jeunes filles [Édouard-Herriot] (6, place Edgar-Quinet) s'installe provisoirement dans une maison en location. Ce n'est qu'en février 1896 que la Ville de Lyon se porte acquéreur d'un terrain auprès des Hospices pour construire un nouvel établissement qui fait l'objet d'un concours au terme duquel le projet de Barthélemy Delorme est

Fig. 39 – Barthélemy Delorme,  
Lycée de jeunes filles  
[Édouard-Herriot], 1900-1902.



Fig. 40 – Gaspard André,  
Groupe scolaire Jean-Rostand,  
1883-1887.

retenu [fig. 39]. Les travaux s'échelonnent de 1900 à 1902. La rigueur volumétrique et la sincérité constructive, servie par de solides assises de pierre et de grands arcs de décharge en anse de panier illustrent les scrupules rationalistes du maître d'œuvre, attentif à imprimer au lycée grandeur et simplicité. L'établissement reçoit un décor de qualité, qu'il s'agisse de la sculpture extérieure alternant frontons et trophées, réalisée par Louis Pivot, comme des décors intérieurs confiés aux peintres Georges Leroux et Louis Bardey. Gaspard André est l'auteur de l'un des premiers groupes scolaires construits par la Ville de Lyon entre 1883 et 1887 : le groupe scolaire, aujourd'hui dénommé Jean-Rostand (94 rue Tronchet) [fig. 40]. À l'origine, l'école comprenait également une salle d'accueil pour les nécessiteux, ce qui explique l'aménagement d'une cour à l'angle des rues Tronchet et Tête-d'Or. Construit sur une vaste parcelle oblongue, le bâtiment s'étire en longueur et dresse son imposante façade en pierre de taille sur la rue Tronchet. L'élégance des proportions, la clarté du plan, les qualités de composition tout autant que le traitement de l'angle de la parcelle méritent d'être soulignés. Abraham Hirsch intervient dans une tout autre configuration au groupe scolaire de la rue Pierre-Corneille (25-27 rue Pierre-Corneille, 1895-1897) qui comprend, outre des classes et deux entrées séparées (filles et garçons), un logement au premier étage. Sa façade, aux allures de construction particulière, s'inscrit délibérément dans l'alignement des

immeubles mitoyens. Lorsque la configuration parcellaire le permet, certains établissements scolaires conjuguent école primaire et école maternelle, à l'image du groupe scolaire Jean-Jaurès (48 rue Robert), construit par Jules Cumin, Émile-Auguste Robert et Victor Chollat en deux campagnes de travaux (1910-1915, 1918-1922) [fig. 41]. La qualité de la composition mérite d'être soulignée, qu'il s'agisse de l'ordonnance des façades – marquées par le beffroi de l'école maternelle cours Lafayette – comme du dessin soigné des élévations, ponctuées notamment rue Robert par les *oculi* qui surmontent les cages d'escaliers. Plus fonctionnel, le groupe scolaire Antoine-Rémond (58-60 rue Bellecombe) n'en demeure pas moins tout à fait représentatif des équipements scolaires de la fin du siècle. Construit par l'architecte Nicolas Vernon entre 1897 et 1904, l'établissement s'étend sur deux îlots et comprend une école primaire au nord à laquelle répond une école maternelle au sud. L'architecte dessine un groupe scolaire en U et organise les bâtiments autour d'une vaste cour ouverte au midi, comprenant préaux et urinoirs. L'école maternelle est livrée en 1904. Construit à la veille de la Première Guerre mondiale sur l'emprise des fortifications déclassées en 1884, le lycée du Parc (1 boulevard Anatole-France, 1909-1913) [fig. 42-43-44] s'élève sur une vaste

parcelle acquise par la Ville de Lyon en 1908 et s'étend sur plus de vingt mille mètres carrés. Entre 1914 et 1918, les bâtiments servent successivement de caserne et d'hôpital ; la première rentrée n'a lieu qu'en 1919. L'architecte Louis Rogniat (1852-1956) dessine un vaste quadrilatère divisé en cours reliées par des galeries traversantes. Les fonctions administratives et les salles d'enseignement sont rigoureusement distinguées en façade, laquelle décline de belles assises de pierre et de moellons ; les planchers sont réalisés en béton armé. Les salons et la cour d'honneur offrent un décor à la discrète influence Art nouveau.

Fig. 41 – Jules Cumin, Émile-Auguste Robert et Victor Chollat, *Groupe scolaire Jean-Jaurès*, 1910-1915 et 1918-1922.  
 Fig. 42-43-44 – Louis Rogniat, *Lycée du Parc*, cour d'honneur, 1909-1913.  
 Fig 45 (page suivante) – Petites serres du Parc de la Tête-d'Or.









## IV - Les fastes de l'arrondissement

Le 6<sup>e</sup> tient son image résidentielle des places et des artères aux architectures soignées et aux perspectives étudiées qui forment l'essentiel de son maillage urbain. C'est véritablement au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que les Brotteaux acquièrent leur physionomie contemporaine ; avenues, boulevards et places regroupent une majorité d'immeubles et d'hôtels particuliers qui s'élèvent pour l'essentiel entre 1875 et 1895 [fig. 46]. Cette dernière période, qui correspond à une forte reprise de l'activité immobilière à Lyon, bénéficie particulièrement à la rive gauche dont l'urbanisation se poursuit à un rythme soutenu jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. À la logique de maisons ou d'immeubles, prédominante jusqu'au Second Empire, succède, à compter

des années 1880, une logique d'îlots à cour commune qui distingue particulièrement l'habitat résidentiel de la fin du siècle.

### **Les quais du Rhône**

De la Cité internationale au cours Lafayette, les quais du Rhône forment la limite occidentale de l'arrondissement dont la majestueuse façade, formée par les ordonnances du quai Charles-de-Gaulle, de l'avenue de Grande-Bretagne, des quais de Serbie et du Général-Sarrail s'impose à tous les observateurs qui franchissent le fleuve [fig. 47]. La partie la plus ancienne est

Fig. 46 - Émile Thoubillon, *Hôtel de style anglo-normand* à l'angle du boulevard des Belges et de l'avenue Verguin, 1905.  
 Fig. 47 - Vue aérienne de l'arrondissement (au premier plan la place Lyautey et le pont Morand) © Ville de Lyon / Muriel Chaulet.



comprise entre l'hôtel Payen et son célèbre tilleul en boule au début du quai de Serbie et de la place Lyautey. Les constructions bordant la place Lyautey sur les quais du Rhône offrent des façades néoclassiques au décor soigné ouvrant parfois sur des portes cochères à l'ampleur considérable. Parmi les immeubles les plus remarquables du quai Sarrail, citons en particulier le n° 8, conçu en style néo-gothique en 1887 par l'architecte Prosper-Édouard Bissuel (1840-1922) pour les Ferrand-Holstein ; le n° 13, construit pour la famille Duc (1886-1888) et son spectaculaire vestibule en marbre polychrome [fig. 48] ou encore le n° 15, élevé en 1914 par les architectes Lanier et Bonnamour dans une alternance de pierres et de moellons, rythmée de bow-windows et de balcons ponctués d'étonnantes figures elphiques. Plus au nord, l'avenue de Grande-Bretagne verra la construction, au cours des

Trente Glorieuses, de grandes résidences signées par des architectes de renom comme le Grand Prix de Rome Jacques Perrin-Fayolle associé à Félix Brachet (*Les Eaux vives*, au n° 1-3). À bien des égards, la Cité internationale de Renzo Piano vient parachever ce spectaculaire panorama urbain en développant un fragment de ville dont la salle 3000 forme la véritable conclusion.

Au cours de la période contemporaine, l'arrondissement se voit relié à la Presqu'île et aux flancs de la colline de la Croix-Rousse par de nombreux ouvrages d'art : outre le pont Morand, qui est reconstruit entre 1887 et 1890, le pont Lafayette, élevé primitivement entre 1828 et 1830, est reconstruit à son tour en 1890. Plus au nord, sont successivement lancés sur le Rhône la passerelle du Collège en 1844 (reconstruite en 1945), le pont Saint-Clair, deux ans plus tard, reconstruit également en 1855-1856 avant d'être détruit en 1952, le pont de la Boucle avec ses spectaculaires arches de métal (1903), remplacé en 1982 par le pont Winston-Churchill, et le pont de Lattre-de-Tassigny (1956) dans le prolongement du tunnel de la Croix-Rousse. À ceux-ci s'ajoutent le viaduc de chemins de fer, construit pour la ligne Lyon-Genève entre 1854 et 1857 qui marque la limite administrative de l'arrondissement avec Villeurbanne, et par extension, le pont Poincaré (1939-1989), toujours à Villeurbanne. Plus récemment, la passerelle de la Paix, dessinée par Dietmar Feichtinger et ouverte en 2014, relie la Cité internationale et le quartier Saint-Clair à Caluire-et-Cuire. Sur les quinze ponts et passerelles qui franchissent aujourd'hui le Rhône, pas moins de sept desservent le 6<sup>e</sup> arrondissement.



Fig. 48 – François Rostagnat, Immeuble Duc, 1888.

## L'axe Saxe-Foch

Ancienne avenue de Noailles, l'avenue Foch compte, avec l'avenue de Saxe, pour l'un des axes structurants de la rive gauche dont les parcelles s'urbanisent sur toute sa longueur au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'avenue Foch est principalement formée d'îlots à cour commune qui dégagent une belle homogénéité et cette remarque s'applique en particulier aux rues situées à proximité immédiate de la place Lyautey dont les immeubles sont pour l'essentiel construits avant la crue de 1856. Rares sont les immeubles du siècle suivant, sinon sur sa frange septentrionale à proximité du parc de la Tête-d'Or ou très ponctuellement, comme l'illustre la résidence élevée en 1998 au n° 62 de l'avenue, à l'angle du cours Franklin-Roosevelt (Mortamet-Vidal-Manhes architectes) qui tend à reproduire les ordonnances des immeubles mitoyens. L'ensemble urbain le plus emblématique et le mieux conservé dans sa conception originale est celui délimité par l'avenue Maréchal-de-Saxe et les rues de Sèze, Vendôme et Bossuet [fig. 49]. Cet îlot monumental avec cour arborée, composé de onze allées, a été réalisé en 1887 par Claudius Rivière (1842-1889), architecte qui se fit particulièrement remarquer dans cette partie de l'arrondissement. Cet ensemble monumental dégage une belle harmonie, qui sait pour autant éviter l'écueil de l'uniformité, comme en témoignent les subtiles variations

Fig. 49 – Claude Rivière, Îlot Sèze-Saxe, délimité par l'avenue Maréchal de Saxe, les rues de Sèze, Vendôme et Bossuet, 1887.



ornementales et les dessins des garde-corps qui distinguent les différentes parcelles. Les façades les plus soignées restent celles de l'avenue, notamment au n° 9 avec ses pilastres et son balcon filant au premier étage sur entresol. Les places Edgar-Quinet et Puvis-de-Chavannes revêtent une importance majeure au sein de l'axe Saxe-Foch. Elles permettent de rompre à deux intervalles réguliers la monotonie de l'alignement. Chacune est ponctuée d'une église qui matérialise spatialement une paroisse, Saint-Pothin pour Edgar-Quinet et la Rédemption pour Puvis-de-Chavannes et forment des écrans de choix pour les immeubles qui les encadrent. Plusieurs hôtels particuliers s'élevaient sur la place Puvis de Chavannes, outre ceux du baron Vitta et de la famille Balaÿ – dernière œuvre

de Gaspard André – [fig. 50], qui perdurent et auquel répondait à l'angle Sud de la place et de la rue Vendôme l'hôtel néogothique de l'architecte Roux-Meulien construit en 1891, aujourd'hui disparu. À l'angle méridional de la place Puvis-de-Chavannes et de l'avenue Foch (n° 45) s'élève l'immeuble conçu par Wilhelm Léo, dernier architecte qui compte pour l'un des plus proches collaborateurs de Pierre Bossan le concepteur de la basilique de Fourvière, auprès duquel il se forme. Construit en 1879, l'immeuble décline un riche décor romano-byzantin [fig. 51], comme l'illustre en particulier le traitement des pavillons d'angle avec leur décor de palmettes, les consoles

Fig. 50 – Gaspard André, *Hôtel Balaÿ*, 1892.

Fig. 51 – Wilhelm Léo, *Immeuble d'habitation*, 1879.







des balcons et les frontons ornés de têtes de lions stylisées. Quelques décennies plus tôt, l'architecte Jean-Marie Anselme de Lablatinière se livra à un exercice plus éloquent encore à la faveur de la conception de l'hôtel du baron Jonas Vitta (1829-1891), banquier et marchand de soie d'origine piémontaise, toujours avenue Foch, qui demeure l'un des exemples les plus éloquents de l'art de vivre à Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle [fig. 52-53-54]. Sur une parcelle de mille six cents mètres carrés se développe, entre cour et rue, une vaste habitation de style néo-Renaissance s'étendant sur cinq cent trente mètres carrés. La qualité des matériaux employés dans la construction ainsi que la stéréotomie méritent d'être soulignées ; les pierres de Villebois et de Cruas distinguent en particulier l'hôtel des écuries élevées sur la cour ; ces dernières sont construites en brique et chaînage de pierre. Un riche décor sculpté orne les façades et les espaces intérieurs, qu'il s'agisse de la voûte à caissons du porche, des fontaines à coquilles placées au fond de la cour comme des galeries à arcades qui relie l'hôtel aux communs. Mascarons, encadrements, consoles et colonnes rivalisent de finesse. Le *piano nobile* offre de vastes espaces de réception composés respectivement d'une galerie, d'un petit et d'un grand salon, d'une salle à manger, d'un fumoir et de plusieurs pièces de service. Mis en vente par le fils du baron Vitta, l'hôtel est acquis par la Ville de Lyon en 1913 afin de le mettre à disposition du gouverneur militaire de la ville.

Fig. 52 (page précédente) – Jean-Marie Anselme de Lablatinière, Salle à manger de l'hôtel Vitta [auj. Hôtel du Gouverneur], 1858-1861.

Fig. 53 – Jean-Marie Anselme de Lablatinière, Hôtel du Gouverneur [anc. hôtel Vitta], façade sur l'avenue Foch, 1858-1861.

Fig. 54 – Jean-Marie Anselme de Lablatinière, Hôtel du Gouverneur [anc. hôtel Vitta], façade sur cour, 1858-1861.



### Le boulevard des Belges et le quartier des Brotteaux

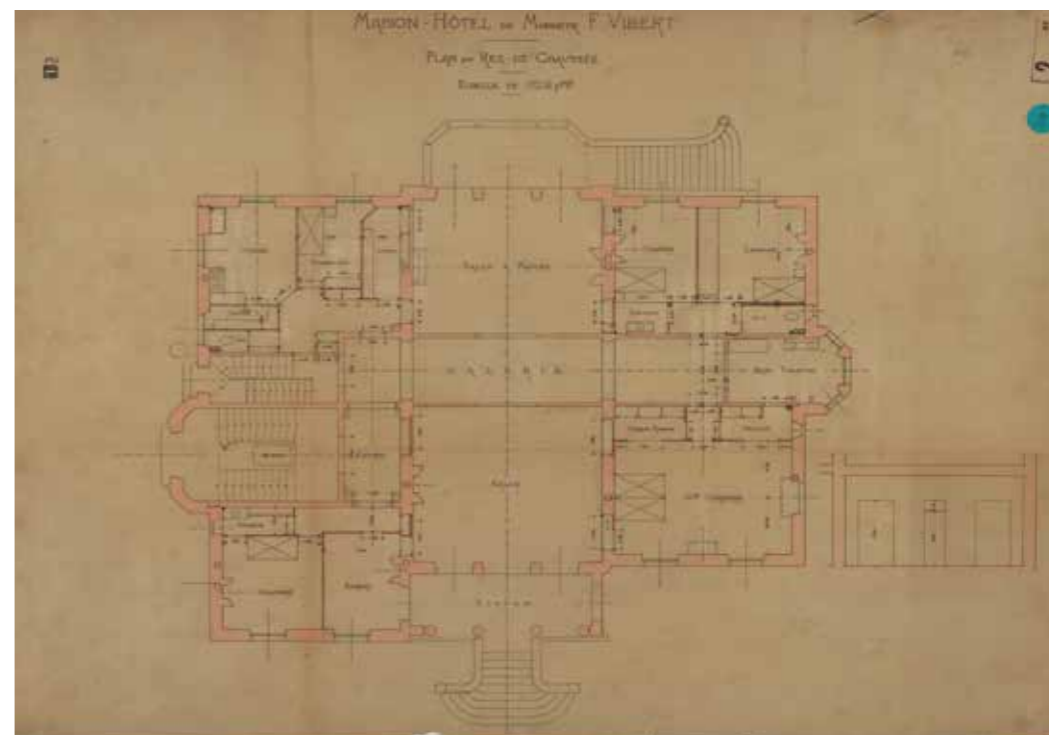
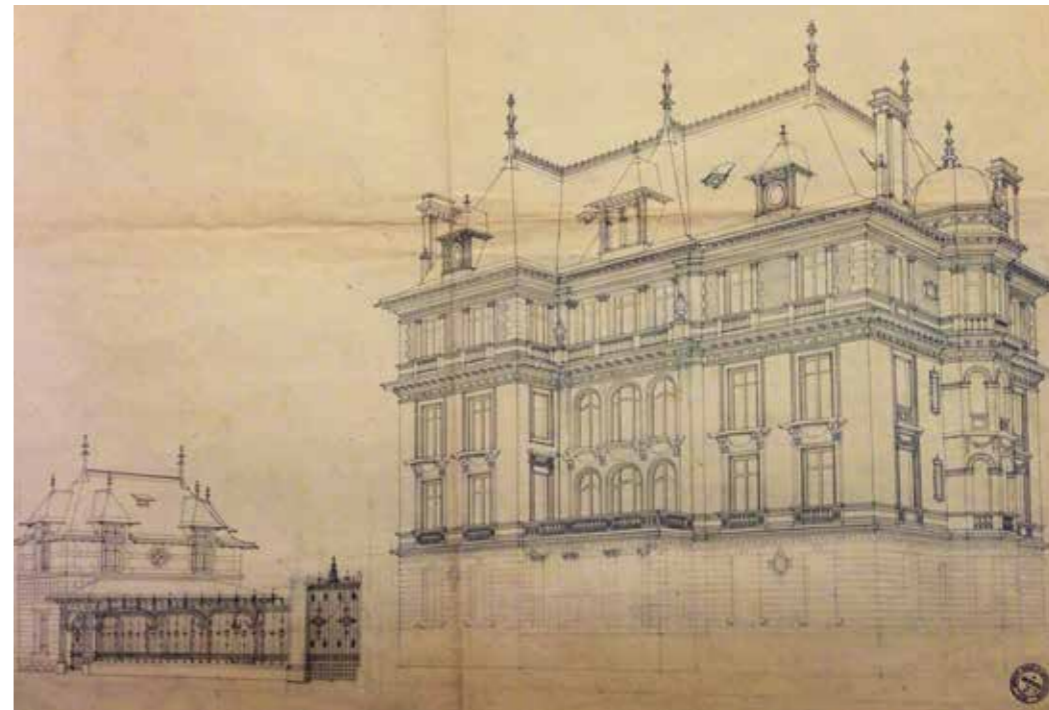
À l'issue du déclassement des fortifications en 1884 et de la destruction du fort de la Tête d'Or et de la lunette des Charpennes, à la suite aussi du remblaiement des fossés d'enceinte, un vaste espace de près de cent soixante-sept hectares est libéré entre le parc de la Tête-d'Or et le boulevard du Nord [auj. boulevard des Belges]. Le long des deux entrées du parc, pas moins de vingt-sept parcelles sont offertes au lotissement. Mais l'opération traîne en longueur – la voirie n'est achevée qu'en 1895<sup>32</sup> – et ce n'est qu'au début des années 1890 que les premières constructions voient le jour, les parcelles offrant une mitoyenneté avec le parc étant les plus prisées (côté impair). L'idée était de créer un ensemble résidentiel composé de villas, d'hôtels et de maisons bourgeoises sur le modèle du parc Monceau à Paris ; en 1903, la pose des somptueuses grilles dessinées par Charles Meysson à l'entrée principale du parc donne le ton au nouveau quartier en l'inscrivant dans cette filiation prestigieuse. Ce n'est qu'en 1899 que les premières constructions voient le jour : villas, hôtels particuliers et châteaux s'élèvent côté impair tandis que le côté pair voit la construction d'immeubles de rapport. La création de ce boulevard planté, à proximité immédiate du premier grand parc public de la ville, attire les fortunes récentes de l'industrie et de la banque qui entendent investir dans les parcelles récemment mises en vente par la Société des villas, formée en vue du lotissement des îlots dégagés sur l'ancienne emprise militaire. Parmi les premiers acquéreurs figure en particulier François Vibert. Ce droguiste, qui fit fortune avec la fabrication française de la lotion capillaire Pétrole Hahn, achète un terrain en août 1901, le futur n° 15. Cinq ans plus tard, Vibert charge l'architecte Joseph Cumin puis François Rostagnat (1848-

1925) d'y bâtir une maison-hôtel, achevée en 1908. Vibert y vécut jusqu'à sa mort en 1912 [fig. 55-56]. La culture historiciste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle devait profondément marquer la physionomie des constructions du boulevard au point que les citations Art nouveau demeurent des plus limitées. À peine peut-on citer l'hôtel particulier du docteur Condamin (n° 45), réalisé en 1908 par l'architecte Georges Bouilhères. [fig. 57] Le seul immeuble élevé côté impair est le n° 1. Première réalisation, achevée en 1902 par Barthélemy Delorme, architecte du lycée Édouard-Herriot, elle est commandée par un certain Bourjaillat, membre du Cercle du commerce et comporte de vastes écuries ainsi qu'un jardin. Depuis 1878, s'élève également côté pair le Muséum d'histoire naturelle [fig. 56].

À son retour d'un voyage en Extrême-Orient et aux États-Unis en 1876, Émile Guimet (1836-1918) décide de créer à Lyon une institution de recherche et de formation sur les religions doublée d'un musée. La construction d'un musée des religions réunissant « tous les dieux de l'humanité » voit le jour sur un terrain acheté aux Hospices civils de Lyon. Conçu par l'architecte Jules Chatron (1831-1884), le bâtiment de forme triangulaire se compose d'une rotonde, d'une verrière et de trois façades au traitement différencié ; celle du boulevard se démarquant par son portique à fronton et ses cartouches en guirlandes. Le musée est inauguré par Jules Ferry le 30 septembre 1879 [fig. 58]. Trois ans plus tard, devant le succès mitigé de l'entreprise, Guimet envisage son transfert à Paris – le musée Guimet de Paris, conçu sur le modèle de celui de Lyon par l'architecte Charles Terrier, est inauguré en 1889. En 1897, le musée de Lyon est mis en vente mais ne trouve pas preneur. Il est loué et transformé pour les besoins d'une

Fig. 55 – François Rostagnat, *Perspective de la maison-hôtel Vibert*, encre sur calque, 1906, Archives municipales de Lyon et Société académique d'architecture de Lyon (1B\_Y1) © Gilles Bernasconi.

Fig. 56 – François Rostagnat, *Plan du rez-de-chaussée de la maison-hôtel Vibert*, encre sur calque, 1906, Archives municipales de Lyon et Société académique d'architecture de Lyon (1B\_Y1) © Gilles Bernasconi.



<sup>32</sup> Selon les termes du traité conclu entre l'État et la Ville de Lyon le 6 juillet 1895.

patinoire, d'un théâtre et d'une brasserie. En 1901, la Société frigorifique de Lyon l'acquiert. Peu avant la Première Guerre mondiale, la Ville de Lyon l'achète pour exposer ses collections d'histoire naturelle qui resteront dans ces murs jusqu'à la fermeture définitive du musée Guimet en 2007. Signalons encore les deux hôtels dessinés par Antoine Sainte-Marie-Perrin côté

impair pour l'industriel Auguste Isaac (1871-1927) qui méritent une mention particulière en raison de leurs bossages rustiques et de la qualité de leurs aménagements intérieurs [fig. 59]. Dans les mêmes années, le jeune Tony Garnier, de retour de Rome depuis 1904 dans sa ville natale, étudie un projet de lotissement de sept villas en bordure du parc de la Tête-d'Or. Ses dessins laissent apparaître de nombreux caractères qui annoncent la manière de l'architecte des années 1910-1920 : l'emploi de piliers carrés, l'absence d'ornementation, le motif de pergola, le mur-pignon à redents ou encore la toiture-terrasse.



Fig. 57 – Georges Bouilhères, *Hôtel particulier du docteur Condamin* boulevard des Belges, 1908.  
 Fig. 58 – Jules Chatron, *Muséum d'histoire naturelle dit « Musée Guimet »*, 1878.  
 Fig. 59 – Antoine Sainte-Marie Perrin, *Hôtels particuliers*, 33 boulevard des Belges, 1902.





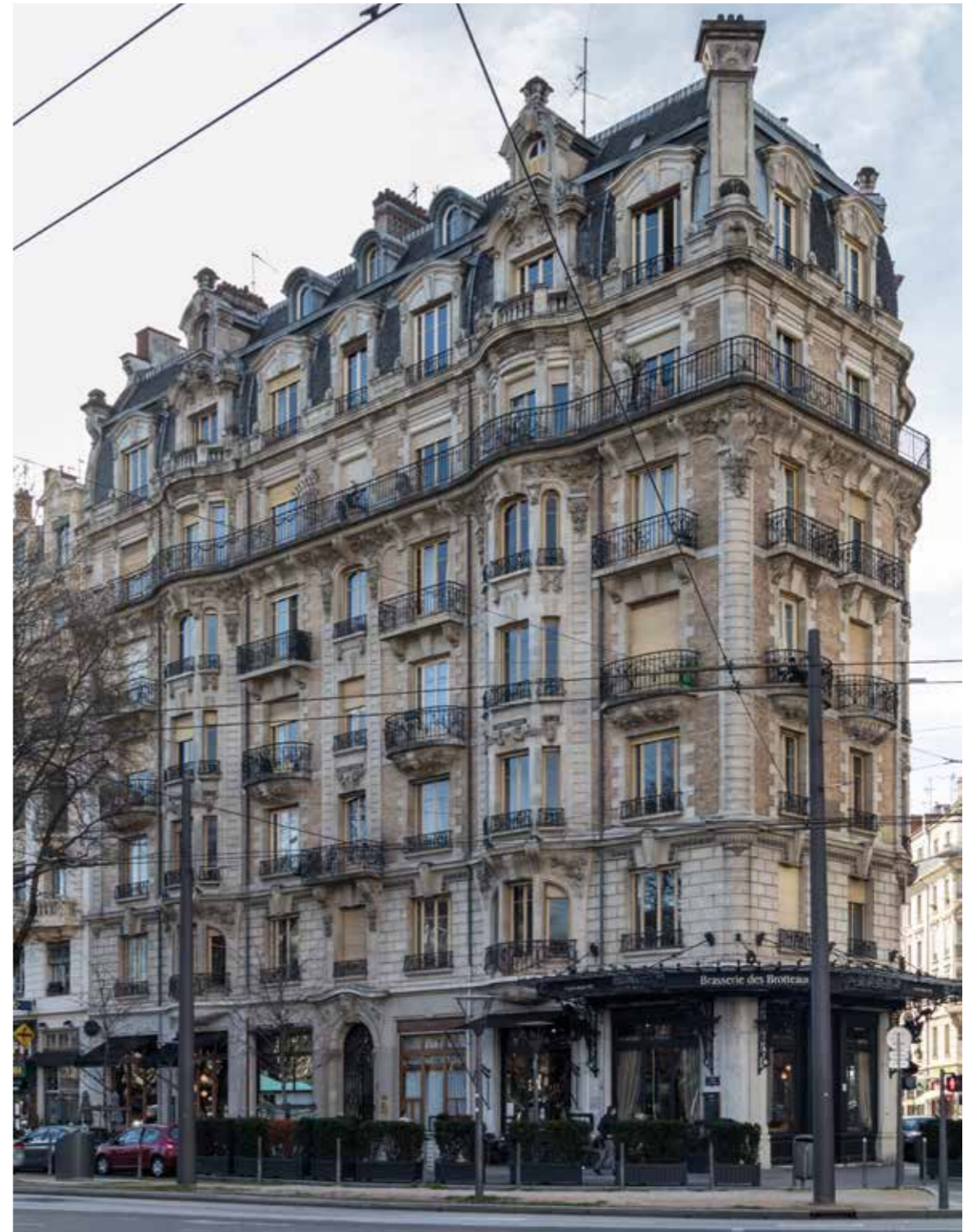
À partir de 1865, le déclassement des fortifications et la destruction du fort permettent au quartier des Brotteaux de se développer autour d'une nouvelle gare, inaugurée en 1859. Ce dernier équipement sera détruit et reconstruit légèrement en retrait de la première afin de dégager une vaste place [Jules-Ferry] par les architectes Rascol et d'Arbaut pour la compagnie PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) [fig. 60]. Gare de raccordement entre les lignes Paris-Marseille et Lyon-Genève, la gare des Brotteaux sera désaffectée après l'ouverture de la nouvelle gare TGV de la Part-Dieu<sup>33</sup>. Sous le Second Empire et la Troisième République, les projets d'aménagement se multiplient et un nouveau quartier se développe autour de la gare et le long du boulevard Jules-Favre, délimité au sud par le boulevard des Brotteaux et au nord par le boulevard des Belges. En 1909, plusieurs rues sont percées à partir de la place Jules-Ferry. La partie orientale du boulevard des Belges, qui s'étend du croisement de la rue Montgolfier à la gare des Brotteaux, forme, avec la place Jules-

Ferry, l'un des axes majeurs du nouveau quartier des Brotteaux mais encore l'une des plus belles perspectives de l'arrondissement. Le lotissement de ces terrains ne s'élabora pas avec la même réglementation que la partie septentrionale du boulevard puisque les parcelles ne bordent pas le parc de la Tête-d'Or. Les immeubles de rapport construits avant 1914 constituent la typologie majoritaire, demeurée intacte aujourd'hui. Si l'architecture reste d'une grande sobriété, l'influence de l'Art nouveau est surtout sensible dans la décoration de certains immeubles et villas à l'image du 1 place Jules-Ferry, conçu par Maurice Vilboeuf et Louis-Auguste Bobenrieth

<sup>33</sup> La halle métallique a été démolie au début des années 1980. Le bâtiment des voyageurs conserve son décor d'origine dont des œuvres de Charles Lacour, d'Antoine Barbier et de Clovis Terreire qui forment autant d'invitations au voyage.

Fig. 60 – Victor-Louis Rascol (ingénieur) et Paul d'Arbaut (architecte), *La gare des Brotteaux*, 1904-1908.

Fig. 61 – Maurice Vilboeuf et Louis-Auguste Bobenrieth, *Immeuble du 1 place Jules Ferry*, 1914.



[fig. 61], de l'hôtel Piolat de l'architecte Pierre Martinon, de l'immeuble du 132 rue de Sèze et de la villa située au 45 boulevard des Belges de Germain Bouilhères qui constituent les rares réalisations illustrant l'influence de l'Art nouveau au sein de l'arrondissement. Mais ce projet ne vit jamais le jour. Avec ses façades au riche décor sculpté par Masson, l'immeuble construit à l'angle de la place Jules-Ferry et de la rue Juliette-Récamier s'impose comme l'un des symboles du quartier des Brotteaux avec la gare éponyme. Réalisée à la veille de la Première Guerre mondiale (1913-1914), cette commande fera l'objet d'un programme décoratif exceptionnel déclinant en élévation un répertoire floral conjuguant hortensias, roses et coquelicots auxquels sont associés des portraits sculptés de femmes aux cheveux longs sur les consoles des balcons. Les ferronneries, qui arborent l'inconditionnel motif Art nouveau du « coup de fouet », méritent également une mention particulière. Les parties communes restent plus sobres avec néanmoins de belles mosaïques, des vitraux et des stylobates de marbres polychromes<sup>34</sup>. Il abrite toujours le dernier grand café historique de Lyon [fig. 62]. Composé de panneaux en céramiques et de grès flammés, ainsi que de luminaires en pâte de verre coloré, le décor intérieur rivalise d'effets pour susciter la curiosité des clients ; il en va de même de la marquise avec ses ferronneries aux motifs de griffons. Avec ses majoliques, ses têtes de faune en consoles et son horloge monumentale, le bar structure la salle principale qui s'ouvre par de larges baies à l'angle Récamier-Ferry-Belges. Ce type d'immeuble de standing devait servir de modèle à l'ensemble des opérations immobilières du quartier de la gare des Brotteaux, mais seul le n° 1 sera réalisé. La simple mention du nom du sculpteur aux côtés de celui des architectes distingue l'immeuble des réalisations contemporaines. Si les constructions avoisinantes sont de qualité, elles n'égalent en aucune manière le luxe affiché par le 1 place Jules-Ferry qui s'impose

comme l'un des jalons majeurs de l'architecture domestique à Lyon<sup>35</sup>. Parmi les dernières réalisations d'importance du boulevard des Belges, citons l'immeuble commandé par Victor Roche en 1923 à François Rostagnat, qui construisit l'une des dernières grandes parcelles constructibles de cette adresse prestigieuse du 98 boulevard des Belges [fig. 63-64]. Cette dernière réalisation vient compléter l'offre résidentielle du quartier à travers un choix d'appartements bénéficiant du dernier confort dû aux innovations technologiques, aux nouveaux procédés de construction mis en œuvre – le béton armé en l'occurrence – et à des aménagements marqués par l'esthétique moderniste de l'Art déco. Nombre de villas et d'hôtels ont été démolis au fil des années et d'hôtels ont été démolis au fil des années, parmi lesquels le splendide hôtel du 39 boulevard des Belges dessiné en 1908 pour Edmond Gillet par Henri-Paul Nénot, l'architecte de la nouvelle Sorbonne et du palais de la SDN [Société des Nations] à Genève.

### *Investissements, modes de vie et représentations*

En raison de la rareté du foncier, l'hôtel particulier entre cour et jardin demeure une exception à Lyon ; à peine en dénombre-t-on une dizaine pour le seul XVIII<sup>e</sup> siècle, certes tous construits au sud de la place Bellecour. Aussi, malgré les vastes étendues offertes par le territoire des Brotteaux, cette logique de rentabilité devait-elle profondément marquer l'urbanisation des quartiers de la rive gauche du Rhône, même si au cours du siècle les Hospices civils de Lyon veillent à rationaliser leur domaine foncier en favorisant le lotissement de parcelles toujours plus développées. En ce domaine, l'adresse, aussi prestigieuse soit-elle, ne saurait définir à elle seule la nature d'un immeuble et sa distribution. Le parcellaire joue

<sup>34</sup> La brasserie des Brotteaux bénéficie d'un décor soigné qui lui vaut depuis 2003 l'attribution du label Patrimoine XX<sup>e</sup> siècle.

un rôle décisif. Rappelons brièvement que les unités de propriété que formées par les parcelles peuvent affecter des formes diverses, plus profondes que larges et inversement, et que si de nombreux modèles de distributions existent – plan en équerre, plan compact, plan disjoint –, l'architecte adapte invariablement ses projets à la configuration du foncier tout en prenant en compte le dyptique rue-cour qui induit parfois un programme spécifique et ce faisant, une distribution plutôt qu'une autre. Les questions soulevées par les représentations sociales jouent un rôle majeur en matière d'architecture, le maître d'œuvre s'employant en matière de construction privée à matérialiser les aspirations et les ambitions de ses commanditaires. Pour autant, il demeure délicat d'apprécier la part réelle prise par le maître d'ouvrage sur un chantier, ses dispositifs spatiaux ou encore son programme décoratif. En matière d'investissement, les travaux de Catherine Pellissier<sup>36</sup>, de Loïc Bonneval et de François Robert<sup>37</sup> ont souligné quelques particularismes dont certains aspects transparaissent dans les réalisations contemporaines de l'arrondissement, notamment le fait que les figures de la grande bourgeoisie lyonnaise louchent de préférence leur appartement de résidence. À Lyon, le maillon essentiel

Fig. 62 – M. Vilboeuf et A. Bobenrieth (architectes), Masson (sculpteur), La brasserie des Brotteaux, 1913-1914.

<sup>35</sup> Un portrait de madame Récamier figure à l'entrée du 1 place Jules-Ferry.





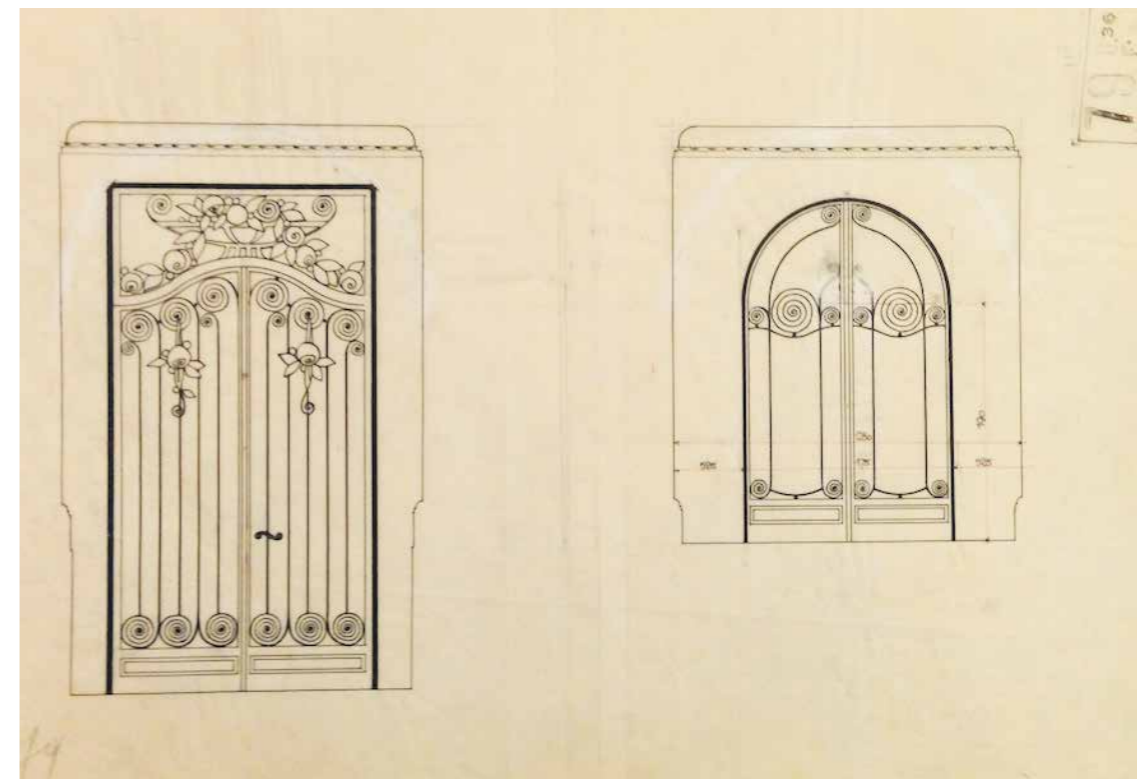
de la vie sociale demeure longtemps le voisinage, celui-ci, plus peut-être que dans d'autres villes de province, pouvait déterminer le choix d'une installation. Avec la location, c'est un choix de flexibilité et de sociabilité qui est adopté mais aussi, pour une ville industrielle et commerçante comme Lyon, celui de limiter les dépenses dans la construction, utiles à l'investissement et au développement des outils de travail. Cette dernière remarque permet notamment d'expliquer l'importante construction d'immeubles de rapport bénéficiant de vastes appartements aux décors luxueux dont la superficie est supérieure à deux cents mètres carrés, la grande bourgeoisie entretenant tardivement un marché spécifique. Outre les aspects sociologiques, les déterminants économiques, comme le revenu locatif, qui jouent sur les décisions d'investissements, ne sont certainement pas à négliger pour comprendre les motivations qui amènent la construction de maisons de rapport dont les appartements sont aussi vastes. En clair, pourquoi bâtir des réalisations onéreuses alors même que les investissements les plus lucratifs se réalisent sur des unités plus petites et sur des programmes plus modestes. En plus de procurer des revenus

Fig. 63 – François Rostagnat, Perspective de l'immeuble Roche, encre sur papier, 1925, angle du boulevard des Belges et de la rue de Sèze, collection particulière. L'architecte reçut le prix du concours de façade organisé par la Chambre de l'industrie touristique de Lyon pour cette réalisation. Il s'agit de la dernière oeuvre de François Rostagnat qui décède l'année de l'achèvement de l'immeuble.  
Fig. 64 – François Rostagnat, Portes d'entrée de l'immeuble Roche, dessin sur calque, 1925, Arch. mun. Lyon et Société académique d'architecture de Lyon (1B\_V9) Archives municipales de Lyon © Gilles Bernasconi. À l'orée de la Grande Guerre, les décors se simplifient et se géométrisent tout en conservant des thématiques liées à la nature (fleurs, fruits, légumes, etc.). La fonte d'ornement laisse peu à peu la place au fer forgé.

locatifs, certaines réalisations de qualité répondent à des stratégies patrimoniales de longue durée, comme celles liées à la transmission : « Acquis dans une optique rentière, pour une détention longue avec un objectif de transmission plutôt que dans une recherche de plus-value, les immeubles de rapport ne font l'objet d'arbitrages avec d'autres placements qu'à des intervalles espacés, et souvent en lien avec des événements familiaux, décès ou unions<sup>36</sup> ». Les études consacrées respectivement à l'immeuble Duc, quai Sarrail, comme à celui commandité par Laurent Vibert boulevard des Belges, tendent à corroborer cette dernière analyse. Claude-Aimé Duc (1823-1896), négociant en soieries et notable respecté, n'habita jamais l'immeuble de rapport qu'il commanda à François Rostagnat en 1886 ; ses descendants ne s'y installeront que dans l'entre-deux-guerres. Ce dernier exemple traduit de toute évidence une volonté de transmission après une phase rentière. Cette visée de transmission explique en particulier le soin apporté à la qualité des réalisations et, son corollaire, l'attention portée aux procédés de construction. La présence ou non de rez-de-chaussée commerciaux peut refléter parfois les

<sup>36</sup> Catherine Pellissier, *La Vie privée des notables lyonnais au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon, 1996, p. 239.

<sup>37</sup> Loïc Bonneval et François Robert, *L'immeuble de rapport : l'immobilier entre gestion et spéculation, Lyon 1860-1990*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 244.



intentions d'un commanditaire, sachant que les immeubles ne comportant pas de rez-de-chaussée commerciaux sont socialement les plus considérés.

L'hôtel particulier, l'immeuble de rapport, la villa et le château distinguent, en règle générale, les grandes typologies de l'architecture privée bourgeoise au XIX<sup>e</sup> siècle. Les deux premières sont urbaines tandis que les deux autres sont principalement rurales et périurbaines. À ces quatre typologies, s'ajoute une cinquième moins répandue mais néanmoins présente au début du XX<sup>e</sup> siècle : celle de la « maison-hôtel ». Selon Christian Moley<sup>39</sup>, le terme apparaît dans *La Construction moderne* et se définit comme un hôtel particulier surmonté d'étages locatifs. Si le type de la maison-hôtel est largement diffusé à Paris au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, il connaît une certaine postérité à Lyon, comme l'illustre en particulier l'hôtel Vibert du boulevard des Belges, qui présente la particularité d'offrir plusieurs niveaux locatifs au-dessus de l'appartement du commanditaire avec des entrées complètement indépendantes. De cette spécificité découlent des dispositifs spatiaux des plus intéressants. En effet, le programme souhaité par Vibert amène l'architecte à adopter un système de distributions répondant à la fois aux exigences de l'hôtel particulier et de l'immeuble de rapport. Cette typologie soulève aussi la question de l'adéquation sociale entre le commanditaire et ses locataires et l'existence ou non d'une différence dans la conception et la qualité distributive entre son logement et ceux de ses locataires. Dans le détail, exception faite des accès et de la présence d'extensions (véranda, terrasses) de certains appartements qui engendrent de légères distinctions, la maison-hôtel Vibert ne présente pas de véritable différenciation dans la distribution des appartements. Ce choix de ne pas hiérarchiser les logements peut se justifier par l'explication du voisinage. Avoir la même distribution d'appartement que ses locataires permettait d'une certaine manière

au commanditaire de choisir ses voisins. Lors de la mise en adjudication de l'immeuble le 27 décembre 1927 à la mort de Laurent Vibert, fils et héritier du maître d'ouvrage, les appartements furent précisément rachetés par les locataires et l'immeuble devint alors une copropriété.

### Normes et réglementation

À l'époque contemporaine, les réglementations se développent dans le dessein d'accompagner l'extension urbaine et d'encadrer la construction privée. Longtemps pourtant, les villes ne disposent que de moyens juridiques aux effets limités comme les procédures d'alignement (loi de 1807) qui ont pour but de favoriser un élargissement progressif des rues dans les quartiers anciens mais ne produit que peu d'effets. Il faut attendre la loi d'expropriation pour cause d'intérêt public (1841) étendue par le décret-loi du 26 mars 1852 relatif aux rues de Paris, pour que les constructeurs se voient imposer l'obtention d'un permis de bâtir qui doit permettre de s'assurer du respect de certaines règles de sécurité et de salubrité et plus généralement de la bonne insertion de l'immeuble dans l'ensemble urbain<sup>40</sup>. Ce n'est que sous le Second Empire que se met en place un véritable droit de l'urbanisme à la faveur de la mise en œuvre d'ambitieux projets urbains ; c'est d'ailleurs dans ce cadre juridique que se réalisent les percées de la rue Impériale [auj. rue de la République] et de la rue de l'Impératrice [auj. rue Édouard-Herriot] dans la Presqu'île. Faisant suite au règlement de voirie de 1874 et à celui de 1898<sup>41</sup>, le règlement sanitaire adopté par le conseil municipal de Lyon dans sa séance du 26 mai 1903<sup>42</sup> – qui annonce celui de 1909 – édicte un certain nombre de règles devant s'appliquer à l'ensemble de la construction privée contemporaine et notamment au quartier des Brotteaux alors en cours d'urbanisation, ainsi qu'au boulevard des Belges. En principe, ce règlement doit permettre d'améliorer l'hygiène et le confort

en définissant en particulier les dimensions des cours et des courettes, la hauteur des bâtis ou encore l'évacuation des eaux pluviales et usées par les fosses d'aisance. Ce type de règlement possède une incidence indéniable sur les distributions intérieures et tend à rigidifier les distributions en fixant sur plans certaines pièces avant même le début des travaux. L'article 51 du règlement stipule par exemple explicitement que « les propriétaires, architectes, entrepreneurs ou directeurs des travaux présenteront, à cet effet, et avant tout commencement de travaux, un ou plusieurs plans, coupes et profils, en double exemplaire, précisant les dispositions imposées et projetées. Il en sera donné récépissé<sup>43</sup> ». De même, il est fait mention qu'« aucun immeuble destiné à l'habitation de jour ou de nuit ne pourra être construit s'il ne satisfait pas aux prescriptions qui précèdent<sup>44</sup> ». En réalité, ces mêmes prescriptions ne laissent pour certaines pièces, comme les cuisines et les W.-C., que peu d'options dans leur localisation respective. La réglementation entend définir également la volumétrie des immeubles et encadrer le développement de ces éléments constitutifs que sont notamment les bow-windows, les balcons et les saillies. Il en va de même de la distribution des pièces de service ainsi que des pièces en enfilade qui ouvrent généralement sur rue. Si le règlement sanitaire de 1903 s'appliquait à la ville de Lyon dans son ensemble, d'autres, comme le règlement d'avril 1897, passés entre le préfet du Rhône et Antoine Gailleton alors maire de Lyon, ne concernaient qu'un quartier de la cité. C'est dans le cadre du règlement d'avril 1897, qui suivit un traité en date du 6 juillet 1895, que s'organise l'urbanisation des terrains bordant le futur boulevard des Belges. L'article 8 du dit règlement dispose en particulier : « [qu'] il ne pourra être édifié sur lesdits terrains que

des hôtels particuliers, villas d'agrément, ou maisons pour habitations bourgeoises, sans qu'il ne puisse jamais y être créé aucun genre de commerce ou d'industrie, ni y être placée aucune indication ou enseigne. Ces bâtiments ne devront, en aucun cas, comporter plus de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée. Les propriétaires ou locataires des maisons établies comme il vient d'être dit auront le droit de vue et un accès libre et direct sur le parc, à pied, à cheval et en voiture ; mais il est bien entendu que ce droit d'accès ne pourra s'exercer que pendant le temps où le parc est ouvert au public<sup>45</sup> » [fig. 65]. Les règlements possèdent une véritable incidence sur la distribution des futures constructions en conditionnant leurs distributions. Il en va de même des typologies de bâtis autorisées ainsi que de leurs gabarits. Indissociablement liés à la réglementation, les facteurs techniques relatifs à l'hygiène et au confort des constructions amènent également des évolutions déterminantes, qu'il s'agisse de l'eau courante, de l'éclairage, du chauffage ou encore de l'ascenseur.

<sup>40</sup> Arlette Auduc, *Quand les monuments construisaient la nation. Le service des monuments historiques de 1830 à 1940*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, Travaux et documents n° 25, Paris, 2008, 640 p.

<sup>41</sup> Inspiré de celui de Paris en 1894.

<sup>42</sup> *La Construction lyonnaise : revue mensuelle des entreprises publiques et privées, architecture et travaux publics*, Lyon, Imprimerie Pitrat, 1<sup>er</sup> juillet 1903, n° 13, p. 148.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> Cité par Jean-Luc Pinol, « Les élites dans deux villes provinciales (Lyon et Strasbourg des années 1870 aux années 1930) », dans *Construction, reproduction et représentation des patriciats urbains de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*, actes du colloque de Tours, 7-9 septembre 1998, textes réunis et présentés par Claude Petitfrère, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1999, p. 187-197.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>39</sup> Christian Moley, *Regard sur l'immeuble privé : architecture d'un habitat (1880-1970)*, Paris, Le Moniteur, 1999, p. 33.

Fig. 65 (page suivante) - Maurice Coulomb, Hôtel particulier, 59 boulevard des Belges, 1919.





## V - L'entre-deux-guerres et l'Art déco

Loin de rester à l'écart de la scène architecturale de l'entre-deux-guerres, marquée à Lyon par la figure emblématique de Tony Garnier, le 6<sup>e</sup> arrondissement s'impose localement comme l'un des théâtres privilégiés de la modernité contemporaine à la faveur de constructions en hauteur qui se font incidemment l'écho de la spectaculaire opération des Gratte-ciel de Villeurbanne (1931-1934). Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'investissement immobilier est relancé malgré le blocage des loyers, décidé le 9 mars 1918, mais ne s'appliquant pas aux habitations construites après 1914. Avec ses onze étages et ses quarante mètres de développement vertical, le Palais de Flore, élevé boulevard Jules-Favre, était en son temps le plus haut de France [fig. 66-68]. À l'image des Gratte-ciel de Villeurbanne, il est construit en structure métallique et en remplissage de briques ; procédé qui offre à la fois rapidité de construction et incombustibilité. Il s'élève sur une vaste parcelle triangulaire dont la configuration est toujours propice à des compositions monumentales. Les qualités de composition, le rythme obtenu par le jeu des balcons et des consoles qui répondent aux bow-windows, la manière de souligner les horizontales, de même que son étonnant couronnement en casque, tout concourt à faire du Palais de Flore l'immeuble le plus moderniste construit dans l'entre-deux-guerres à Lyon. Conçu par l'architecte Clément Laval en 1930, le Palais de Flore bénéficie pour son aménagement intérieur du savoir-faire de l'architecte Armand Levy qui, avec les entrepreneurs Haour Frères, signe de

nombreuses réalisations dans l'arrondissement au cours de cette période. Ce véritable plaidoyer moderniste avait été notamment précédé par un immeuble résidentiel construit au 6 boulevard Anatole-France en 1926. Société anonyme créée en 1912, Haour Frères a largement contribué à l'urbanisation de l'arrondissement au cours de la décennie 1930 dans toute sa partie Nord. C'est notamment le cas pour l'îlot d'immeubles compris entre les rues Duguesclin, Crillon, Créqui et Sully, destinés essentiellement aux classes moyennes. Dès le début des années 1920, l'urbanisation du quartier des Brotteaux reprend par l'achèvement des îlots situés au sud de la place Jules-Ferry, de la rue Waldeck-Rousseau



Fig. 66 – Clément Laval, *Perspective du Palais de Flore*, gravure publicitaire, 1930, Lyon, Archives municipales de Lyon (344 W 765) © Gilles Bernasconi.  
Fig. 68 – Louis-Ernest Amoudruz, *Immeuble à loyer, aujourd'hui en copropriété*, à l'angle du boulevard des Belges et de la rue Masséna, 1934-1935.

et du boulevard Jules-Favre, qui voient la construction des plus élégants immeubles résidentiels du moment. Le boulevard des Belges compte également plusieurs réalisations de la première moitié du siècle, parmi lesquelles celles de Marius Bornarel (n° 14,14 bis et n° 18) en 1931, qui se distinguent par des façades Art déco, rythmées par des bow-windows « habillés » de tuyaux d'orgue [fig. 73]. Ces programmes d'habitations s'adaptent à l'art de vivre de la bourgeoisie contemporaine notamment en matière de confort [fig. 67]. Si au Palais de Flore, des solariums communs aux résidents sont prévus sous les coupoles qui couronnent les trois angles de l'îlot, certains immeubles, comme ceux de Pierre Renaud au 129 rue de Créqui (1929) [fig. 69] et de Paul Bruyas au 5 rue Tête-d'Or (1931), voient l'aménagement de véritables terrasses privées avec pergolas. L'ascenseur et sa corrélation à d'autres facteurs comme le développement des nuisances sonores liées à l'automobile, vont entraîner l'inversion de la hiérarchie verticale qui s'était établie dans les immeubles de rapport au XIX<sup>e</sup> siècle. Dorénavant, les étages élevés sont valorisés [fig. 70-71]. Néanmoins, certains principes de distribution n'évoluent pas. La loge de concierge est maintenue au sein des belles adresses et la montée d'escalier a toujours une

Fig. 68 – Clément Laval, *Bow-windows du Palais de Flore*, détail des bow-windows, 1930.

Fig. 69 – Pierre Renaud, *Immeuble situé à l'angle de la rue de Créqui et de la rue Bugeaud*, 1929.

Fig. 70 (page suivante) – Clément Laval, *Immeuble d'habitation*, photographie, 1930, publiée dans *La Construction moderne*, 2 décembre 1928. Le ravalement actuel ne permet plus de voir le damier peint des étages supérieurs. L'hôtel particulier situé à droite de la photographie a été remplacé par deux immeubles d'habitation.

Fig. 71 (page suivante) – Société ouvrière coopérative l'Avenir, *Immeuble d'habitation à l'angle du boulevard des Belges*, de la place Jules Ferry et de la rue Curie, photographie ancienne, 1922-1923, Lyon, collection particulière.







place de choix dans la mise en scène des parties communes. L'utilisation de vitraux perdure également tardivement. Seuls les motifs changent, revêtant un caractère désormais plus géométrique et stylisé, à l'image de ceux réalisés au 153 rue Vauban ou dans plusieurs allées de la rue Waldeck-Rousseau. Les rampes et les luminaires gagnent en sobriété. Pour autant, à l'exception de quelques opérations à caractère spectaculaire, l'essentiel des immeubles construits au cours de l'entre-deux-guerres demeurent conformes, au moins dans leurs dispositions intérieures, aux compositions du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette dernière remarque s'applique en particulier aux immeubles d'habitation conçus entre 1924 et 1926 par les architectes Louis-Ernest Amodruz et Jean Zumbrennen place Jules-Ferry et boulevard Jules-Favre. Si les bow-windows et les motifs des garde-corps témoignent d'une influence moderniste, les angles en rondes couronnés de dômes, l'utilisation de colonnes aux encadrements des portes d'allées ou encore les motifs en guirlandes des *oculi* renvoient insensiblement à la culture de la fin du siècle précédent. D'autres opérations, des mêmes architectes, illustrent cette architecture de compromis – visiblement très appréciée par la clientèle contemporaine – à l'image du 90 cours Vitton (1927), du 11 boulevard des Brotteaux (1924)

Fig. 72 – Société ouvrière coopérative l'Avenir, Ouvriers sur le toit de l'immeuble d'habitation à l'angle du boulevard des Belges, de la place Jules Ferry et de la rue Curie, 1922-1923, photographie, Lyon, collection particulière. Ce cliché permet de distinguer au second plan l'avancée des travaux de l'immeuble Roche de François Rostagnat, construit à l'angle du boulevard des Belges et de la rue de Sèze.

Fig. 73 – Marius Bornarel, Immeuble d'habitation, 18 boulevard des Belges, 1931.

Fig. 74 (page suivante) – Jules Sylvestre, Immeuble 74-76 boulevard des Belges, Pierre Galland architecte, vers 1930, photographie ancienne, 24 x 18 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 1796).

Fig. 75 (page suivante) – Jules Sylvestre (photographe), Immeuble situé à l'angle de la rue Malesherbes et de la place d'Helvétie, Johannès Mallet architecte, vers 1930, photographie ancienne, 18 x 13 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 1248).







comme de l'immeuble conçu en 1929 à l'angle de la rue Barrême et de la rue Créqui pour Louis Paulin qui accuse une veine plus Art déco, notamment dans le traitement des parties communes et des fers forgés de la porte d'entrée et des garde-corps des façades.

### **Une modernité tempérée**

Au cours de l'entre-deux-guerres, la place du commanditaire reste importante. Si la copropriété commence à se diffuser, les commandes d'immeubles de rapport ne faiblissent pas [fig. 72-74-75]. L'immeuble Roche (1925) de François Rostagnat, boulevard des Belges, et l'immeuble Barioz de Louis et Charles Donneaud en constituent d'éloquentes illustrations [fig. 74]. D'inspiration Art déco, l'immeuble Barioz puise dans la branche new-yorkaise de ce mouvement en adoptant pour son couronnement la physionomie des gratte-ciel américains comme le Chrysler Building (1928-1934). La particularité de cette réalisation réside aussi dans sa mixité de fonctions. À l'heure où ce principe est très apprécié, cet immeuble de 1932 avait déjà été conçu pour accueillir des bureaux aux premiers niveaux et des logements aux derniers étages, notamment ceux de la famille Barioz. L'inversion de

Fig. 76 – Revol et Rigard (architectes), Ensemble HBM Bossuet (îlot formé par les rues Boileau, Bossuet, Garibaldi et Cuvier), 1927-1931.  
Fig. 77 – Louis et Charles Donneaud, Immeuble Barioz, 1932.



la hiérarchie verticale se voit ici encore confirmée. Dans les mêmes années, le quartier qui s'étend autour de l'église Saint-Joseph des Brotteaux poursuit son urbanisation, comme l'illustrent les immeubles des 74 et 76 boulevard des Belges réalisés en 1931 par l'architecte Paul Galland, mais encore ceux conçus par l'architecte Georges Trévoux pour les fils et frères du constructeur Pitance, sans compter les hôtels particuliers Art déco de la rue Sainte-Geneviève, du boulevard des Brotteaux et de l'avenue Verguin. L'immeuble du 34 rue Bugeaud dessiné par Pierre Renaud offre des façades différenciées, multipliant balcons et bow-windows polygonaux ou convexes. Le traitement du dernier niveau, souligné par une imposante corniche, avec ses pergolas en béton armé et ses ferronneries, est particulièrement remarquable. La dernière réalisation d'importance de la période au sein de l'arrondissement est celle de l'architecte Joannès Mallet au 9 rue Malesherbes. Achevée en 1936, elle peut être considérée comme la synthèse du style Art déco, apparu une dizaine d'années plus tôt rive gauche. Le bow-window d'angle sur base carrée qui tourne

Fig. 78 – Jules Sylvestre (photographe), Charles Meysson (architecte) *Central téléphonique Lalande*, 1928, tirage argentique, 18 x 24 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 1783).



Fig. 79 – Charles Meysson architecte, *Palais de la Foire de Lyon, rue intérieure* (détruit), tirage argentique, 18 x 24 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0741 FIGRPTL0048 01).

l'immeuble sur la place d'Helvétie, la pergola en béton armé du dernier étage, le jeu des fenêtres avec leur variété de formes et de dimensions tout autant que les rendus de matière lui permettent d'obtenir la médaille du concours de façades de la Ville de Lyon. Son entrée monumentale avec son vestibule en mosaïques et ses médaillons de marbre rappellent l'importance du néo-classicisme dans l'architecture de l'entre-deux-guerres à Lyon, ascendant auquel Tony Garnier et Michel Roux-Spitz (1888-1957) ne sont certes pas indifférents [fig. 75]. Au cours de l'entre-deux-guerres s'élèvent également plusieurs programmes de logements sociaux dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, en écho aux vastes opérations contemporaines du quartier des États-Unis et des Gratte-ciel de Villeurbanne. Le plus important occupe l'îlot formé par les rues Boileau, Garibaldi, Bossuet et Cuvier, au sud de la mairie. Conçu par les architectes Revol et Rigard entre 1927 et 1931, cet ensemble d'HBM (habitations à bon marché), composé de cent quarante-six logements, reprend

les principes hygiénistes et esthétiques contemporains, avec des cours intérieures semi-ouvertes et de larges ouvertures dans des saillies qui apportent du relief aux façades [fig. 76]. À proximité immédiate de la gare des Brotteaux, se construisent également plusieurs immeubles d'habitation à bon marché, notamment rue Lalande, construits à destination des employés de la SNCF. À ces réalisations, s'ajoutent encore les immeubles érigés au croisement de la rue de la Viabert et de la rue des Charmettes.

De nouvelles constructions viennent compléter les équipements de l'arrondissement, tel le central téléphonique Lalande de Charles Meysson (1869-1947) [fig. 78]. Architecte en chef de la ville de Lyon, Meysson réalise plusieurs édifices pour le compte des PTT et signe, outre les grilles du parc de la Tête-d'Or, les kiosques à fleurs de la place Lyautey (1914-1924). Postérieurs, le central téléphonique Parmentier (1930) et le bâtiment des chèques postaux (1930, détruit) dans le VII<sup>e</sup> arrondissement à Lyon, reprennent les mêmes codes : pan coupé, ordre colossal, larges ouvertures et divisions par corniches. Le central téléphonique Lalande se distingue par un décor de vingt-neuf bas-reliefs aux motifs végétaux complexes qui évoquent quelque chose de la sophistication du réseau téléphonique. C'est encore sur les plans de Meysson que s'élève

Fig. 80 – Paul Bruyas, Ancienne usine textile dite Tissages Voiron-Chartreuse puis Bourdelin [auj. Maison de l'Enfance], 1925.



Fig. 81 – Louis Rogniat et Jean Rogniat, Société d'enseignement professionnel du Rhône [auj. Institut Carrel], 1933.

l'imposant Palais de la Foire de Lyon sur les quais du Rhône, face au parc de la Tête-d'Or à compter de 1918 ; le chantier sera interrompu dix ans plus tard. L'architecte conçoit un vaste projet formé d'une succession de pavillons reliés par une rue intérieure de quinze mètres de large au moyen de passerelles et de coursives intérieures [fig. 79], dans une composition qui suit attentivement la courbure du fleuve. Le palais est destiné à accueillir le marché d'échantillons, créé à Lyon en 1916, sur le modèle de la foire internationale de Leipzig. Les moyens demeurent limités et le programme mal défini ; raisons pour lesquelles Meysson opte pour une construction en béton armé ainsi qu'un plan évolutif en arête de poisson susceptible d'agrandissements progressifs ; mais le projet ne sera jamais achevé. Vingt-quatre pavillons seront néanmoins construits jusqu'en 1928. L'un des aspects les plus intéressants de cette cité commerciale réside dans l'élévation sur pilotis des pavillons côté Rhône, dans le dessein de prévenir les inondations. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs constructions

complémentaires seront élevées sur les parcelles non encore bâties, parmi lesquelles le Palais de l'alimentation et divers halls dédiés notamment à la mécanique, dans une veine moderniste rompant délibérément avec les ordonnances classicisantes du Palais de la Foire dont les maçonneries en béton banché étaient recouvertes d'un placage en pierre factice. En 1958-1959, l'architecte Marcel Salagnac construit le premier Palais des Congrès de Lyon, en amont du Palais de la Foire, dont la couverture formée d'un paraboloïde hyperbolique n'offrait aucun équivalent dans la cité rhodanienne. Ce dernier édifice sera détruit en 1996 dans la perspective de la construction de la Cité internationale de Renzo Piano.

De nombreux immeubles s'élèvent au cours de l'entre-deux-guerres dans l'arrondissement mais également des usines, à l'image de celle des textiles Voiron-Chartreuse [aujourd'hui Maison de l'Enfance], dessinée par Paul Bruyas en 1925 rue Waldeck-Rousseau, avec sa coupole en béton et ses pavés de verre [fig. 80]. C'est en 1913 que Tony Garnier conçoit l'usine de meubles Mercier-Chaleyssin [aujourd'hui siège de la société Panzani], à

Fig. 82 – Albin Decoeur, Palais de l'automobile, 1926-1930.



Fig. 83 – Valère Perrier (architecte), Lugdunum & Dominion Hôtel, vers 1935, affiche publicitaire, Lyon, Archives municipales de Lyon (4FL\_11640) © Gilles Bernasconi.

l'angle des rues Barrême et Boileau. L'usine comprend des ateliers mécanisés en rez-de-chaussée, des magasins et des bureaux en étages. L'élément le plus remarquable est constitué par la tour d'angle octogonale qui se fait l'écho de celle du Muséum d'histoire naturelle qui lui fait face. À ces dernières réalisations, s'ajoute la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR), dont le site est aujourd'hui occupé par l'institut Alexis-Carrel [fig. 81]. Réalisé en 1933 par les frères Louis et Jean Rogniat, il s'inscrit dans la même veine que le central téléphonique Lalande. À l'image des réalisations scolaires de la fin du XIX<sup>e</sup> comme du début du siècle suivant – magnifiquement illustrées au sein de l'arrondissement par les groupes Jean-Rostand et Jean-Jaurès, les lycées Édouard-Herriot et du Parc –, l'architecture de la Société d'enseignement professionnel du Rhône accuse un caractère hautement fonctionnel, comme en témoignent les grandes baies avec double exposition pour les salles de dessin technique et les classes d'ateliers. La période de l'entre-deux-guerres voit également le développement de l'automobile, fleuron de la nouvelle industrie lyonnaise et l'apparition des premiers grands garages et points de vente avec vitrine ; tous sont construits dans les quartiers résidentiels,

qu'il s'agisse du 3<sup>e</sup> arrondissement, avenue de Saxe, avec le garage Atlas, du quartier des universités avec le spectaculaire garage Citroën comme du 6<sup>e</sup> arrondissement avec le Palais de l'automobile avenue Foch [fig. 82]. Conçu par l'architecte Albin Decœur entre 1926 et 1930, il rappelle par son architecture monumentale, délicatement relevée par la présence de bas-reliefs de Jean Chovel, que l'automobile demeure longtemps un produit de luxe réservé à une clientèle choisie. Dans l'arrondissement, seule une douzaine de nouveaux immeubles d'habitation de cette période comportent des garages. Il est un autre secteur à se développer dans l'entre-deux-guerres : celui de l'hôtellerie et du tourisme. Les établissements augmentent leurs capacités et deviennent pour certains très impressionnants par leurs emprises au sol et leurs façades monumentales. Avec l'hôtel Lugdunum et ses quatre cents chambres, quatre cents toilettes avec W.-C., deux cents salles de bains et son garage de quatre-vingts places, la cité rhodanienne se dote en 1924 de son plus grand équipement hôtelier [fig. 83].

Fig. 84 – Eugène Huguet, Pavillon des gardes du parc de la Tête-d'Or, 1908-1909.



Fig. 85 – Jules Sylvestre, Vacherie municipale et service de la stérilisation du lait du parc de la Tête-d'Or, Tony Garnier architecte, 1904, tirage argentique, 18 x 24 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0546 S 1441).



### **Le monument aux morts de l'île aux Cygnes**

Dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, l'aménagement du parc de la Tête-d'Or se poursuit, qu'il s'agisse du pavillon des gardes, avec ses accents régionalistes qui compte pour l'un des chefs-d'œuvre d'Eugène Huguet (1908-1909) [fig. 84], de l'embarcadère aux lignes Art nouveau d'Étienne Curny (1913), de la vacherie de Tony Garnier (1904) [fig. 85] – première commande publique de l'architecte – comme de l'imposant monument aux morts de la Première Guerre mondiale construit par le même architecte sur l'île aux Cygnes (1924-1930). Alors que la Première Guerre mondiale interrompt les grands chantiers contemporains – le stade de Gerland et l'hôpital de Grange-Blanche –, en 1918-1919, Garnier consacre de longues méditations à l'architecture funéraire et élabore un projet de temple funéraire à l'extrémité orientale de la colline de la Croix-Rousse qui aurait dominé les Brotteaux dans une composition spectaculaire. De ce dernier projet, qui ne vit aucun commencement d'exécution, au concours en vue de l'érection du monument aux morts de la Ville de Lyon en 1922, pour lequel l'architecte présente pas moins de six projets, Garnier compose un singulier cortège funèbre dans



des projections graphiques qui semblent plonger la cité rhodanienne dans une commémoration perpétuelle. De cette « nuit éternelle » (Henri Focillon), charbonnée au fusain, émerge – dans une rare métaphore poétique – le cénotaphe de l'Île aux Cygnes du parc de la Tête-d'Or [fig. 86], à la fois autel et figure de proue, conçu par le Grand Prix de Rome Jean-Baptiste Larrivé (1875-1928) avec la complicité de Louis Bertola (1891-1973) et de Claude Grange (1883-1971) pour les bas-reliefs du soubassement. Si Grange s'en remet au discours de l'allégorie pour composer avec éloquence *La Victoire* et *La Paix*, *Le Départ* et *La Guerre* de Bertola accusent des accents de vérité dans des compositions inspirées d'événements observés au front [fig. 87]. Les escaliers relient le soubassement à la plate-forme par un subtil jeu de perspectives sur le cénotaphe alors que les murs du niveau inférieur s'offrent à la gravure des noms des dix mille six cents Lyonnais morts à



Fig. 86 – Tony Garnier (architecte) et Jean Larrivé (sculpteur), *Monument aux morts de l'Île aux cygnes* du parc de la Tête-d'Or, 1924-1930 © J.-M. Degueule, musée gallo-romain de Lyon.

Fig. 87 – Louis Bertola (sculpteur), *La Guerre*, bas-relief du monument aux morts de l'Île aux cygnes du parc de la Tête-d'Or, 1930 © J.-M. Degueule, musée gallo-romain de Lyon.

Fig. 88 – Jean Chorel, *Jeanne d'Arc*, 1928.

Fig. 89 – Élevée en 1844, la première passerelle du Collège se composait de trois travées et de deux travées de rives. Elle est détruite le 2 septembre 1944 par l'armée allemande ainsi que la majeure partie des ponts de Lyon. En 1945, l'architecte Georges Trévoux est chargé de sa reconstruction. Les nouveaux portiques, aux lignes élancées, accueillent un décor en relief mentionnant la destruction et la reconstruction de la passerelle ainsi qu'une figure du Rhône sculptée par Louis Bertola à laquelle répond *La Saône* de Léopold Renard. La passerelle est rendue à la circulation le 25 août 1945.

la guerre. Dans les mêmes années, Chorel signe la statue de Jeanne d'Arc de la place Puvis-de-Chavannes. Le monument équestre, qui revêt une physionomie très naturaliste, s'éloigne délibérément du caractère belliqueux de la *Jeanne d'Arc* de Frémiet, inaugurée place des Pyramides à Paris en 1874, dans le dessein de matérialiser un temps de réconciliation nationale à l'issue de la Première Guerre mondiale [fig. 88]. D'ailleurs, qu'il s'agisse du monument aux victimes du Siège de Lyon, de celui dédié aux Enfants du Rhône, du cénotaphe de l'Île aux Cygnes comme de la *Jeanne d'Arc* de Chorel, l'arrondissement voit sa vocation commémorative consacrée au cours de la période contemporaine, lui conférant incidemment une place privilégiée dans l'histoire de la ville.







PROJETÉ PAR  
M. DE LAUNAY  
CONSTRUIT PAR  
M. DE LAUNAY

igne roset

CREAM



## VI - De l'après-guerre à nos jours

**A**u lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Lyon connaît de profondes mutations urbaines et architecturales à la faveur d'importants chantiers qui bouleversent en particulier la physionomie de la rive gauche à l'issue du déclassement des casernes de la Part-Dieu [fig. 89]. Dès l'entre-deux-guerres, les études se multiplient, en 1926 la Société d'embellissement de Lyon propose comme sujet de concours « La réutilisation des casernes de la Part-Dieu » ; l'équipe lauréate formée par les architectes Francis Chollat, Maître et Michel Cuminal élabore un quartier dédié à « l'université du travail lyonnais (soie et métal), avec une gare PLM et des jardins entourés d'écoles techniques », ponctué d'immeubles dont la physionomie nord-américaine se fait l'écho des villes-tours étudiées au même moment par Auguste Perret pour l'aménagement de Paris, mais encore des profils héroïques du futur quartier des Gratte-ciel de Villeurbanne. Dans les années de l'après-guerre, s'engage également la rénovation de la cité Rambaud dans l'ensemble Moncey – alors unanimement considéré comme l'un des plus insalubres de la ville – sous l'égide de Jacques Perrin-Fayolle et de Jean Zumbrunnen qui élaborent un vaste quartier d'habitation à l'échelle du site de la Part-Dieu. À compter de 1963, le projet se transforme en centre directionnel après de multiples tergiversations. Ouvrir la ville à l'automobile devient l'un des maîtres-mots du successeur d'Édouard Herriot, Louis

Pradel, maire de Lyon de 1957 à 1976, la rue Garibaldi devant jouer un rôle majeur dans la restructuration urbaine de la rive gauche. Au cours des années 1960, de nombreuses opérations de rénovation voient le jour, en particulier sur la rive gauche du Rhône, qui s'impose comme l'un des théâtres privilégiés des spéculations urbaines contemporaines [fig. 90-91], depuis le projet



de réaménagement de la caserne de la Part-Dieu par Perrin-Fayolle, Jean Zumbrunnen et Jean Sillan en 1956. Dix ans plus tard, en 1968, René Gagès (1921-2008) étudie avec Joseph Maillat la réhabilitation d'un périmètre compris entre le cours La Fayette, la rue de Sèze et le boulevard des Brotteaux, dans le prolongement du nouveau quartier Moncey- Nord élevé par Zumbrunnen entre 1956 et 1965. Cette proposition s'étend sur

Fig. 90 – Résidence Azalée, vers 1975

Fig. 91 – Georges Vermard, Démolition des îlots compris entre les rues Bugeaud, Tête d'Or, Cuvier et Garibaldi, 1969, photographie ancienne, 24 x 36 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0702 B04 16 826 00047).

plus d'une vingtaine d'îlots du plan Morand, et tient compte des projets contemporains visant à reconfigurer la rue Garibaldi en artère principale. Alors que les barres de Moncey-Nord s'inscrivent délibérément en rupture avec le tissu urbain du XIX<sup>e</sup> siècle, le plan de masse de Gagès et Maillet entend suggérer des transitions entre les échelles de la ville, au moyen de parcelles étendues formées à partir de plusieurs îlots quadrangulaires aux côtés de barres projetées dans le sens nord-sud. De cet ambitieux projet, seuls cinq immeubles de dix étages sur deux niveaux commerciaux sont réalisés entre la rue Boileau et la rue Tête-d'Or en 1968 [fig. 92]. Conçues sur le modèle des tours sur socle, les barres dialoguent entre elles par des terrasses qui devaient relier ce nouveau quartier à Moncey-Nord, étendant à l'échelle des Brotteaux l'urbanisme de dalles et de passerelles développé au même moment à la Part-Dieu. Réalisée dix ans plus tard, l'opération Brotteaux-Garibaldi (1976-1977), avec ses treize étages de logements, illustre le brutal changement d'échelle qui s'opère dans le cadre des projets de rénovation des années 1960-1970, entraînant d'innombrables déclassements de voies publiques pour reconfigurer de nouveaux parcellaires. Le projet de ville-parc dessiné par Perrin-Fayolle et Zumbrunnen devait complètement restructurer la rive gauche du Rhône autour de la Part-Dieu et réaménager en particulier l'axe Garibaldi, du parc de la Tête-d'Or à la Guillotière, mais cet ambitieux dessein ne sera que partiellement réalisé. Toujours est-il que ces opérations urbaines devaient fortement stimuler l'activité architecturale contemporaine.

### **Un âge d'or des résidences de standing**

C'est dans ce contexte que de nouveaux programmes immobiliers se développent sur la rive gauche sur fond de spéculation foncière. De nombreuses résidences de luxe voient le jour à proximité du parc de la Tête-



d'Or, parmi lesquelles Les Eaux vives (1962) qui compte pour l'une des opérations les plus spectaculaires des années d'après-guerre à Lyon [fig. 93]. Haut de treize étages, l'immeuble s'impose dans la perspective des quais du Rhône avec sa physionomie de building. Dans ce site exceptionnel – une parcelle triangulaire face à l'entrée du parc de la Tête d'Or –, les services municipaux autoriseront, par dérogation, une construction en hauteur qui a valeur de véritable signal d'entrée de ville. Le programme, initié par la Société générale de génie civil (Sogecil) sur un terrain des Hospices civils de Lyon qui a fait l'objet d'un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, est celui d'un immeuble résidentiel de grand confort de soixante-quinze logements répartis en trois cages distinctes, dix chambres de bonne, trois logements pour gardiens et une centaine de garages construits dans un bâtiment de deux niveaux sur cour auxquels s'ajoutent une quinzaine de boxes dotés d'un espace de lavage en sous-sol. De belle facture, l'immeuble affiche des prestations haut de gamme avec ses façades en travertin. Les appartements sont étendus – vingt-sept logements de cinq pièces

Fig. 92 – René Gagès, Opération Brotteaux-Garibaldi, 1968.

Fig. 93 – Jacques Perrin-Fayolle et Félix Brachet, Les Eaux vives, 1962.



et près de cinquante logements de six pièces –, chaque montée dispose de deux ascenseurs et d'un monte-charge, les paliers sont divisés en deux espaces distincts (*servi* et *servant*) séparés par des baies vitrées opaques. Conçues comme de véritables atriums rythmés de piles et de colonnes, les deux entrées monumentales sur le boulevard des Belges et l'avenue de Grande-Bretagne possèdent une ampleur exceptionnelle avec près de six mètres de hauteur. La qualité des matériaux mis en œuvre (marbres et pierres), les joints rouges des sols, le soin apporté au dessin des éléments mobiliers, les transparences suggérées en journée comme le traitement de l'éclairage indirect, tout concourt à créer une atmosphère luxueuse. L'immeuble tire son nom d'une fontaine et d'un bassin aménagés à l'intérieur de la parcelle. À quelques mètres de là, Perrin-Fayolle signera La Résidence du lac (1963-1966) dans une veine corbuséenne assumée [fig. 94], les treize chambres de service aménagées dans le bâtiment en retour qui ferme la cour à l'ouest se faisant l'écho du pavillon suisse construit à la Cité universitaire de Paris (1933). Pour l'essentiel, ces résidences obéissent aux codes de l'entre-deux-guerres, comme l'illustre en particulier la présence de conciergeries, mais se dotent néanmoins d'installations et de prestations nouvelles.

Fig. 94 – Jacques Perrin-Fayolle, La Résidence du lac, 1963-1966.  
Fig. 95 – René Gagès, Unité d'habitation (angle rue Boileau – rue Montgolfier), 1959.



résidences, notamment sur l'avenue de Grande-Bretagne, les espaces verts se développent au sein même des parties communes intérieures en intégrant des parterres appropriés. Outre le projet urbain Brotteaux-Garibaldi, Gagès signera en 1959 une variation sur le thème de l'unité d'habitation corbuséenne aux 31-34, rue Boileau. [fig. 95] Cette barre de logements de douze étages s'inscrit délibérément en rupture avec l'urbanisme d'îlot. Conformément à sa posture nationaliste, les éléments porteurs se réduisent aux murs mitoyens, aux façades ou encore aux seuls poteaux-poutres. Les futurs acquéreurs peuvent ainsi composer leur logement sur mesure à partir d'une grille, « de deux à douze pièces », formée de cellules de 3,30 x 4,40 mètres tout en tenant compte des zones humides prédéterminées pour les sanitaires et la cuisine. Cette souplesse de composition est obtenue par une ossature en béton armé standardisée qui entraîne celle des éléments de remplissage, panneaux de façade et cloisons intérieures. Parmi les architectes qui se distingueront au cours des années 1950-1960 dans l'arrondissement, une mention particulière revient à Sylvain Lintignac qui signe de nombreux immeubles dont le 22 rue Commandant-Faurax et le 22 rue Vendôme. Outre l'immeuble de logements, des expérimentations se font également jour dans des programmes mixtes, comme l'illustre en particulier le 69 rue Duquesne (D. Garnier architecte) qui arborait l'une des premières façades-rideau conçues à Lyon. Conformément à l'esthétique corbuséenne, sa physiologie dérivait de l'unité d'habitation de Marseille (1947), notamment par ses murs-pignons en béton armé, dont le modèle était décliné ici à la faveur d'un programme de plateaux paysagers bénéficiant d'une exposition au midi. Le rez-de-chaussée comportait à l'origine une station-service. Dans les mêmes années, le pavillon du parc de la Tête-d'Or est reconstruit dans une veine moderniste par Charles Dambun et Jean Duthion [fig. 96].

Le jardin intérieur en cœur d'îlot avec parterres, arbres et bassin est invariablement privilégié pour les programmes comme Les Eaux Vives ou Le Carré Vendôme. Ailleurs, les espaces verts en front de parcelles permettent de placer en retrait les constructions afin de s'isoler du bruit, d'augmenter la luminosité et de réduire les vis-à-vis. Ce type de composition demeure le plus courant ; on le retrouve par exemple au 25-27-29 de la rue Barrême ou au 45 rue Lieutenant-Colonel-Prévoist avec la résidence Le Costeley. Les espaces verts peuvent également insérer l'immeuble en le dégageant sur ses quatre côtés, comme l'illustre en particulier la tour Azalée qui érige sa plasticité spectaculaire sur la rue Garibaldi. Ce dernier ensemble résidentiel et ses bâtiments d'accompagnement qui le raccordent à son environnement bâti, dessinent l'un des visages les plus contemporains de l'arrondissement. Enfin, dans certaines

## Le développement de l'immobilier de bureaux

En raison de son caractère résidentiel, l'arrondissement accueille de nombreuses représentations diplomatiques à l'époque contemporaine, à l'image du consulat américain qui, de nombreuses années durant, loue ses locaux dans les étages de l'immeuble Barioz sur les quais du Rhône. Au cours des Trente Glorieuses, la République populaire de Pologne (1952-1989) engage la construction d'un consulat à l'angle de la rue Tête-d'Or et de la rue Crillon. Conçu par l'architecte Paul Sembrat entre 1976 et 1978 et édifié par la coopérative de bâtiment et de travaux publics l'Avenir, le bâtiment cubique en marbre blanc comprend des bureaux, des chambres d'hôtes, des logements pour le personnel ainsi qu'une salle de lecture doublée d'une bibliothèque [fig. 97]. À compter des années 1980-1990, l'immeuble de bureaux connaît un développement sans précédent à l'échelle de l'agglomération lyonnaise. Grâce à sa proximité avec la Part-Dieu et la Presqu'île, le 6<sup>e</sup> arrondissement accueille de nombreux programmes tertiaires [fig. 98]. D'une échelle parfois monumentale, ces immeubles peuvent s'étendre sur un îlot entier comme le Place Vendôme (1990), le siège de la Banque Rhône-Alpes (1993), avenue Thiers, ou encore

Fig. 96 – Charles Dambrun et Jean Duthion, Pavillon du parc de la Tête-d'Or, 1963.

Fig. 97 – Paul Sembrat, Consulat de Pologne, 1976-1978.

Fig. 98 – René Gimbert et Jacques Vergely, Immeuble de bureaux et d'habitation « Place Vendôme », 1990.



le Lamy-Lexel (1991) qui s'élève sur une parcelle de qualité cours Lafayette. Conçues par René Gimbert et Jacques Vergely, dont l'agence s'impose comme référence en la matière, ces dernières réalisations obéissent à des règles de composition et des caractéristiques similaires : patio central avec verrière et ascenseurs panoramiques, verre, pierre ou marbre polis en façade, les angles étant ponctués de tours circulaires ou carrés.

### La Cité internationale

À bien des égards, la construction de la Cité internationale vient confirmer la vocation tertiaire de l'arrondissement à l'époque contemporaine [fig. 99, 100]. Après de nombreuses tergiversations, Renzo Piano, associé à l'équipe lyonnaise Curtelin – Ricard – Bergeret, est désigné à l'issue d'un concours public en 1985 pour un projet qui, originellement, devait s'insérer dans les façades de Meysson dont la conservation a été un temps envisagée. Il n'en sera rien. La même année, la décision de détruire l'ancien Palais de la Foire est arrêtée. Fermé quatre ans plus tard, il est finalement détruit en 1989, à l'exception de la façade du pavillon principal sur le parc de la Tête-d'Or qui

matérialise désormais l'identité architecturale du nouveau Musée d'art contemporain de Lyon. La mise en œuvre de ce programme multifonctionnel (bureaux, logements, hôtels, Palais des Congrès, salle de spectacles, restaurants), qui reprend le parti de la rue intérieure de l'ancien Palais de la Foire, s'étend jusqu'en 2006, date à laquelle la Salle 3000 est inaugurée. Le dialogue du verre et de la brique rouge confère une belle unité à l'ensemble des bâtiments dont les jeux de volumes traduisent la diversité des fonctions dans une posture rationaliste. L'intégration des bâtiments au sein de ce site exceptionnel et dans son environnement paysager et urbain constituait un véritable défi et ce dernier aspect fera l'objet d'une attention particulière. La Cité internationale constitue l'un des chantiers-phares des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle et fut portée par les maires successifs de la ville, de Francisque Collomb à Gérard Collomb, mais encore par Henry Chabert (1945-2017), adjoint au maire de Lyon chargé de l'urbanisme de 1989 à 2001 ainsi que par Dominique Nachury, maire du 6<sup>e</sup> arrondissement de 1995 à 2001 et députée du Rhône de 2012 à 2017. Le nouveau siège d'Interpol – organisation internationale de lutte contre la criminalité internationale comprenant cent soixante-dix-huit pays membres –, livré



en 1989 par l'Avenir, constitue de fait le premier programme du nouveau quartier. Conçu comme une forteresse de béton, de verre et de granit par l'architecte Louis Manavella, l'immeuble entend rappeler par sa monumentalité l'importance de cette organisation internationale créée en 1923 au service de la sécurité des citoyens. À l'échelle du quartier, le lien avec la Cité internationale demeure néanmoins tout à fait problématique. Longue de sept cents mètres, la rue de la Cité distribue les bureaux, les trois cents logements et les différents équipements publics et privés. Le Musée d'art contemporain, seul pavillon conservé de l'œuvre de Meysson, ouvre ses portes en 1995, de même que le Centre des congrès de Lyon qui accueille l'année suivante le G7. En 1997, c'est au tour du cinéma UGC Ciné Cité d'ouvrir au public, peu avant l'hôtel Hilton (1999) et le casino Le Pharaon (2000). Si Interpol matérialise l'extrémité méridionale de la Cité internationale, à son extrémité nord, c'est l'Amphithéâtre, communément appelé Salle 3000 qui l'achève magistralement.

Fig. 99 – Marcos Quinones, Renzo Piano et Henry Chabert devant la maquette du second projet de la Cité internationale, 1989, photographie ancienne, 24 x 36 cm, Lyon, Bibliothèque municipale (P0741 FIGRP00244007). La tour projetée sur la maquette ne fut jamais réalisée.

Fig 100 - Charles Meysson, Ancien pavillon central du Palais de la Foire (auj. Musée d'Art Contemporain de Lyon), 1916.



Pièce maîtresse du site à cent quatre-vingts degrés, cette salle de spectacle joue sur la métaphore du théâtre gallo-romain, à la faveur d'un équipement modulable et innovant, d'une grande adaptabilité – offrant une capacité variable de neuf cents à trois mille places –, afin de répondre aux nombreuses configurations des congrès et des spectacles. La pièce d'eau sous la coupole reflète son habillage en zinc. Ajoutons enfin que depuis 2014, le quartier de Saint-Clair à Caluire-et-Cuire et la Cité internationale sont reliés par la passerelle de la Paix, conçue par l'architecte autrichien Dietmar Feichtinger<sup>48</sup>. Cet ouvrage de deux cent vingt mètres de longueur pour huit mètres cinquante de large offre une architecture à la fois sensible, élégante et technique. Projetée par Francisque Collomb, poursuivie par Michel Noir et Raymond Barre dans la décennie 1990 et achevée en 2006, la Cité internationale constitue l'une des œuvres majeures de Renzo Piano associé au paysagiste Michel Corajoud et forme désormais l'entrée septentrionale de l'arrondissement.

<sup>48</sup> Dietmar Feichtinger a notamment réalisé la passerelle Simone-de-Beauvoir à Paris en 2006, la passerelle des Trois-Pays en 2007 qui traverse le Rhin entre les villes de Huningue et de Weil-am-Rhein ainsi que « La Jetée », pont-passerelle du Mont-Saint-Michel en 2014.



### Un florilège d'architectures contemporaines

L'autre grand chantier de la fin du XX<sup>e</sup> siècle dans l'arrondissement touche à la mise en œuvre de la ZAC (zone d'aménagement concerté) Thiers. Cette opération, qui s'étend de 1993 à 2011, a permis le réaménagement d'équipements publics et l'implantation de quatre-vingt-huit mille mètres carrés de bureaux et d'un parc aquatique dans cette zone-tampon entre la voie ferrée et le quartier Bellecombe. Parmi les réalisations notables, citons Le Carat de Brunet Saunier Architecture (2009) [fig. 101] ou encore l'immeuble « doudoune » d'EDF de Jean-Paul Viguier (2011). Depuis 2010, quelques programmes immobiliers apportent une nouvelle touche contemporaine dans l'arrondissement, qu'il s'agisse de l'immeuble Duquesne (2002) et du carré Ozanam (2006) de Régis Gachon. Le premier s'inscrit sur le site de l'ancienne clinique Vendôme, l'autre, plus important au regard de ses enjeux et des contraintes de chantier, s'étend sur l'îlot historique de l'institution fondée en 1881 par l'abbé Paul Girodon, le centre scolaire Ozanam. Abrisant aujourd'hui un bâtiment scolaire et des logements privés,

le « carré Ozanam » se distingue par ses larges terrasses et ses lignes épurées qui facilitent son insertion dans le vis-à-vis immédiat de la chapelle Sainte-Croix, dite des Brotteaux, en revêtant un placage en pierres et en reprenant la composition de l'architecture traditionnelle : soubassement-corps-couronnement [fig. 102]. Parmi les derniers programmes immobiliers d'importance figure celui construit à l'angle Vendôme-Vauban sur l'ancien site du collège Jeanne-de-Lestonnac, démoli en 2012, ou encore l'immeuble de la rue Bossuet qui occupe, avec la nouvelle bibliothèque, le côté Sud du quadrilatère de la mairie de l'arrondissement. Citons encore l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) du boulevard des Belges dont l'intégration mérite d'être soulignée et l'îlot occupé par l'ancienne blanchisserie des Hospices civils du Rhône dans le quartier Bellecombe qui constitue l'une des dernières emprises foncières d'importance de l'arrondissement à faire l'objet d'un projet de restructuration.



Fig. 101 – Brunet Saunier (architectes), Gérard Bouchacourt (photographe), Immeuble de bureaux « Le Carat », 2010, Lyon, Bibliothèque municipale (P0735 001 00030).

Fig. 102 – Régis Gachon, Carré Ozanam, 2006.



## Épilogue - Un patrimoine méconnu

Le 6<sup>e</sup> arrondissement fut le théâtre de démolitions spectaculaires au cours des quarante dernières années, qu'il s'agisse du pont Morand dont seule la première pile, rive gauche, rappelle encore le souvenir, de l'ancien Palais de la Foire et du Palais des Congrès [fig. 103], de la halle métallique de la gare des Brotteaux détruite au début des années 1980, du pont de la Boucle [fig. 104] comme de la chapelle anglicane du quai de Serbie. À ce jour, l'arrondissement ne compte que deux monuments classés au titre des monuments historiques : l'hôtel du Gouverneur militaire, classé en totalité en 2015 ainsi que la gare des Brotteaux, classée partiellement en 1982. Alors que la fontaine de la place Maréchal-Lyautey est protégée dès 1975 par inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le parc de la Tête-d'Or réunit depuis 1982 le nombre de protections le plus important à l'échelle de l'arrondissement ; qu'il s'agisse de la grille de l'entrée principale avec ses piliers, dite aussi « porte des Enfants du Rhône », de la grille ou porte Montgolfier, avenue Verguin, du monument aux morts de l'île du Souvenir, comme de la serre hollandaise et des deux grandes serres, c'est-à-dire la serre dite des Camélias et la serre des Pandanus. De fait, les périmètres de protection de ces objets inscrits protègent l'essentiel des

constructions du boulevard des Belges. À ce corpus, il convient également d'ajouter l'église Saint-Pothin, inscrite en totalité au titre des monuments historiques en mai 2007. En 2003, quatre édifices de l'arrondissement ont également reçu le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » ; il s'agit de la gare et de la brasserie des Brotteaux, du palais de Flore et du monument aux morts de l'île aux Cygnes auxquels s'ajoute en 2012 le lycée du Parc. Alors que le label « Architecture contemporaine remarquable », attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements de moins d'un siècle, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique, est amené à se substituer au label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » dans le cadre de l'application de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), promulguée le 7 juillet 2016, il y a lieu de souhaiter que le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon bénéficie de nouvelles protections et labellisations dans le dessein de reconnaître son patrimoine exceptionnel.

Fig. 103 – Georges Vermard (photographe), Palais des Congrès de Lyon (détruit), Marcel Salagnac architecte, 1958-1959, tirage, 6 x 6 cm, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon (P0702 B04 16 885 00005)

Fig. 104 – Jules Sylvestre, Le pont de la Boucle, depuis la rive gauche du Rhône, vers 1930, 13 x 18 cm, tirage argentique, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon (P0546 S 1236).





# Le 6<sup>e</sup> arrondissement en quelques dates

- 1764 Morand élabore son célèbre plan pour étendre la ville sur la rive gauche du Rhône
- 1765 Plan de distribution des terrains Morand autour d'une place dénommée Montgolfier en 1784, puis Kléber en 1842
- 1771 Construction du pont de bois de Morand sur le Rhône, dans l'axe de la Grande allée, autorisé par le roi en 1771, ouvert aux piétons en 1775 et aux voitures en 1776
- 1784 [15 janvier] Ascension en montgolfière avec six voyageurs
- 1784 [4 juin] Deuxième ascension en montgolfière en présence du roi de Suède Gustave III
- 1784 Cagliostro installe sa loge maçonnique au 75 de la rue Boileau (la Sagesse triomphante)
- 1785 Construction d'un temple réformé à l'angle de la rue Tronchet et de la rue Boileau
- 1790 [30 mai] Fête unitaire de la Fédération, près de la ferme de la Tête-d'Or, qui réunit cinquante mille participants
- 1791 [14 juillet] Rassemblements festifs et politiques sur le Champ-de-Mars, situé à l'ouest du jardin de Flore, près de l'emplacement actuel de la mairie de l'arrondissement
- 1792 [2 avril] Serment des officiers et bénédiction des drapeaux de la Garde nationale au Champ de-Mars
- 1792 [9 septembre] Serment des troupes de ligne et des gardes nationaux au Champ-de-Mars Autodafé de 376 tableaux de prévôts des marchands, échevins, évêques et monarques qui ornaient l'Hôtel de Ville
- 1793 [8 août-9 octobre] Sièges de Lyon
- 1793 [décembre] À l'issue du Sièges de Lyon, 948 Lyonnais sont mitraillés aux Brotteaux, en plus des 350 qui sont guillotins place des Terreaux
- 1794 [8 juin] Organisation aux Brotteaux de la Fête de l'égalité
- 1817 Ouverture du cirque des Brotteaux par l'écuyer Desormes
- 1825-1828 Construction du pont Lafayette
- 1826 Aménagement de la place Morand [place Louis-XVI sous la Restauration]
- 1828 Réalisation du quai d'Albret [auj. quai de Serbie et avenue de Grande-Bretagne]
- 1831-1848 Construction de l'enceinte fortifiée [fort de la Tête-d'Or, lunette des Charpennes, fort des Brotteaux]
- 1834 Percement des rues Corneille, Molière, Rabelais et Vendôme
- 1840 Inondations
- 1843 [Noël] Inauguration de l'église Saint-Pothin ; la paroisse avait été créée en 1825
- 1845 Construction de la passerelle du Collège
- 1852 Rattachement de la commune de la Guillotière à la ville de Lyon
- 1856 Crue du Rhône. Visite de Napoléon III
- 1857 Ouverture du parc de la Tête-d'Or
- 1858-1861 Construction de l'hôtel Vitta, avenue de Noailles [auj. hôtel du Gouverneur militaire, avenue Foch]
- 1859 [1<sup>er</sup> juin] Inauguration de la gare des Brotteaux [anc. gare de Genève]
- 1861 Construction de l'église du Saint-Nom-de-Jésus ; la paroisse avait été créée en 1856
- 1865 Construction de la fontaine Morand pour célébrer la fin du péage sur le pont de Rhône

- 1867 Création du 6<sup>e</sup> arrondissement ; il se sépare du 3<sup>e</sup> arrondissement, c'est-à-dire de la commune de La Guillotière
- 1867-1877 Construction de l'église de la Rédemption
- 1872 Exposition universelle dans le parc de la Tête-d'Or
- 1878 Construction du Musée Guimet
- 1884 Déclassement des fortifications de la rive gauche du Rhône
- 1885-1888 Construction de l'église Saint-Joseph-des-Brotteaux
- 1887 Monument aux Enfants du Rhône, défenseurs de la Patrie (1870-1871), élevé par la Ville et le Département, sur souscription publique
- 1887-1895 Destruction de l'enceinte fortifiée qui devient successivement boulevard de l'Enceinte, du Nord puis, en 1915, boulevard des Belges
- 1890-1892 Construction de trois ponts métalliques : Morand, La Fayette et Gallieni
- 1892-1897 Construction de l'église Notre-Dame-de-Bellecombe
- 1893 Construction de l'église évangélique luthérienne
- 1894 Exposition universelle internationale et coloniale dans le parc de la Tête-d'Or
- 1894 Premières constructions sur le boulevard des Belges
- 1900 Construction d'un pont sur le Rhône à Saint-Clair
- 1900 Réalisation des grilles du parc par Charles Meysson
- 1905 Construction de la vacherie du parc par Tony Garnier
- 1907-1914 Réalisation du quartier de la gare des Brotteaux
- 1908-1913 Construction du lycée du Parc sur l'emplacement de la lunette des Charpennes
- 1908 [4 avril] Inauguration de la nouvelle gare des Brotteaux
- 1908 Construction de la nouvelle chapelle des victimes du Sièges de Lyon au 147, rue de Créqui
- 1909 Ouverture du boulevard Jules-Favre, des rues Lalande, Curie et Waldeck-Rousseau
- 1910-1914 Création de la place Jules-Ferry
- 1915 Installation de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement dans le collège jésuite de la Trinité
- 1916 Ouverture de la Foire internationale de Lyon sur les quais du Rhône
- 1918 Construction du Palais de la Foire par Charles Meysson
- 1926 Construction de la Maison de l'enfance par Paul Bruyas
- 1926 Construction du Palais de l'automobile avenue Foch
- 1939 Création de la rue du Docteur-Mouisset
- 1944 Destruction des ponts sur le Rhône
- 1960 Début de l'opération de rénovation Brotteaux-Garibaldi
- 1975-1978 Construction du métro et destruction du deuxième pont Morand
- 1984 Fermeture du Palais de la Foire (démoli en 1989)
- 1987 Pose de la première pierre d'Interpol
- 1991 Début de la construction de la Cité internationale par Renzo Piano
- 1994 Réaménagement de l'avenue Thiers
- 2006 Inauguration de la Salle 3000
- 2007 Ouverture du parc de stationnement Lyautey  
Inauguration des Berges du Rhône
- 2012 Ouverture du parc de stationnement Brotteaux et aménagement de la place Brosset
- 2017 Lancement des travaux de la reconversion des blanchisseries des Hospices civils de Lyon du quartier Bellecombe.

# Orientation bibliographique

## GÉNÉRALITÉS

BARQUI (Ferdinand) *L'Architecture moderne en France. Maisons les plus remarquables des principales villes des départements, plans, coupes, élévations, détails de construction, etc*, Paris, Éditions de la librairie polytechnique de J. Baudry, 1871. 6 p., 120 pl.

BÉGHAIN (Patrice), BENOIT (Bruno), CORNELOUP (Gérard), THÉVENON (Bruno), *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, Bachès, 2009, 1 504 p.

BERTIN (Dominique) et MATHIAN (Nathalie), *Lyon. Silhouettes d'une ville recomposée. Architecture et urbanisme 1789-1914*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2008, 351 p.

BONNEVAL (Loïc), ROBERT (François), *L'Immeuble de rapport : l'immobilier entre gestion et spéculation, Lyon 1860-1990*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 244 p.

BOSC (Ernest), *Dictionnaire raisonné d'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent*, Paris, Firmin-Didot et C<sup>ie</sup>, 1877-1880, 4 vol.

BILLARD (Romain), *De l'allée à l'appartement : la distribution de l'architecture de rapport lyonnaise de François Rostagnat entre 1882 et 1925*, mémoire de recherche de master 2 « Histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines », Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et École nationale supérieure d'architecture de Versailles, 2013, 2 vol.

DALY (César), *L'Architecture privée au XIX<sup>e</sup> siècle sous Napoléon III, nouvelles maisons à Paris*, Paris, A. Morel, 1864, 3 t.

DUFIEUX (Philippe), *Le Mythe de la primatie des Gaules. Pierre Bossan (1815-1888) et l'architecture religieuse en Lyonnais au XIX<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Lyon, 2004, 311 p.

DUFIEUX (Philippe), *L'Art de Lyon* (avec Jean-Christophe Stuccilli), Paris, Éditions Mengès-Place des Victoires, 2017, 320 p.

DUREAU (Jeanne-Marie dir.), *Fragile Mémoire*, Lyon, Archives municipales de Lyon, 1997, 323 p.  
- *Forma urbis, Les plans généraux de Lyon du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, cat. exp., Lyon, Archives municipales, Lyon, Archives municipales de Lyon, 1997, 249 p.

ELEB (Monique), *Architecture de la vie privée : maisons et mentalités : XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1989, 311 p.  
- *L'Invention de l'habitation moderne : Paris (1880-1914)*, Paris, Hazan-Archives d'architecture moderne, 1995, 535 p.

GUTTON (Jean-Pierre), *Histoire de Lyon et du Lyonnais*, collection Que sais-je ? Presses Universitaires de France, 2000, 128 p.  
- *Histoire de Lyon illustrée*, Toulouse, Le Pérégrinateur, 2008, 204 p.

HOFFMANN (Fabienne), LÜTHI (Dave), MAILLARD (Nadja), REYMOND BUI (Catherine), SCHMUTZ NICOD (Catherine), *Escaliers. Décors et architecture des immeubles d'habitations de Suisse romande, 1890-1915*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2006, 233 p.

KLEINCLAUSZ (Arthur), *Histoire de Lyon*, Lyon, Masson, 1930-1953, 3 vol.

LATREILLE (André dir.), *Histoire de Lyon et du Lyonnais*, Toulouse, Privat, 1975, 511 p.

MOLEY (Christian), *Regard sur l'immeuble privé : architecture d'un habitat (1880-1970)*, Paris, Le Moniteur, 1999, 229 p.

PÉLISSIER (Catherine), *La Vie privée des notables lyonnais au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 1996, 239 p.  
- *Loisirs et sociabilités des notables lyonnais au XIX<sup>e</sup> siècle*, [préface de Jean-Pierre Chalaine], Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, Presses universitaires de Lyon, 1998, 272 p.

RIVOALEN (E.), « Cours et courettes. Développement des surfaces d'éclairage et d'aération aux façades sur cour des maisons de rapport », *La Construction moderne*, 26 novembre 1898, p. 98-100.

SAUNIER (Pierre-Yves), *L'Esprit lyonnais XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, genèse d'une représentation sociale*, Paris, CNRS, 1995, 233 p.

STEYERT (André), *Nouvelle histoire de Lyon*, Lyon, 1897-1899, 3 vol.

## HISTOIRE DES BROTTAUX ET DE LA RIVE GAUCHE

BARRE (Josette), FEUGA (Paul), *Morand et les Brotteaux*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 1998, 128 p.

BOISSIEU (Maurice de), *Le Monument religieux des Brotteaux, historique. Liste des victimes du siège de Lyon en 1793*, Lyon, Audin, 1925, 34-LXIX p.

[BROTTAUX], *Le Monument religieux des Brotteaux. Historique de la Commission. Listes des victimes du siège de Lyon*, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 1989, LXIV-52 p.

CADIEU-DUMONT (Céline), *Architecture des édifices culturels lyonnais au XIX<sup>e</sup> siècle (1802-1905)*, Archives municipales de Lyon, 1996, 144 p.

CHARVET (Étienne-Léon-Gabriel), *Lyon artistique. Architectes. Notices biographiques et bibliographiques avec une table des édifices et la liste chronologique des noms*, Lyon, Bernoux & Cumin, 1899, 436 p.

CHUZEVILLE (Sylvain), *Vie, œuvre et carrière de Jean-Antoine Morand, peintre et architecte à Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat en histoire de l'art, sous la direction de Philippe Bordes, Université Lumière-Lyon 2, 2012, 408 p.

COLLECTIF, *Le Lycée du Parc 100 ans d'histoire*, Lyon, Lieux-dits, 2014, 160 p.

CLEMENÇON (Anne-Sophie), *La Ville ordinaire. Généalogie d'une rive. Lyon, 1781-1914*, Lyon, Marseille,

CAUE du Rhône Métropole, Éditions Parenthèses, 2015, 388 p.  
- « Charles Meysson, architecte lyonnais ou la mémoire d'une ville », *LeMotDit*, n° 5, octobre 1989, 16 p.  
- *L'Entrée et son décor : guide du quartier de la préfecture Lyon 1886-1906*, Lyon, CNRS, 1983, 91 p.

CRÉPET (Christophe), *Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière*, Marle Aîné, 1845, 56 p. et pl.

DELFAUTE (Charles) et DALLY-MARTIN (Agnès), *100 ans d'urbanisme à Lyon*, Lyon, LUGD, 1994, 235 p.

DESPLANCHE (Vincent), *Le Parc de la Tête-d'Or*, Paris, Gallimard, 2007, 72 p.

DUFIEUX (Philippe), Philippe Dufieux, « Le Saint-Nom de Jésus de Lyon et les chantiers catholiques contemporains », Jean-Marie Gueullette (dir.), *Un passé recomposé. Fondation et construction du couvent des dominicains de Lyon 1856-1888*, actes de la journée d'études organisée par le couvent et la paroisse du Saint-Nom-de-Jésus et l'équipe Religions, Sociétés et Acculturation du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (15 novembre 2013), *Chrétiens et sociétés*, documents et mémoires, n° 25, 2015, p. 81-98.

- « Gothiques et romans. La restauration des églises à Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 3, 2002, p. 37-55.

GARDES (Gilbert), *Le Monument public français : l'exemple de Lyon*, thèse de doctorat, Histoire de l'art, Université Paris I, 1986, 6 t. en 7 vol.

- *Lyon, l'art et la ville. Urbanisme-architecture*, Paris, Éditions du CNRS, 1988, 2 vol.

HOURS (Henri), NICOLAS (Michel), *Jean-Antoine Morand, architecte lyonnais (1727-1794)*, Lyon, Archives municipales de Lyon, 1985, 52 p.

[PARC DE LA TÊTE D'OR] *Un parc d'exception créé par Denis Bühler*, Lyon, CAUE du Rhône, 1992, 48 p.

PELLETIER (Jean), *Connaître son arrondissement 6<sup>e</sup>*, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon, 1999, 96 p.

PELLETIER (Jean), Delfante (Charles), *Atlas historique du Grand Lyon, Formes urbaines et paysages au fil du temps*, Lyon, Xavier Lejeune, Libris, 2004, 222 p.

RACINE (Roland), *Lyon rive gauche*, Saint-Avertin, Édition Alain Sutton, 2013, 159 p.

## PÉRIODIQUES

DALY (CÉSAR), *Revue générale d'architecture et des travaux publics*, Paris, chez l'auteur, [1840-1890].

*La Construction lyonnaise : revue mensuelle des entreprises publiques et privées, architecture et travaux publics*, Lyon, Imprimerie Pitrat [1879-1914].

*Rive gauche*, revue de la Société d'étude d'histoire de Lyon rive gauche [1962-2012].

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Sauf mention particulière, la couverture photographique de l'ouvrage a été réalisée par Jean-Pierre Gobillot.

## REMERCIEMENTS

Archives municipales de Lyon

Louis Faivre d'Arcier, directeur

Tristan Vuillet, assistant de conservation du patrimoine

Bibliothèque municipale de Lyon

Gilles Eboli, directeur

Musée des beaux-arts de Lyon

Sylvie Ramond, directeur

Musée Gadagne

Xavier de la Selle, directeur

Michaël Douvegheant, chargé des collections photographiques et de la photothèque

Musée Gallo-Romain de Lyon [Lugdunum]

Hughes Savay-Guerraz, directeur

Société académique d'architecture de Lyon

Olivier Malapert, président

Michel Paulin, archiviste

Ainsi que les collectionneurs privés qui ont souhaité conserver l'anonymat.

Cet ouvrage a été réalisé à l'initiative de Sébastien Duc, président de l'APPL6, et de Florence Darbon, adjointe au maire du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, chargée de la Culture et du Patrimoine, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la création du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, qu'ils en soient ici vivement remerciés.

© 2018 Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon

Conception graphique et mise en page :

Planète

www.agence-planete.fr

Contact APPL6 : appl6contact@gmail.com

Relecteur et correcteur : Michel Kneubühler

Imprimé en 2018 en 2500 exemplaires



# Dix ans au service du patrimoine

Fondée en 2009, l'APPL6 (Association pour la promotion du patrimoine Lyon 6<sup>e</sup>) a pour objet d'identifier, de valoriser et de promouvoir le patrimoine historique, architectural, urbain, paysager, artistique et humain du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Au cours de ces dix dernières années, l'association a contribué et initié de nombreux événements notamment à la faveur des Journées européennes du patrimoine, qu'il s'agisse de l'organisation de visites et de balades urbaines, d'expositions thématiques, de la publication d'un plan historique et patrimonial de l'arrondissement comme de la valorisation du patrimoine bâti (gare des Brotteaux, lycée du Parc...). En 2017, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'arrondissement, l'association APPL6 a souhaité rendre hommage à l'architecte Jean-Antoine Morand en réalisant, avec la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, une plaque commémorative en son honneur ; placée sur la façade de la Maison Orsi, elle a été inaugurée le 22 novembre 2017. L'association poursuit aujourd'hui sa mission de valorisation et de diffusion auprès d'un large public et œuvre avec les habitants, les élus, amateurs et passionnés, dans le dessein de faire partager l'histoire et le patrimoine de l'arrondissement. L'APPL6 est heureuse d'avoir initié cet ouvrage de référence publié avec le soutien de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et souhaite ici remercier les auteurs Philippe Dufieux et Romain Billard.

Sébastien Duc  
Fondateur et président d'honneur de l'APPL6



Philippe DUFIEUX est professeur d'histoire de l'architecture à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon et chercheur au LAURE/EVS (UMR 5600) ; ses recherches portent principalement sur l'histoire de l'art et de l'architecture aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages et vient de publier *René Gagès (1921-2008), la permanence de la modernité* (2017) ainsi que *L'Art de Lyon* avec Jean-Christophe Stuccilli (2017).

Romain BILLARD est Président de l'Association pour la Promotion du Patrimoine de Lyon 6e (APPL6). Il est diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSAV) et de l'Institut de droit patrimonial immobilier de Lyon (IDPI, Université Jean Moulin-Lyon 3). Son mémoire de recherche porta sur l'œuvre de l'architecte lyonnais François Rostagnat (1848-1925), *De l'allée à l'appartement : la distribution de l'architecture de rapport lyonnaise de François Rostagnat entre 1882 et 1925* (2013). Romain Billard est consultant et directeur du pôle « valorisation » d'un cabinet de transactions et conseils en immobilier à Lyon.

Créé en 1867, le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon demeure aujourd'hui encore largement méconnu des Lyonnais comme des visiteurs qui, trop souvent, ne s'aventurent guère au-delà des quartiers du Vieux-Lyon, de la presqu'île ou de la colline de la Croix-Rousse. Pour qui s'intéresse à l'histoire, à l'architecture comme au patrimoine, franchir le Rhône réserve en réalité bien des surprises au-delà du parc de la Tête-d'Or qui, longtemps, a joué le rôle de l'arbre qui cache la forêt. C'est à l'impulsion d'un architecte visionnaire – Jean-Antoine Morand (1727-1794) – que les Brotteaux acquièrent leur physionomie contemporaine à la veille de la Révolution en posant les fondements de ce qui allait devenir, jusqu'à la construction de l'ensemble des États-Unis par Tony Garnier (1921-1934), le quartier le plus moderne de Lyon.